



Laurence Baratier-Negri

Valéry Giscard d'Estaing & le Royaume-Uni

Le rendez-vous manqué avec l'Europe ou le Brexit annoncé



SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Crise économique, choc pétrolier, mondialisation... au tournant des années 1970, la relation franco-britannique prend un nouveau départ.

La France et le Royaume-Uni, anciennes grandes puissances devenues moyennes, doivent affronter les mêmes défis de la concurrence internationale et de la crise énergétique. Pour les deux pays, l'Europe apparaît comme un multiplicateur de puissance. Le Royaume-Uni adhère à la Communauté économique européenne. Valéry Giscard d'Estaing, nouvellement élu en 1974, prend la tête de la relance du vieux continent. Il pose les bases de la future Union européenne, en créant notamment le système monétaire européen, ancêtre de l'euro.

Le bilatéral avec le Royaume-Uni est alors réactivé, au service des deux dynamiques de la période, la mondialisation et l'intégration régionale. Sous l'impulsion du président français, de nouvelles enceintes se mettent alors en place, tels le G7 et le Conseil européen. Un calendrier international s'impose, dans lequel s'inscrivent des négociations qui s'emboîtent selon des jeux d'échelles que Paris et Londres expérimentent ensemble pour peser sur la scène internationale. La relance de l'entente cordiale se heurte cependant à un obstacle de taille : l'Europe.

Le retour sur cette période à la fois proche et lointaine permet de mettre à jour les permanences dans les calculs et arrières pensées britanniques qui mèneront au Brexit en 2016.

Illustrations de couverture :

Haut : James Callaghan reçoit Valéry Giscard d'Estaing à la résidence de Chequers, le 13 décembre 1977 (Photo © Central Press/Hulton Archive/Getty Images)

Bas : Margaret Thatcher & Valéry Giscard d'Estaing lors d'un sommet franco-britannique à Londres le 19 novembre 1979, Royaume-Uni (Photo © Jacob SUTTON/Gamma-Rapho via Getty Images)

ISBN de ce document :

979-10-231-3476-6

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
& LE ROYAUME-UNI

Musique et politique en Allemagne, du III^e Reich à l'aube de la guerre froide
Élise Petit

Exils intérieurs. Les évacuations à la frontière franco-allemandes (1939-1940)
Olivier Forcade, Mathieu Dubois, Johannes Großmann,
Fabian Lemmes & Rainer Hudermann (dir.)

Jacques Foccart : archives ouvertes (1958-1974). La politique, l'Afrique et le monde
Jean-Pierre Bat, Olivier Forcade & Sylvain Mary (dir.)

La Grande Guerre des assiettes
Jean-Pierre Chaline (dir.)

Nicholas John Spykman, l'invention de la géopolitique américaine. Un itinéraire intellectuel aux origines paradoxales de la théorie réaliste des relations internationales
Olivier Zajec

Les Gendarmeries dans le monde, de la Révolution française à nos jours
Jean-Noël Luc & Arnaud-Dominique Houte (dir.)

De Munich à Dantzig. Journal (30 août 1938-18 août 1939)
Paul de Villelume ; édition établie par Simon Catros

Génération politique. Les « années 68 » dans les jeunesses des partis politiques en France et en RFA
Mathieu Dubois

Émile Guillaumin, paysan-écrivain bourbonnais, soldat de la Grande Guerre
Nadine-Josette Chaline

La guerre des polices n'a pas eu lieu. Gendarmes et policiers, co-acteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870-1914)
Laurent López

Sortir de la guerre
Michèle Battesti & Jacques Frémeaux (dir.)

Les Guerres balkaniques 1912-1913
Jean-Paul Bled & Jean-Pierre Deschodt (dir.)

L'Aéronautique militaire française outre-mer (1911-1939)
Jean-Baptiste Manchon

Penser le système international (XIX^e-XXI^e siècle).
Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou

Éric Bussièrre, Isabelle Davion, Olivier Forcade & Stanislas Jeannesson (dir.)

Laurence Baratier-Negri

Valéry Giscard d'Estaing & le Royaume-Uni

Le couple franco-britannique
sur la scène internationale
de 1974 à 1981

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0616-9

© Sorbonne Université Presses, 2018

Édition numérique : © Sorbonne Université Presses, 2023

Important : les illustrations sont absentes de la version numérique.

Maquette : Patrick Van Dieren

Mise en pages : FACOMPO ROUEN

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3dzs

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACP (pays)	pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (signataires de la convention de Lomé)
ADMAE	archives du ministère des Affaires étrangères en France
AIE	Agence internationale de l'énergie (OCDE)
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BNOC	British National Oil Corporation
CAP	Centre d'analyse et de prévision
CCEI	Conférence sur la coopération économique internationale
8 CEA	Commissariat à l'énergie atomique
CECA	Communauté économique du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CEE	Communauté économique européenne
Coreper	Comité des représentants permanents de la Communauté
CPE	coopération politique européenne
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
DEA	dialogue euro-arabe ou, selon le contexte, Department of Economic Affairs
ECU	unité monétaire européenne
Euratom	Communauté européenne de l'énergie atomique
Eurodif	European Gaseous Diffusion Uranium Enrichment Consortium
FECOM	Fonds européen de coopération monétaire
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FMI	Fonds monétaire international
FCO	Foreign and Commonwealth Office
FO	Foreign Office (ministère des Affaires étrangères en Grande-Bretagne)
GEIP	Groupe européen indépendant de programme
G7	groupe des Sept, sommet économique mondial

GATT	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i> (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)
GFN	Groupe des fournisseurs nucléaires
INFCE	International Nuclear Full Cycle Evolution
MBFR	Mutual and Balanced Force Reductions
MCM	montants compensatoires monétaires
NA	National Archives, Archives nationales de Grande-Bretagne (Kew, Londres)
NPC	Nuclear Power Company
NMC	négociations commerciales multilatérales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAC	Politique agricole commune
PREM	<i>Prime Minister's Papers</i>
PUS	<i>Permanent Under-Secretary</i> , chef de la diplomatie britannique
RFA	République fédérale d'Allemagne
SALT	Strategic Arms Limitation Talks
SGCI	secrétariat général des Affaires Européennes
SME	Système monétaire européen
Stabex	Système de stabilisation de recettes d'exportation (des ACP et des PTOM)
TNP	Traité de non-prolifération
UCE	Unité de compte européenne
UEM	Union économique et monétaire
UEO	Union de l'Europe occidentale
UKAEA	United Kingdom Atomic Energy Authority
WED	Western European Department
ZEE	zone économique exclusive (zone de 200 milles)

La reine Elisabeth II
& Valéry Giscard d'Estaing,
lors de sa visite à Londres
en 1976

TROISIÈME PARTIE

**Les enjeux
de la relation franco-britannique**

DES DÉFIS DE MÊME NATURE

« Avec la Grande-Bretagne, nous sommes historiquement les plus semblables : nous sommes des pays pour lesquels le problème de l'adaptation aux temps modernes se pose dans les termes les plus voisins et nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres¹. » Le président français souligne par là la communauté d'intérêts entre les deux anciens grands face à la mondialisation accélérée des années 1970. Possédant encore des attributs de grandes puissances, mais profondément touchées par la crise économique, à la recherche d'un rôle nouveau dans un monde de plus en plus multipolaire, la France et le Royaume-Uni sont confrontées aux mêmes défis. Des dynamiques nouvelles, en particulier la relance européenne, font évoluer le cadre bilatéral. La construction européenne représente un enjeu fondamental tant pour la France, dont le président a fait la priorité de sa politique étrangère, que pour le Royaume-Uni, qui fait son entrée dans la CEE après avoir essuyé deux échecs cuisants et qui mise sur cette adhésion pour retrouver sa place en Europe et dans le monde. Alors que cette dynamique constitue un atout pour la France qui est à l'origine de la relance de l'Europe, les choses sont plus compliquées pour la Grande-Bretagne, en position défensive, et qui doit affronter une opinion publique souvent antieuropéenne, malgré le résultat positif du référendum de 1975. Si la CEE peut être considérée comme un multiplicateur de puissance, c'est grâce à la fonction de levier que l'Europe exerce pour affronter les défis d'un monde globalisé. Le cas de l'Europe permet de saisir le transfert qui s'effectue au niveau des enjeux, entre approches régionales et approches mondiales. La dimension européenne apparaît bien comme fondamentale puisque la France comme la Grande-Bretagne cherchent à utiliser l'Europe pour résoudre les défis auxquelles elles doivent faire face tout au long des années 1970. La place qu'occupent les questions communautaires dans l'agenda des sommets franco-britanniques en est la preuve². L'étude de ces sommets met en relief trois niveaux : l'interétatique, l'europpéen et le mondial.

1 Valéry Giscard d'Estaing, interview pour *The Observer*, Kenneth Harris, Paris, 3 juin 1976.
 2 Voir tableau 3, p. 190 et annexe 6, p. 327-329 : les enjeux de la relation franco-britannique dans les sommets.

Tableau 3. Les thèmes des sommets franco-britanniques (1976-1981)

Date et lieu des sommets	Thèmes		
	Questions bilatérales	Questions communautaires	Questions mondiales
11-12 novembre 1976 Rambouillet	Armement	Énergie	Crise économique
	Aéronautique : avion européen à cent places	Pêche	et concurrence japonaise
12-13 décembre 1977 Chequers	Sidérurgie : crise, concurrence japonaise	PAC	Énergie
	Automobile, chantiers navals	Approfondissement et élargissement	Système monétaire international
24 novembre 1978 Paris	Énergie : nucléaire, pétrole, gaz	Élections directes du Parlement européen	
	Comité de coopération industrielle	Énergie	Afrique (Zaïre, Rhodésie)
19-20 novembre 1979 Londres	Armement : avion de combat tactique (coopération trilatérale)	Pêche	Commerce (NCM)
	Énergie : achats français d'électricité en Grande- Bretagne par câble transmanche	Aéronautique	SALT et sécurité européenne (missiles de croisière)
19 septembre 1980 Paris	Industrie : aéronautique (avion civil 160 places)	Situation monétaire	
	Coopération culturelle : échanges d'étudiants, Conseil franco-britannique	PAC	
1979 Londres	Coopération industrielle	Élargissement : Grèce, Portugal, Espagne	
	Pétrole	Défense : GEIP ; garantie nucléaire franco- britannique pour l'Europe ?	
1979 Londres	Nucléaire civil et militaire	Union économique et monétaire (UEM)	Détente, relations Est- Ouest, désarmement Moyen-Orient
	Câble transmanche	Avenir de l'Europe à la veille de l'élection au suffrage direct	Afrique
1979 Londres		Budget	Pétrole : forum spécial
		Mouton	Afrique (Rhodésie, Afrique du Sud)
1979 Londres		SME	Place de la France et de la Grande-Bretagne dans le monde
		Désarmement	Détente
1979 Londres	Industrie	Pêche	Relations Est-Ouest
	Pétrole	Mouton	Japon
1980 Paris	Nucléaire	Beurre néo-zélandais	
	Armement	Sucre	
		Budget	

Selon les problématiques, des échelles différentes sont activées, dans le cadre d'une chronologie calculée³ : l'échelle bilatérale, l'échelle trilatérale – qui fait intervenir de manière privilégiée l'Allemagne –, et l'échelle multilatérale. Cette dernière se renforce dans le contexte des années 1970 pour répondre

3 Annexe 5, p. 325, 326.

aux dynamiques de la mondialisation et de la construction européenne. Elle se présente donc sous deux formes, mondiale et communautaire, qui se cristallisent dans les sommets économiques mondiaux annuels pour la première et dans le Conseil européen pour la seconde. Pour les enjeux communautaires, l'échelle bilatérale joue un rôle essentiel mais elle n'est pas prioritaire : il existe en effet une diplomatie européenne. De plus, le couple franco-allemand tend à exercer un leadership sur l'Europe : on parle du « moteur franco-allemand ». Cependant, certaines formes de trilatéralisation s'imposent pour faire face à certains enjeux.

Tableau 4. L'articulation entre les échelles de négociation

Présidence des Communautés	Type de réunions	Lieu	Date	
Luxembourg	Visite d'État	Londres	22-25 juin	
	G7	San Juan (Porto Rico États-Unis)	27-28 juin	
Pays-Bas	CE	Bruxelles	12-13 juillet	1976
	Sommet franco-britannique	Rambouillet	11-12 novembre	
	CE	La Haye	29-30 novembre	
Royaume-Uni	G7	Londres	7-8 mai	
Belgique	CE	Bruxelles	5-6 décembre	1977
	Sommet franco-britannique	Chequers	12-13 décembre	
Danemark	CE	Copenhague	7-8 avril	
	CE	Brême	6-7 juillet	
Allemagne	G7	Bonn	16-17 juillet	1978
	Sommet franco-britannique	Paris	24 novembre	
	CE	Bruxelles	4-5 décembre	
France	Conférence de la Guadeloupe	Guadeloupe	5 janvier	1979
	CE	Paris	12-13 mars	
	Visite de Thatcher	Paris	5 juin	
	CE	Strasbourg	21-22 juin	
	G7	Tokyo	28-29 juin	
Irlande	Sommet franco-britannique	Londres	19-20 novembre	
	CE	Dublin	29-30 novembre	
	CE	Venise	12-13 juin	
Italie	G7	Venise	22-23 juin	1980
	Sommet franco-britannique	Paris	19 septembre	
Luxembourg	CE	Luxembourg	1-2 décembre	

Échelle mondiale

Échelle communautaire

Échelle bilatérale

Deux icônes technologiques matérialisent l'entente paradoxale qui lie la France et le Royaume-Uni depuis 1904, le Concorde et le tunnel sous la Manche⁴. Ces deux projets illustrent le poids du bilatéral dans des domaines clés en matière de puissance. Ils transcendent en effet les négociations menées à d'autres échelles et dans d'autres enceintes, dans le contexte notamment des candidatures de la Grande-Bretagne au Marché commun. Ainsi, le Concorde et le tunnel peuvent être étudiés comme des projets emblématiques de deux pays qui trouvent dans la coopération un moyen de préserver leur puissance industrielle à l'échelle mondiale, notamment face à la concurrence des Américains, et à l'échelle européenne. L'indépendance technologique et le savoir-faire priment alors sur la rentabilité commerciale, situation qui évolue dans les années 1970, mettant en échec ces deux projets prestigieux et ambitieux. C'est en 1957 que les deux projets du Concorde et du tunnel sous la Manche connaissent des développements majeurs : les premières études sur le supersonique sont lancées en France et en Grande-Bretagne ; le groupement d'études pour le tunnel sous la Manche est formé par la Compagnie financière de Suez⁵. Le 29 novembre 1962, un accord est signé entre le général de Gaulle et Harold Macmillan pour construire l'avion, baptisé Concorde en référence à un discours du président français. Le nom correspond bien à une volonté de rapprochement entre les deux pays, malgré le veto du général de Gaulle à l'adhésion britannique à la CEE. Ainsi, en 1969, lorsque les premiers prototypes de Concorde sont lancés, l'événement est suivi par des millions de téléspectateurs des deux côtés de la Manche. La symbolique restera forte, malgré la dégradation du contexte. Le vol inaugural du Concorde le 21 janvier 1976⁶ est salué par la reine d'Angleterre d'un bravo dans une lettre à Valéry Giscard d'Estaing. La réponse du président au message de félicitations souligne le caractère exceptionnel de ce qui a été réalisé et rappelle que l'événement « démontre ce que l'amitié et la coopération britanniques sont capables d'accomplir au service du progrès scientifique et technique⁷ ». Si les années 1960 pouvaient permettre à des projets d'envergure de se développer dans une stratégie d'indépendance technologique à tout prix, la crise des années 1970 freine l'élan. Dès 1971, le doute quant à l'avenir commercial du

4 Laurent Bonnaud (dir.), *France-Angleterre. Un siècle d'entente cordiale (1904-2004). Deux nations, un seul but ?* Paris, L'Harmattan, 2004, p. 217-241.

5 Holding issue de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, nationalisée par le président égyptien Nasser.

6 Premier vol commercial entre Paris et Rio de Janeiro (Air France) et entre Londres et Bahreïn (British Airways).

7 5 AG 3, carton 995, correspondance de 1976, message de la reine et réponse de Valéry Giscard d'Estaing.

Concorde se fait sentir. En 1973, les compagnies américaines annulent leurs commandes. Concorde perd la majorité de ses clients. En Grande-Bretagne, l'abandon du supersonique est au programme des travaillistes. Conçu quand le prix du baril était bas, l'avion est lancé en pleine crise pétrolière. Il faut dire qu'il consomme quatre fois plus d'essence par passager qu'un avion subsonique. De plus, les coûts d'exploitation sont considérables. En 1979, c'est la fin de la fabrication. Les Britanniques, qui ont beaucoup freiné le projet, sont conscients que cela peut porter atteinte à leur crédibilité en tant que partenaires, la Grande-Bretagne pouvant être selon eux « considérée comme peu fiable⁸ ». Cette inquiétude est justifiée par le fait que l'autre grand symbole de la coopération franco-britannique, le tunnel, sera abandonné par les Britanniques, de manière unilatérale cette fois.

Le lancement du projet de tunnel sous la Manche en 1966 est « une victoire personnelle pour le Premier ministre français qui a soutenu la candidature britannique au Marché commun et un gage d'équilibre européen face à une Allemagne de plus en plus prospère⁹ ». Même si l'entreprise est privée, le paradoxe peut être relevé : le tunnel constitue un facteur de rapprochement alors que la France s'est opposée à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE. Les travaux du tunnel commencent en mars 1971 après la fusion entre la British Channel Tunnel Company et la Société française du tunnel sous la Manche. La coopération franco-britannique doit être soulignée non seulement pour ses conséquences concrètes bénéfiques sur le moment mais pour son impact à plus long terme. Les effets induits en matière de création d'emplois notamment sont considérables. Il faut également souligner que le tunnel, comme le Concorde, permet de créer des liens : des dizaines d'ingénieurs français apprennent la langue anglaise et s'ouvrent aux relations internationales. En 1973, un traité intergouvernemental est signé, qui comporte, sur la demande britannique, une clause d'abandon. Dans cette éventualité, les Britanniques obtiennent le partage des indemnités. Le contexte est favorable avec l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE. De même que les relations entre la Grande-Bretagne et la CEE s'identifieront souvent aux relations franco-britanniques, le tunnel sera souvent critiqué par les Britanniques dans un même élan anti-CEE. La liaison ferroviaire entre le tunnel et Londres est jugée trop coûteuse. Le 20 janvier 1975, Anthony Crosland annonce officiellement l'abandon du projet. Le retrait britannique est profondément ressenti en France. Le témoignage du consulat britannique à Lille à l'ambassadeur Henderson à Paris est intéressant pour

8 NA/FCO 33/4117, fiche sur les relations franco-britanniques, 3 septembre 1979.

9 Laurent Bonnaud, « De l'Olympe et d'Hadès : Concorde et tunnel sous la Manche », dans Laurent Bonnaud (dir.), *France-Angleterre. Un siècle d'entente cordiale (1904-2004)*, op. cit., p. 217-242.

mesurer le choc provoqué par l'abandon du projet dans la région du Nord-Pas-de-Calais en particulier. Nicholas Henderson, qui œuvre à l'ambassade française pour le rapprochement entre les deux pays, présidera d'ailleurs, lors de sa retraite, le Channel Tunnel Group, ce qui reflète très symboliquement son rôle particulier dans les relations franco-britanniques. Le consul britannique de Lille, M. Wilcox, dresse un bilan sombre de la coopération régionale franco-britannique, durement entamée par l'abandon du projet de tunnel. Ce constat est d'autant plus amer que M. Wilcox relève « plusieurs facteurs qui jouent en faveur [des britanniques], à la fois géographiques et historiques », et souligne « la bonne volonté de cette partie de la France à l'égard du Royaume-Uni, reposant sur les expériences communes dans les deux guerres mondiales »¹⁰. D'ailleurs, « peut-être plus qu'aucune autre partie de la France, le Nord a été un chaleureux partisan de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE ». Le consul montre l'importance stratégique de l'adhésion pour la région, dans l'optique de la rivalité avec l'Allemagne. L'échelle régionale a son rôle à jouer dans le triangle Londres-Paris-Bonn :

L'adhésion devait permettre de déplacer le centre de gravité de la Communauté de la Ruhr vers le Nord-Pas-de-Calais. Un an après l'adhésion, les espoirs semblaient fondés. Calais aurait son tunnel sous la Manche. Le creusement avait débuté. La région aurait bénéficié de nombreux projets [...]. Une fois le tunnel fini, en 1980, le commerce britannique avec le Marché commun aurait été plus concentré sur le Nord-Pas-de-Calais. L'abandon du tunnel constitue un choc pour la région¹¹.

Le consul Wilcox rapporte les déceptions d'une région qui se sent abandonnée et s'interroge sur son sort : « Sommes-nous les Corses du Nord ? » Il cite le président de la Chambre de commerce qui a suggéré que le glissement des projets vers l'Allemagne, la Suisse et la région méditerranéenne était dû à « un certain désenchantement pour ce qui est de la Grande-Bretagne et à un désir de se rapprocher de l'Allemagne et des pays méditerranéens ». Ce dernier conclut amèrement : « Ce n'est pas la première fois que le Nord – Pas-de-Calais est abandonné par la Grande-Bretagne¹². »

Le projet, qui a connu de nombreux avatars depuis 1802¹³, sert de baromètre aux relations franco-britanniques et, à ce titre, les perspectives ne sont pas réjouissantes en 1975, année qui voit l'annulation du projet par les Britanniques,

10 NA/FCO 33/2873, B. H. Wilcox, consulat britannique à Lille, lettre à Henderson, 23 février 1976.

11 *Ibid.*

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, p. 233.

d'autant plus ressentie par les Français qu'elle a lieu en même temps que la négociation des conditions de l'adhésion à la CEE. Ainsi, pour le président français, c'est un signe que « la Grande-Bretagne n'est qu'à moitié engagée en Europe et que l'avenir de la France repose sur la relation étroite avec l'Allemagne : l'Entente cordiale arrive loin derrière le couple franco-allemand¹⁴ ». Le projet est cependant relancé en 1978. Le Foreign Office reconnaît toute son importance :

Le projet qui transcende tout dans une dimension politique, c'est le tunnel. Ce serait le premier lien terrestre entre la Grande-Bretagne et le continent. Cela permettrait de faire naître en Grande-Bretagne une conscience de l'identité européenne et de l'indissociabilité de nos liens avec la France et établirait pour la première fois un intérêt majeur commun avec la France sur un projet qui pourrait être vu par les populations comme étant à leur avantage, à la différence de la réalisation transitoire du Concorde¹⁵.

Ce rapport du Foreign Office, daté de 1980, est tout à fait intéressant car il reflète l'évolution de la diplomatie britannique : une amélioration des relations franco-britanniques est désormais envisageable depuis le compromis trouvé sur la contribution budgétaire de la Grande-Bretagne à la CEE. Dès 1976, des contacts informels s'étaient noués dans le secteur privé, en lien parfois avec les gouvernements, ce qui montre que même si les deux gouvernements n'ont plus aucun échange entre eux sur le tunnel, entre 1975 et 1976, la question reste en suspens. Les Britanniques envisagent que Giscard aborde la question lors de la visite d'État en juin 1976, en faisant allusion au consortium français, britannique et allemand d'entreprises de construction qui se sont rencontrées à Londres et à Paris¹⁶. En mars 1976, John Laing & Sons Ltd. propose en secret au Premier ministre britannique de construire un tube sous la mer avec un consortium franco-allemand. Ce projet reflète la prise de conscience grandissante en Grande-Bretagne de la nécessité d'améliorer les communications. Un rapport du Foreign Office est éloquent sur le sujet : « Depuis que la Grande-Bretagne s'intègre de plus en plus dans la CEE, le commerce transmanche augmente. Aujourd'hui, 50 % de nos importations se font avec les pays d'Europe occidentale et 5 000 voitures traversent la Manche chaque jour. En 1995, on prévoit que le triangle nommé triangle lourd, entre Londres, Paris et Düsseldorf, comprendra cent millions d'habitants¹⁷. » Les Britanniques soulignent l'implication de l'Europe, dont l'Assemblée parlementaire aurait adressé « une requête urgente

14 P. H. M. Bell, *France and Britain (1940-1994). The Long Separation. The Entente Discordiale*, London, Longman, 1997, p. 232.

15 NA/FCO 46/2187, rapport sur les relations franco-britanniques, 15 août 1980.

16 NA/CAB 164/1599, note du 17 juin 1976.

17 *Ibid.*

aux gouvernements français et britannique pour redémarrer les négociations sur le tunnel pour le bénéfice de toute l'Europe¹⁸ ». Les Britanniques comptent par conséquent sur une participation communautaire au projet. Avec le gouvernement conservateur, la continuité peut être soulignée, d'autant plus que la Première ministre Margaret Thatcher met en avant son engagement européen. Dès juillet 1979, il s'agit d'« accélérer ce projet qui permettrait à long terme de développer les liens avec l'Europe¹⁹ ». Les Britanniques constatent que du côté français il y a une volonté de faire revivre un projet. C'est le moment d'en profiter. Des personnalités françaises proposent même leurs bons offices pour favoriser la renaissance du rêve des liens transmanche. C'est le cas de Philippe de Rothschild par exemple qui écrit à Thatcher : « J'ai vu l'équipe du président à l'Élysée donc je pense vous donner les vues de celui-ci. Dans le passé, un malentendu a gelé les relations sur ce sujet. Par conséquent, les Français ne feront pas le premier pas. Je suggère la formation d'un comité d'études au plus haut niveau pour réétudier la question. Si vous proposez la formation de ce comité, notre président suivra²⁰. » La corrélation entre une amélioration des relations entre la Grande-Bretagne et l'Europe et entre la Grande-Bretagne et la France peut de nouveau s'observer. Elle s'accompagne toujours d'une contrepartie financière : « La décision d'aller de l'avant avec les Français pourrait en même temps être une indication forte de bonne volonté à l'égard de la France et de l'Europe en général et il y a aussi la possibilité d'une aide communautaire pour le tunnel²¹. » Mais il n'est pas question bien sûr de financement public, le gouvernement ne pouvant « pas participer financièrement au projet » mais étant par ailleurs « d'accord pour le capital privé »²². Finalement, Margaret Thatcher soulève la question du tunnel lors du premier sommet franco-britannique auquel assiste le président François Mitterrand, en septembre 1981. Il s'agit d'un nouveau départ : pour la première fois, l'initiative est britannique. Cependant, le tunnel ne sera inauguré qu'en 1994. Si les deux projets du Concorde et du tunnel se présentaient sous les meilleurs auspices dans les années 1960, les désillusions des années 1970 ne doivent pas être mises seulement sur le compte des protagonistes ni sur les vicissitudes des relations franco-britanniques. La crise économique déclenchée par le choc pétrolier y joue le rôle principal. Au-delà des aspects conjoncturels, la portée symbolique et la dimension politique de ces deux icônes technologiques doivent être soulignées.

18 *Ibid.*

19 NA/CAB 164/1599, note du 30 juillet 1979.

20 NA/CAB 164/1599, lettre de Philippe de Rothschild à Thatcher, 20 novembre 1980.

21 NA/CAB 164/1599, Norman Fowler, secrétaires d'État aux Transports, lettre au Premier ministre, 10 mars 1980.

22 NA/CAB 164/1599, déclaration de Norman Fowler à la Chambre des communes, 19 mars 1980.

Grâce à la géographie et aux caractéristiques économiques des deux pays, les relations commerciales représentent un élément puissant et incontournable de convergence. Elles se caractérisent par une interdépendance étroite des deux pays dans leurs approvisionnements et leurs débouchés et par un développement rapide. Cette interdépendance s'inscrit dans la durée : Richard Cobden²³ évoquait au XIX^e siècle « deux peuples et deux pays rendus dépendants les uns des autres par le fait qu'ils peuvent répondre aux besoins respectifs des uns et des autres » et utilisait le terme d'entente cordiale, affirmant qu'elle était créée par « la Providence »²⁴. Il est significatif que le terme d'entente cordiale trouve son origine dans un contexte économique de relations commerciales privilégiées que le traité de libre-échange signé entre les deux pays en 1860 traduit alors.

La préparation des sommets franco-britanniques est l'occasion de faire régulièrement le point sur l'état des échanges bilatéraux²⁵. Le ministère de l'Économie en France prépare pour le président des fiches avant chaque sommet, qui permettent de suivre l'évolution de la situation :

Au cours des cinq dernières années, les échanges ont été multipliés par trois, passant de 11 à 31 milliards de francs entre 1971 et 1976. La France et la Grande-Bretagne sont deux grands partenaires commerciaux ; avec 5,7 % des importations et 5,6 % des exportations britanniques, nous sommes le quatrième fournisseur et le troisième client du Royaume-Uni ; celui-ci est notre quatrième client (5 % de nos ventes) et notre septième fournisseur (4,9 % de nos achats). La structure des échanges par produit est équilibrée²⁶ : la répartition des courants commerciaux entre biens à faible et forte valeur ajoutée est comparable dans les deux sens. On constate un excédent chronique depuis 1972 en faveur de la France, de deux à trois milliards de francs. En termes de balance des paiements, l'excédent est encore plus fort, de onze milliards de francs par an en moyenne au cours des trois dernières années consécutives²⁷.

23 Richard Cobden, champion militant du libre-échangisme, incarne la bourgeoisie radicale de l'Angleterre victorienne. C'est lui qui est chargé côté anglais de signer le traité de commerce franco-britannique en 1860.

24 Richard Cobden, lettre à M. Michel Chevalier, septembre 1859, cité dans Robert Gibson, *Best of Enemies, Anglo-French Relations since the Norman Conquest*, London, Sinclair-Stevenson, 1995, p. 188.

25 Voir annexe 6, p. 327-329.

26 « Nous vendons surtout outre-Manche, par ordre décroissant d'importance, des voitures, des machines, des céréales, des produits sidérurgiques, des vins et alcools. Nous achetons des machines, des véhicules, des produits chimiques, des appareils électriques, de la viande et, depuis 1976, du pétrole. » (ADMAE, carton 4449, note du 7 décembre 1977.)

27 5 AG 3, carton 996, note de Jean-Pierre Dutet, 9 décembre 1977.

De même, le rapport pour préparer le sommet de 1980 rappelle que les échanges commerciaux sont très développés et excédentaires pour la France. Il souligne que « la Grande-Bretagne est le pays avec lequel [la France] a eu en 1978 la deuxième meilleure balance commerciale après la Suisse²⁸ ». Cependant, le bilan fait état d'une détérioration en 1980, cette situation traduisant « le décalage conjoncturel entre les deux pays, l'Angleterre étant entrée plus rapidement que la France dans la récession, ce qui a provoqué une baisse de ses importations alors que ses exportations restaient stimulées par le plus haut niveau d'activité en France²⁹ ». Le rapport fait également le point sur les investissements : « Pour les investissements croisés, la position britannique est la plus forte : le Royaume-Uni est le 5^e investisseur étranger dans notre pays, la France est le 6^e investisseur étranger au Royaume-Uni ; nos entreprises ont quatre-cent-cinquante filiales dans ce pays³⁰. » Le Foreign Office fait de même en Grande-Bretagne : la préparation des sommets comporte des bilans détaillés sur le commerce, les investissements, les projets commerciaux. Cela permet de souligner la bonne santé des relations bilatérales.

Un exemple de coopération industrielle : l'armement

« Nous sommes les deux pays en Europe qui possédons une industrie d'avenir. Bien sûr, d'autres aussi en ont, mais nous avons les plus importantes³¹. » Le président français souligne ici l'enjeu que représente pour les deux pays la coopération industrielle dans le contexte de la crise des années 1970. Les années 1960 avaient laissé un héritage remarquable dans le domaine de l'armement notamment avec des réalisations prestigieuses telles que l'avion Jaguar, les hélicoptères Gazelle, Puma et Lynx, ou encore les missiles Martel. Sous Valéry Giscard d'Estaing, les sommets franco-britanniques font régulièrement le point sur cette question³². Si, dans les années 1970, la Grande-Bretagne reste le premier partenaire de la France pour la coopération militaire³³, les perspectives ne sont pas brillantes. L'essoufflement des projets s'explique par la réduction des budgets engendrée par la crise. Les problèmes de financement favorisent d'autres formes de coopération. C'est la fin du bilatéral. Les désillusions entraînées par les projets du Concorde et du tunnel s'inscrivent bien dans ce contexte et marquent l'échec de la coopération franco-britannique. Cette évolution favorise l'introduction d'autres partenaires dans la collaboration franco-britannique :

28 5 AG 3, carton 996, note de Guy de Panafieu, 18 septembre 1980.

29 *Ibid.*

30 *Ibid.*

31 ADMAE, carton 3938, interview de Valéry Giscard d'Estaing par F. Emery, *Panorama*, BBC 1, 18 juin 1979.

32 Voir annexe 6, p. 327-329.

33 5 AG 3, carton 996, note de Jean-Pierre Dutet, 9 décembre 1977.

La coopération multilatérale à trois avec l'Allemagne offre de meilleures possibilités. Lors d'une récente réunion à Salon-de-Provence le 4 novembre 1977, les ministres de la Défense français, allemand et britannique ont confirmé leur volonté d'appliquer le principe d'une préférence européenne complété par un dialogue transatlantique et ont signé un accord pour étudier la faisabilité de projets sur des missiles antichars de troisième génération, sur des missiles antinavires de deuxième génération et sur un avion de combat tactique pour les années 1990, qui devrait succéder au Jaguar ; c'est à ce projet que les Britanniques attachent le plus d'importance³⁴.

Cette réunion des trois ministres de la Défense à Salon concrétise une tendance déjà marquée à une coopération tripartite, dont la première manifestation s'est traduite, fin 1976, par l'acquisition par le Royaume-Uni de la licence du missile antichars franco-allemand Milan, avec la signature d'un accord tripartite sur les missiles antichars de la troisième génération. Une coopération quadripartite se développe également, incluant l'Italie³⁵. L'arrivée des conservateurs au pouvoir en Grande-Bretagne relance le débat sur la coopération franco-britannique dans le domaine de l'armement. Le général Vanbremeersch insiste sur l'importance de la coopération avec les Britanniques sur l'avion de combat tactique :

Les conversations entre états-majors ont en effet permis de faire apparaître une convergence certaine entre les besoins opérationnels de la Grande-Bretagne et de la France, les deux pays recherchant un avion d'appui tactique et de couverture aérienne du champ de bataille, alors que la RFA semble privilégier la mission de supériorité aérienne, rendant ainsi très difficile un accord sur un avion commun. Si la RFA n'assouplit pas sa position, il n'est pas exclu de poursuivre la coopération en bilatéral, les Britanniques montrant une réelle volonté de faire aboutir ce projet³⁶.

Le projet d'avion de combat tactique incarne les réflexions qui se développent sur la défense européenne. Si le projet avait été mené à bien, il aurait pu constituer l'embryon d'une politique européenne de défense³⁷. Le contexte est favorable à la trilatéralisation : la croissance exponentielle des coûts et la complexité des matériels justifient une coopération entre Allemagne, France et Royaume-Uni³⁸. De plus, le renouveau de l'UEO avec la création du Groupe européen indépendant

34 *Ibid.*

35 5 AG 3, carton 996, délégation générale pour l'armement, fiche n° 3054, 29 novembre 1977.

36 5 AG 3, carton 996, note du général Vanbremeersch, 30 mai 1979.

37 Yohan Droit, *L'Avion de combat Rafale. De la matrice européenne à l'avion mondial ? Histoire d'un programme d'armement majeur des années 1970 à nos jours*, thèse de doctorat sous la dir. d'Éric Bussière, université Paris-Sorbonne, 2014.

38 Les entreprises concernées sont Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, British Aerospace, Messerschmitt-Bölkow-Blohm et Dornier.

de programme en 1976 traduit la volonté de coopération dans le domaine de l'armement. L'articulation entre le bilatéral, le trilatéral ou le multilatéral est cependant complexe. Les études préliminaires trilatérales se déroulent entre 1978 et 1981, avant de s'étendre à l'Italie et à l'Espagne. En juillet 1978, les trois ministres de la Défense concluent un accord. Cependant, les études de faisabilité font apparaître rapidement le manque d'harmonisation des spécifications opérationnelles³⁹. En outre, en 1981, des difficultés budgétaires donnent un coup d'arrêt aux négociations. Après de nouvelles phases de négociations, les Français décident de se retirer du projet en 1985 pour lancer le Rafale. Cette coopération avortée illustre les limites de la trilatéralisation. Le secteur concerné touche de trop près aux intérêts nationaux. La place des industries nationales dans un programme en coopération constitue en soi un enjeu sensible. La question du leadership industriel oppose la France et le Royaume-Uni. Plus que des oppositions sur les caractéristiques de l'avion ou des problèmes budgétaires, ce qui est en jeu, c'est l'intérêt national. En se retirant du projet, les Français veulent défendre leur autonomie en matière de défense. Finalement, la souveraineté se diluerait plus facilement dans une coopération à trois, quatre ou cinq, que dans une coopération bilatérale. On peut en effet opposer l'échec de l'avion de combat tactique à la réussite franco-britannique du Jaguar.

**Le Comité de coopération industrielle franco-britannique (CCI) :
la stratégie bilatérale et son insertion dans les autres échelles**

Les grandes entreprises européennes doivent affronter une concurrence de plus en plus rude dans les années 1970. De nouveaux pays industrialisés tels que la Corée ou le Brésil, forts de leurs unités de production plus grandes et plus performantes que celles des pays européens, profitant d'une main-d'œuvre bon marché, peuvent exporter massivement. La montée en gamme peut s'observer progressivement : après l'acier, ce sont les automobiles et l'électroménager qui pénètrent les marchés européen et américain⁴⁰. Afin de faire face à ces défis particulièrement menaçants pour les industries française et britannique, une stratégie bilatérale est recherchée : en 1976, alors que les Britanniques réfléchissent à la façon de mettre en place une consultation régulière au plus haut niveau, formule qui deviendra celle du sommet entre les deux pays, une

39 Yohan Droit, « L'European Fighter Aircraft, le rendez-vous manqué de la coopération aéronautique européenne, 1978-1985 », *Histoire, économie et société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010, p. 103-116.

40 Jean-Christophe Defraigne, « La transition des années 1970 en termes de politique industrielle, vers l'abandon de la stratégie des champions nationaux », dans Éric Bussièrre, Michel Dumoulin & Sylvain Schirmann (dir), *Milieux économiques et intégration européenne au xx^e siècle. La crise des années 1970, de la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2006, p. 270.

réflexion est menée parallèlement sur la création d'une structure bilatérale, un « comité économique, comme celui qui existe entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne », pour « améliorer la coordination économique »⁴¹. Cette stratégie de coordination se développe parallèlement à d'autres échelles, communautaire et mondiale. La mise en place par les Français et les Britanniques d'un Comité de coopération industrielle (CCI) apparaît donc comme le laboratoire d'une stratégie globale qui se développe dans les années 1970. L'idée formulée en 1976 par le Foreign Office de créer une structure économique bilatérale est relancée à l'occasion de la préparation du sommet franco-britannique de 1977. Les Britanniques souhaitent que la coopération industrielle constitue « un des thèmes essentiels des conversations du Premier ministre avec le président français⁴² ». À cet effet, l'ambassade britannique à Paris produit un rapport intitulé « La menace sur l'industrie européenne de l'Europe occidentale » qui fait le bilan des relations bilatérales et qui note qu'une « série de projets de collaboration entre la France et l'Angleterre » est en train de « toucher à sa fin »⁴³. Le rapporteur, M. Arculus, a été responsable des questions économiques à l'ambassade britannique à Paris pendant les quatre dernières années. Il connaît bien les Français et souligne l'inquiétude de ces derniers face à la situation économique internationale. À ses yeux, une seule solution existe : « L'Europe doit collaborer pour survivre dans la haute technologie, l'armement et pour affronter la concurrence et le protectionnisme⁴⁴. » Le mémorandum note que les Français ont récemment investi l'arène du commerce international en faisant une entrée surprenante sur le marché des exportations, arrivant « pas très loin derrière l'Allemagne ». Le choc de 1973, révélant « la faiblesse cruciale de la France », n'en a été que plus rude. Arculus souligne l'inquiétude de la France face aux compagnies multinationales, à la concurrence des États-Unis et du Japon, affirmant que « les Français regardent avec terreur la pénétration japonaise du marché britannique et considèrent la France comme la prochaine victime »⁴⁵. À cela s'ajoute la concurrence des producteurs à bas coût de textiles et autres produits caractéristiques des pays en voie de développement et la concurrence de demain venant d'Espagne, du Brésil, de la Corée du Sud et de l'Europe du Sud. Ce rapport veut donc alerter le gouvernement pour l'amener à prendre des mesures en faveur d'une coopération franco-britannique. De fait, à l'issue du sommet de Chequers, Valéry Giscard d'Estaing et James Callaghan annoncent la création du Comité de coopération industrielle « pour identifier

41 NA/FCO 33/2873, Campbell, 29 janvier 1976.

42 NA/PREM 16/1271, B. G. Cartledge, 11 octobre 1977.

43 NA/PREM 16/1271, rapport diplomatique n° 236/77, 18 juillet 1977.

44 *Ibid.*

45 *Ibid.*

les domaines possibles de coopération industrielle et créer un climat propice au développement d'actions communes entre industries françaises et industries britanniques⁴⁶ ». Il s'agit d'organiser la coopération économique entre les deux pays. La réflexion menée sur le calendrier des réunions du Comité de coopération industrielle reflète la volonté d'inscrire la stratégie bilatérale dans un schéma plus large. Les réunions du CCI ne sont pas programmées au hasard. Elles s'insèrent entre l'échelle européenne et l'échelle mondiale. En effet, le Comité se réunit pour la première fois le 20 février 1978 à Paris, donc entre la réunion du G7 et celle du Conseil européen. De plus, il ne se cantonne pas aux questions bilatérales mais se penche aussi sur les aspects internationaux et communautaires de la politique industrielle, illustrant à nouveau l'imbrication des échelles de négociations. Les travaux du Comité permettent de rapprocher les positions dans un cadre bilatéral, afin de présenter un front uni aux échelles supérieures. Cet objectif est défini par les ministres français et britannique de l'Industrie à l'occasion de la visite officielle de M. Eric Varley à M. René Monory en février 1978 : il s'agit d'« améliorer la concertation bilatérale sur les politiques sectorielles, en particulier celles débattues au niveau communautaire⁴⁷ ». Pour assurer une bonne coordination entre le Comité et les ministères, il est prévu que ces rencontres entre ministres soient précédées de réunions préparatoires du Comité. La première réunion du Comité s'est donc tenue juste avant les entretiens ministériels. On convient que la prochaine réunion aura lieu un mois avant le sommet franco-britannique⁴⁸. Cette stratégie est tout à fait représentative des efforts britanniques pour exploiter leur adhésion à la CEE au mieux de leurs intérêts. Ce sont eux qui ont été à l'origine de la création du CCI. Il s'agit d'utiliser la France pour mettre au point une position qui pourra être mieux défendue à Bruxelles : « Le domaine le plus profitable pour une collaboration immédiate consiste à formuler une vision commune franco-britannique, en relation avec les activités de Bruxelles, ceci à la lumière de l'intervention croissante de Bruxelles dans les secteurs en difficulté⁴⁹. » Cette note du secrétaire d'État britannique à l'Industrie, Eric Varley, illustre la conscience à Londres du rôle grandissant de la CEE dans l'élaboration de politiques industrielles communes. La Grande-Bretagne a besoin de l'Europe, et donc de la France. Échelles bilatérale, européenne et communautaire doivent être imbriquées pour affronter la crise.

46 5 AG 3, carton 996, déclaration commune faite à la presse par Callaghan et Giscard à l'issue du sommet de Chequers, 13 décembre 1977.

47 NA/FCO 33/3468, lettre d'information du ministère de l'Industrie, n° 95, 5 décembre 1978.

48 NA/FCO 33/3465, ambassade britannique à Paris, James, 10 mars 1978.

49 NA/FCO 33/3468, Eric Varley, 3 mars 1978.

Les années 1970 constituent un tournant pour l'action de la Commission européenne dans le domaine de l'industrie⁵⁰. Le programme d'action de la Commission pour 1978 illustre ces perspectives nouvelles en « associant dans une même vision d'ensemble la relance de l'UEM, l'achèvement du marché unique et une série de politiques structurelles et sociales, articulant dynamiques de marchés et modes d'intervention ciblés⁵¹ ». Le ministre britannique de l'Industrie prend en compte cette nouvelle approche de la Commission et adapte sa stratégie. Il s'agit de s'entendre avec la France, pour peser davantage et utiliser l'Europe dans le sens de l'intérêt national. L'insertion du bilatéral dans le communautaire s'avère d'autant plus efficace qu'un consensus règne au sein de la Commission sur la nécessité d'une politique industrielle à cette échelle. Les difficultés des « champions nationaux » ont prouvé que même les plus grands marchés nationaux d'Europe étaient trop exigus pour affronter des firmes compétitives sur le plan mondial, d'où l'urgence de développer un grand marché européen. C'est donc l'approche interventionniste qui domine les Commissions Jenkins et Thorn, de 1977 à 1984⁵². L'arrivée au pouvoir des conservateurs en Grande-Bretagne en 1979 ne change pas cette donnée et Margaret Thatcher lance des actions en faveur des PME et des secteurs d'avenir, témoins de la convergence entre approches nationale et communautaire. Au début des années 1980, l'innovation, par exemple, constitue la nouvelle priorité de la Commission qui réoriente ses actions des industries en déclin vers celles de haute technologie. Cette recherche de coordination peut s'observer en particulier dans les secteurs industriels traditionnels tels que la sidérurgie, le textile ou les chantiers navals.

Les deux pays ont beaucoup d'intérêts communs du fait de leurs structures industrielles qui les rendent très vulnérables face à la crise et à la mondialisation et qui les amènent à chercher des solutions communes face à la concurrence accrue du Japon en particulier. Ce pays apparaît par conséquent de plus en plus à l'ordre du jour des conversations franco-britanniques. La stratégie bilatérale est utilisée pour faciliter les actions de la CEE contre le Japon. Les Français

50 Éric Bussière, « L'invention d'une stratégie : monde intérieur et politiques industrielles », dans Éric Bussière, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow, Jon Willem Borouwer & Pierre Tilly (dir.), *La Commission européenne, Histoire et mémoires d'une institution (1973-1986)*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2014, p. 268.

51 *Ibid.*

52 Arthe Van Laer, « Quelle politique industrielle pour l'Europe ? Les projets des Commissions Jenkins et Thorn (1977-1984) », dans Éric Bussière, Michel Dumoulin & Sylvain Schirmann (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au xx^e siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, Paris, CHEFF, 2007, p. 7-53.

utilisent même l'image du « cheval de Troie » pour évoquer la pénétration des investissements japonais au Royaume-Uni, et en particulier à l'occasion de la fusion entre Honda et British Leyland en 1979, alors que Renault avait fait des propositions en 1977⁵³. Les Français soulignent de même que, dans le domaine de l'électronique, les investissements japonais touchent cent-cinquante sociétés britanniques⁵⁴. Lors de l'entretien entre les ministres des Affaires étrangères le 2 décembre 1977, Français et Britanniques cherchent une parade pour contrer la concurrence japonaise. Ils évoquent « un Japon qui vend de plus en plus en Europe mais qui n'achète rien » et relèvent que les États-Unis ont réussi à trouver des solutions dont l'Europe devrait s'inspirer : « Les États-Unis ont persuadé les Japonais d'acheter beaucoup de produits agricoles américains pour conserver un équilibre commercial. On pourrait mener une mission communautaire début 1978 pour obtenir la promesse que le Japon achètera davantage à la CEE et réduira ses ventes dans quelques domaines sensibles⁵⁵. » En juillet 1978, le Comité de coopération industrielle décide de lancer une étude sur les implications du développement de l'industrie japonaise dans la prochaine décennie. Le Quai relève les différences d'approche entre la France et la Grande-Bretagne :

Les Britanniques se contentent d'identifier les secteurs où les Japonais sont les plus forts mais il faudrait identifier les facteurs qui ont empêché jusqu'à maintenant une implantation plus grande de l'industrie européenne sur le marché japonais. Il faut mettre en commun nos expériences. Nous y gagnerons car l'industrie britannique au Japon est double de la nôtre, en hommes comme en volume d'exportations⁵⁶.

Les Français proposent de mettre sur pied des groupes d'études constitués d'industriels des deux pays pour favoriser l'élaboration de stratégies communes d'implantation au Japon ou de résistance sur le marché européen, ainsi que le développement en commun de technologies de nature à faire face à la concurrence japonaise. Cette stratégie est conseillée par la Commission européenne⁵⁷. Les Français apparaissent ici comme des relais de l'Europe auprès des Britanniques. Le rôle des deux commissaires français et belge, François-Xavier Ortoli⁵⁸ et

53 5 AG 3, carton 996, préparation du sommet franco-britannique de septembre 1980.

54 *Ibid.*

55 NA/FCO 30/3510, compte-rendu de l'entretien Owen-Guiringaud, 2 décembre 1977.

56 ADMAE, carton 4449, note du 17 novembre 1978.

57 Éric Bussière, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow, Jon Willem Borouwer & Pierre Tilly (dir.), *La Commission européenne. Histoire et mémoires d'une institution, 1973-1986*, *op. cit.*, p. 275.

58 Éric Bussière, « François-Xavier Ortoli, inflexions et continuités d'une vision », dans *ibid.*, p. 73-79 ; Laurence Badel, Éric Bussière, Pascal Griset & José Manuel Barroso, *François-Xavier Ortoli. L'Europe, quel numéro de téléphone ?*, Paris, Descartes et Cie, 2011.

Étienne Davignon⁵⁹, n'est pas pour rien dans cette stratégie. La Commission disposait pour le secteur industriel d'instruments d'intervention qu'elle a pu pleinement exploiter grâce aux talents de négociateur d'Étienne Davignon, qui lui ont d'ailleurs valu le surnom de « Stevie Wonder »⁶⁰.

Le cas de l'industrie automobile reflète les avancées sur le terrain de la politique industrielle européenne. Les Français s'inquiètent des pertes de marché de leur industrie automobile en Grande-Bretagne : alors qu'en 1975, la France y est le premier investisseur étranger, elle n'occupe plus que le troisième rang en 1977, derrière l'Allemagne et le Japon⁶¹. De même, la production japonaise est préférée à celle de l'industrie britannique, les voitures étant considérées comme plus fiables et moins chères. Aux yeux des Français, le déclin de la production automobile en Grande-Bretagne, fleuron de l'industrie britannique, est symptomatique d'une crise grave qui menace l'industrie européenne. Dans ce secteur également, l'Europe a un rôle à jouer, d'autant plus que « l'industrie automobile a toujours été à l'avant-garde de l'intégration européenne⁶² ». Ainsi, les commissaires européens Altiero Spinelli et François-Xavier Ortoli, et le président du Comité des constructeurs du Marché commun, créé en 1972, élaborent dans les années 1970 une politique industrielle européenne : la Commission européenne doit pouvoir traiter directement avec les grandes multinationales européennes⁶³. Pour contrer la concurrence japonaise, la coopération dans le domaine de la recherche est indispensable. Le Quai souligne les contacts existants : un accord entre le Science Research Council et le CNRS a été conclu en juin 1976 et prévoit une réunion par an⁶⁴. Les efforts en recherche et développement deviennent vitaux pour les entreprises françaises et britanniques, contraintes de réorganiser leur production afin d'améliorer leur compétitivité face à leurs concurrents asiatiques.

59 François-Xavier Ortoli est vice-président de la Commission et en charge des affaires économiques et financières et des crédits et investissements. Étienne Davignon est responsable du marché intérieur et des affaires industrielles et de la gestion de l'union douanière, dans la Commission Roy Jenkins (président du 6 janvier 1977 au 5 janvier 1981). Ancien chef de cabinet de Paul-Henri Spaak et de Pierre Harmel, il a été le premier président de l'Agence internationale pour l'énergie. Il succède à François-Xavier Ortoli comme vice-président de la Commission européenne en 1981.

60 Arthe Van Laer, « Quelle politique industrielle pour l'Europe ? Les projets des Commissions Jenkins et Thorn (1977-1984) », art. cit., p. 7-53.

61 ADMAE, carton 4449, note du 17 novembre 1978.

62 Sigfrido Ramírez-Pérez, « L'industrie automobile, du défi américain au défi japonais », dans Éric Bussière, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow, Jon Willem Borouwer & Pierre Tilly (dir.), *La Commission européenne, op. cit.*, p. 278.

63 *Ibid.*

64 ADMAE, carton 4449, note du 17 novembre 1978.

Les Britanniques sont très demandeurs sur la question de la coopération économique. Le différentiel entre les économies française et britannique justifie cette position. Après avoir obtenu la création du Comité de coopération industrielle, ils essaient de garder l'initiative et d'entretenir l'élan donné à la coopération franco-britannique lors du sommet de Chequers. Le Lord Mayor de Londres par exemple organise un dîner le 3 mai 1978 auquel assistent notamment le ministre français de l'Industrie, M. Giraud, le secrétaire d'État britannique au Commerce et au Travail, M. Dell, des hommes d'affaires de nombreuses compagnies ainsi que des fonctionnaires des deux pays. Il est significatif de constater que le Foreign Office est lui aussi représenté, en la personne de Lord Goronwy-Roberts, dont la présence devra « mettre en valeur l'intérêt du Foreign Office pour la coopération industrielle franco-britannique⁶⁵ ». De même, l'ambassadeur britannique à Paris, Nicholas Henderson suggère que « l'invitation des Français pour le dîner du 3 mai passe par l'ambassade par une lettre expliquant la signification forte de cette occasion et l'importance du statut du Lord Mayor⁶⁶ ». Une autre initiative est lancée par le ministre de l'Énergie Eric Varley. Elle est accueillie favorablement par le ministre des Affaires étrangères David Owen, qui note que « l'idée d'une petite conférence sur un week-end plus tard dans l'année pour amener les ministres français et britanniques, les fonctionnaires et les hommes d'affaires à discuter d'une coopération bilatérale est une bonne idée, [et que] cela contribuerait à donner un nouvel élan à la coopération franco-britannique si les élections législatives aboutissent à la formation d'un gouvernement de gauche⁶⁷ ». Le ministre de l'Industrie ménage l'avenir de cette coopération industrielle en rencontrant des membres du Parti socialiste et s'assure de leur soutien dans ses projets. Le gouvernement britannique poursuit ses initiatives : le secrétaire d'État à l'Industrie propose en 1980 d'inviter en Grande-Bretagne une mission française à la suite de la Conférence franco-britannique sur la coopération industrielle tenue au Wilton Park en février 1979. Cette mission comprendra douze industriels français menés par le président du patronat, M. Ceyrac. Ils rencontreront des membres importants du gouvernement et des représentants de l'industrie⁶⁸. Il s'agit pour les Britanniques de faire évoluer l'image sombre d'une économie déclinante et de donner « un aperçu de la situation économique et des perspectives pour créer une impression favorable

65 NA/FCO 33/3468, lettre d'information du ministère de l'Industrie, n° 95, 5 décembre 1978.

66 *Ibid.*

67 NA/FCO 33/3468, David Owen, 10 mars 1978.

68 NA/FCO 46/2187, Gladstone, 8 décembre 1980.

et montrer l'attractivité d'investir en Grande-Bretagne⁶⁹ ». Du 23 au 25 février 1979, une trentaine d'industriels des deux pays se réunissent au Centre de conférence international du Foreign Office de Wilton Park. Les conclusions portent sur la nécessité d'une coopération pour répondre aux « nouveaux défis technologiques et en réaction à la concurrence extérieure de plus en plus vive ». L'accent est mis sur « la rationalisation des productions nationales, la collaboration au niveau de la recherche et l'action à mener en commun sur les pays tiers⁷⁰ ». Le Conseil franco-britannique poursuit ses activités dans ce sens. Un colloque par exemple est organisé à Arundel les 20 et 21 octobre 1979 sur le thème de l'adaptation des entreprises à la nouvelle situation économique mondiale. La Chambre de commerce et d'industrie franco-britannique joue également un rôle pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle et stimuler la coopération. Dans le contexte difficile des années 1970, elle fait évoluer son positionnement. En 1976, par exemple, a lieu le congrès « Entente cordiale new-look » qui réunit deux-cent-cinquante représentants du patronat et des syndicats français et britanniques. Le ministre français de l'Industrie et de la Recherche, Michel d'Ornano, cite des axes nécessaires de coopération, tels que « la recherche de positions communes visant à faire progresser la définition d'une véritable politique communautaire ». Il fixe comme objectif à la coopération entre la France et la Grande-Bretagne de renforcer la puissance et la cohésion industrielle de l'Europe⁷¹. Les actions menées par la Chambre de commerce et d'industrie franco-britannique, par le Conseil franco-britannique et par le gouvernement britannique pour mobiliser les industriels et les associer de près aux politiques industrielles rejoignent l'approche communautaire : Étienne Davignon place cette stratégie au cœur de son action. Le commissaire et ses fonctionnaires multiplient leur participation à des colloques. Il s'agit de « construire une coalition de soutien pour ses projets, loin en amont de leur proposition formelle⁷² ».

De nombreux obstacles freinent cependant la coopération industrielle entre la France et la Grande-Bretagne. Il s'agit d'abord d'obstacles structurels au niveau des entreprises : les entreprises françaises et britanniques ont souvent, même dans les secteurs considérés comme les plus prometteurs, des fabrications qui sont plus concurrentes que complémentaires⁷³. Ainsi s'explique l'échec des projets de collaboration entre Renault et British Leyland. Le ministre

69 *Ibid.*

70 ADMAE, carton 4433, ministère de l'Industrie, bilan du colloque de Wilton Park, 6 mars 1979.

71 ADMAE, carton 4433, discours du ministre Michel d'Ornano au congrès de la Chambre de commerce franco-britannique, 10 octobre 1976.

72 Arthe Van Laer, « Quelle politique industrielle pour l'Europe ? Les projets des Commissions Jenkins et Thorn (1977-1984) », art. cit., p. 7-53.

73 ADMAE, carton 4449, quatrième réunion du CCI du 21 juin 1979.

britannique Eric Varley note d'ailleurs que « les industriels anglais et français se connaissent assez mal et se rencontrent rarement⁷⁴ ». On peut relever d'autre part des facteurs d'ordre politique. En effet, en 1979, les élections mettent fin au gouvernement travailliste, annonçant une réorientation de la politique économique. Les Français notent que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur en Grande-Bretagne complique les choses :

L'attachement de Sir Keith Joseph, le nouveau ministre, au système de libre entreprise, a conduit ce dernier, lors de sa rencontre avec Giraud, à souligner l'ambiguïté du concept même de coopération industrielle : pour le ministre britannique, l'initiative dans ce domaine appartient au secteur privé et les gouvernements doivent se contenter d'échanger des informations et de créer un climat favorable⁷⁵.

208

De même, pour expliquer les déceptions dans le domaine de la coopération industrielle, les Britanniques notent-ils que « la politique adoptée par la France depuis les élections de mars a rendu le développement de projets communs plus difficile » et que, « en dépit de la posture libérale adoptée en public par le gouvernement français, sa politique est toujours aussi interventionniste dans les secteurs clés »⁷⁶. Chaque gouvernement accuse donc l'autre de défendre ses intérêts nationaux, par manque de réelle volonté de coopération et de coordination. Mais de nouveau, les Britanniques sont demandeurs : ils cherchent des explications et des solutions. L'ambassadeur occupe un rôle central en ce sens, artisan du rapprochement franco-britannique et interlocuteur privilégié des deux côtés de la Manche. C'est donc naturellement que Nicholas Henderson prend position et lance des initiatives. Pour celui-ci, les causes du manque de coopération sont à chercher du côté des fonctionnaires et des départements concernés. Henderson critique le manque de courroies de transmission entre le gouvernement et les échelons inférieurs. Ce problème explique l'absence de suivi des sommets franco-britanniques. Ainsi, le sommet de 1977, fondateur en matière de coopération économique, s'avère très décevant, malgré les mécanismes créés. Henderson se dit « consterné par l'attitude négative des hauts fonctionnaires qui accompagnaient Varley à Paris le 20 février⁷⁷ ». Pour pallier ces problèmes, l'ambassadeur propose de créer un « point central de contrôle afin de s'assurer que l'action décidée par les deux chefs de gouvernement soit effectivement prise en charge et que leurs décisions ne soient pas trop

74 ADMAE, carton 4433, ministère de l'Industrie, 21 février 1979.

75 *Ibid.*

76 NA/FCO 33/3465, préparation de la visite du Premier ministre à Paris, 24 novembre 1978.

77 NA/FCO 33/3465, Goodall à Henderson, 17 avril 1978.

modifiées par les départements concernés sans justification⁷⁸ ». Henderson vise en premier lieu le département de l'Industrie « blasé par la coopération industrielle en général et qui considère le nouveau comité comme inutile et prise de tête⁷⁹ ». L'ambassadeur critique ce comportement antifrçais et antieuropéen, caractéristique à ses yeux d'une partie de l'élite dirigeante britannique et dont les conséquences sont nuisibles à l'économie du pays. Il cite l'exemple de l'industrie aéronautique britannique, enjeu entre Européens et Américains, avant de rentrer dans Airbus Industrie en 1979. L'arrivée des conservateurs au pouvoir est l'occasion pour l'ambassade britannique à Paris de lancer de nouvelles initiatives : si le Comité de coopération industrielle ne remplit pas son rôle, il faut chercher une solution, à d'autres échelles. Une fois de plus, les Britanniques cherchent dans le sommet le moyen de relancer la coopération avec Paris :

À l'ambassade, notre point de vue est que le CCI n'est pas très utile. L'idée que j'ai en tête est la suivante : le Premier ministre pourrait suggérer au président que chacun soit accompagné par un petit groupe d'hommes d'affaires lors du sommet. Ceux-ci pourraient s'entretenir et en faire le compte-rendu à la fin du sommet. Il me semble qu'un tel face à face correspond à la philosophie du nouveau gouvernement selon laquelle les affaires doivent d'abord être de la responsabilité des hommes d'affaires⁸⁰.

La situation de l'économie britannique

Les Français sont déçus par l'évolution de l'économie britannique. Après trois ans de profonde récession, une politique d'austérité est lancée par le gouvernement Callaghan en 1976. Ce programme, présenté fin 1976 au Fonds monétaire international, en contrepartie d'un prêt important⁸¹, a été facilité par les revenus du pétrole et par une attitude modérée des syndicats. Le gouvernement britannique s'appuie sur la faiblesse de son économie pour revendiquer une renégociation de sa contribution au budget communautaire. Ses difficultés expliquent aussi en grande partie le refus du Royaume-Uni de se lier au système monétaire européen, notent les Français⁸². Le bilan réalisé par le Quai d'Orsay en 1980 montre les limites de la reprise :

Particulièrement éprouvé par la crise économique mondiale, le Royaume-Uni s'est vu contraint en 1976-1977 à de sévères mesures d'assainissement. Celles-ci,

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*

80 NA/FCO 33/4117, préparation du sommet de novembre 1979, Hibbert à Palliser, 30 juin 1979.

81 Il s'agit de 3,9 milliards de dollars.

82 ADMAE, carton 4431, note du 25 janvier 1979.

après avoir permis un redressement spectaculaire de l'économie, se heurtent maintenant à certaines limites [...]. Durant les six premiers mois de 1980, la stagnation de l'économie britannique, perceptible dès la seconde moitié de l'an dernier, s'est transformée en une véritable récession qui peut s'observer à tous les niveaux : baisse du produit intérieur brut, détérioration du marché de l'emploi, augmentation du déficit budgétaire de l'État, baisse de la demande⁸³.

Les Français expliquent la récession par des facteurs structurels : particulière sensibilité de l'économie britannique aux fluctuations des marchés internationaux établis à Londres ; faiblesse de l'appareil productif engendré par une productivité médiocre, des investissements insuffisants, une perte de compétitivité et des parts de marché à l'étranger ; chômage récurrent ; déficit de la balance commerciale ; tendances inflationnistes⁸⁴. Les Français sont donc pessimistes et soulignent l'importance des grèves dans le secteur de l'industrie mécanique par exemple en septembre et octobre 1979, ou encore, au début de l'année 1980, dans la sidérurgie⁸⁵.

210

L'évolution, aussi bien que l'évaluation de la situation de l'économie britannique, constitue un enjeu considérable pour les relations franco-britanniques. Ceci explique que des analyses différentes soient présentées par les uns et les autres à l'appui d'argumentations opposées. Les Français dénoncent les bilans biaisés établis par la Grande-Bretagne. En France même, la situation de l'économie britannique est présentée de façon plus ou moins favorable, selon les critères retenus. On assiste ainsi à une utilisation politique des chiffres. Le pétrole représente une des clés de ce débat. En effet, les revenus générés par la ressource sont souvent sous-évalués par les Britanniques. Au contraire, les Français insistent sur le rôle déterminant des revenus pétroliers pour le redressement de l'économie britannique. L'ambassade de France en Grande-Bretagne publie des chiffres encourageants en 1979 et souligne que « le pétrole et le gaz de la mer du Nord constituent le principal soutien de la croissance puisque la production d'hydrocarbures s'est accrue de 50 % entre juin 1978 et juin 1979⁸⁶ ». Ces analyses permettent aux Français de prouver, chiffres à l'appui, l'irrecevabilité des revendications britanniques concernant leur contribution au budget communautaire. L'étude menée par l'ambassade évoque plus généralement le niveau de vie en Grande-Bretagne en prenant en compte le pouvoir d'achat. Les chiffres montrent alors que le niveau de vie est certes

83 ADMAE, note du 1^{er} septembre 1980.

84 *Ibid.*

85 Grève de trois mois à la British Steel Corporation qui représente plus de 90 % de la sidérurgie britannique.

86 ADMAE, carton 4157, ambassade de France en Grande-Bretagne : « Situation et perspectives économiques et monétaires au Royaume-Uni », n° 578, 10 septembre 1979.

inférieur à celui que l'on trouve en France ou en Allemagne, mais « beaucoup moins qu'on ne le croit habituellement⁸⁷ ». En effet, les chiffres utilisés sont ceux des Nations unies et de la Banque mondiale, qui comparent entre eux les PIB par tête fondés sur les parités de pouvoir d'achat : « D'après ces chiffres, le niveau de vie réel a augmenté de 1970 à 1975 en Grande-Bretagne à peu près au même rythme qu'aux États-Unis, alors qu'il progressait un peu plus rapidement en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et un peu moins rapidement en Italie⁸⁸. » L'enquête compare ces résultats avec ceux utilisés par le *Central Statistical Office* de Grande-Bretagne, pour illustrer l'instrumentalisation des chiffres. La méthode qui repose sur les taux de change fait apparaître une dégradation sensible du PIB par habitant en Grande-Bretagne de 1972 à 1977 par rapport à la moyenne européenne. Celle qui repose sur la base des parités de pouvoir d'achat montre une dégradation du niveau de vie relatif en Grande-Bretagne, mais beaucoup moins sensible. Le gouvernement britannique a donc choisi la méthode reposant sur les taux de change, c'est-à-dire celle qui fait apparaître le Royaume-Uni dans la situation la plus défavorable. Si ce choix permet aux Britanniques de se poser comme victimes de la CEE et de revendiquer une renégociation de leur contribution budgétaire, il présente l'inconvénient de renforcer l'image d'une économie à la dérive et d'un pays dont il n'y a rien à attendre en matière de coopération.

LA FRANCE & LA GRANDE-BRETAGNE FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Pétrole et jeux d'échelles

La question de l'énergie figure à l'ordre du jour de tous les sommets franco-britanniques⁸⁹. L'enjeu est considérable, tant pour la France que pour la Grande-Bretagne. Il s'agit de placer les discussions bilatérales dans la perspective des sommets industriels ou d'assurer le suivi des positions adoptées au G7. Le pétrole apparaît à l'ordre du jour des sommets franco-britanniques comme une question communautaire⁹⁰ parce que les années 1970 sont marquées par une grave crise pétrolière qui oblige les Européens à réfléchir en matière de solidarité. Cependant, cette question comporte aussi des enjeux bilatéraux qui ne peuvent être dissociés de l'échelle communautaire. Elle s'inscrit également dans une échelle plus vaste, illustrée par la décision de Valéry Giscard d'Estaing de convoquer une conférence entre pays producteurs et pays consommateurs. On devine que les Français et les Britanniques ne sont pas intéressés par les

87 *Ibid.*

88 *Ibid.*

89 Voir annexe 6, p. 327-329.

90 *Ibid.*

mêmes échelles de négociation. Lors du premier choc pétrolier, Paris privilégie l'échelle européenne alors que Londres se tourne vers l'échelle multilatérale. Les Britanniques sont d'accord pour coopérer avec les États-Unis dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie. Valéry Giscard d'Estaing met en garde ses partenaires européens contre une mainmise américaine sur ce dossier sensible et obtient notamment la mise en place d'un « conseil énergie », lors de la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères le 15 octobre 1974, afin de parler des relations extérieures de la CEE pour l'énergie⁹¹. La délégation britannique se fait tout de suite remarquer par sa mise au point. Les Britanniques estiment en effet que « la politique de l'énergie de la Communauté doit demeurer réaliste et ne pas entraver les politiques nationales choisies par les États membres⁹² ». Ainsi, dès 1974, les Français rentrent en conflit avec les Britanniques sur la fréquence des réunions des instances communautaires pour faire face au premier choc pétrolier. Le Conseil des ministres de l'Énergie des Neuf se réunit en décembre 1974 pour fixer des objectifs pour 1985 : diminuer la dépendance communautaire envers l'énergie importée, lancer une politique d'économie d'énergie, développer d'autres énergies. La question du prix du pétrole reflète les mêmes divergences d'approche : Les Britanniques considèrent en effet le dispositif de prix minimum de sauvegarde⁹³ comme l'instrument privilégié d'une politique communautaire. Pour les Français au contraire, ce dispositif ne comporte que des inconvénients. Ils soulignent en particulier le risque d'affrontement avec les pays producteurs de pétrole : « La bonne fin du dialogue Nord-Sud ne permet pas d'envisager de mettre sur pied des mécanismes commerciaux de défense vis-à-vis de l'extérieur qui seraient susceptibles d'être interprétés comme un défi par les pays producteurs de pétrole⁹⁴. » En cas de crise, les Britanniques privilégient donc le cadre de négociation mis en place par les États-Unis, l'Agence internationale de l'énergie, ce qui reflète leur attachement durable à la « relation spéciale » entre les deux pays.

La question du pétrole possède donc une dimension bilatérale forte, à l'origine de tensions récurrentes entre les deux pays. En effet, elle touche aux territoires et à l'approvisionnement en énergie, questions liées à la notion de souveraineté de l'État. La localisation des gisements a fait espérer à la France des découvertes par l'intermédiaire des recherches de compagnies françaises. Les archives françaises comportent de nombreuses cartes illustrant des scénarios de

91 5 AG 3, carton 1941, compte-rendu du Conseil des ministres des Affaires étrangères, 15 octobre 1974.

92 *Ibid.*

93 Analogue au MSP de l'Agence internationale de l'énergie.

94 ADMAE, carton 4449, note du 3 novembre 1976.

partage du plateau continental pour étudier la solution la plus avantageuse⁹⁵. Les Français soulignent souvent « l'importance majeure de la mer du Nord, mer intérieure européenne » :

Si les pays riverains, essentiellement l'Angleterre et la Norvège, procédaient à des attributions rapides de titres miniers de recherche et d'exploitation, la mer du Nord pourrait, d'ici 1980, représenter un élément très important de l'approvisionnement de l'Europe, de l'ordre du tiers de ses besoins. Il me semble que nous devons inlassablement, dans toutes les instances européennes, souligner ce fait fondamental⁹⁶.

Les Français critiquent la politique britannique « de plus en plus nationaliste » qui rentre en conflit avec l'objectif français de « communautarisation du plateau continental »⁹⁷. La négociation sur le plateau continental oppose les deux pays. Le litige est d'abord soumis à la Cour internationale de justice puis, à la demande de la France, à un tribunal arbitral en 1974. La sentence prononcée en 1977 permet à la France d'« entreprendre des recherches pétrolières dans une zone jugée prometteuse⁹⁸ ». La France se place ici sur le double terrain du national et du communautaire. En Grande-Bretagne, l'État accentue son implication dans l'exploitation du pétrole de la mer du Nord. En 1974, le livre blanc du gouvernement propose la création d'une société d'État et la mise en place d'un nouveau régime fiscal sur le pétrole. Il s'agit de « donner à l'État non seulement un pouvoir de contrôle mais plus encore un pouvoir d'intervention directe dans l'exploitation du pétrole au nom de l'intérêt national⁹⁹ ». Avec la création de la British National Oil Corporation (BNOC) en 1975, le gouvernement participe directement à l'exploration et à l'exploitation pétrolifère en mer du Nord, par le biais notamment des attributions de licences dont les règles sont profondément modifiées au profit des intérêts nationaux. Les Français suivent de près la politique de la BNOC qu'ils qualifient de « bras séculier de l'État¹⁰⁰ ». En effet, la compagnie est étroitement liée aux pouvoirs publics qui choisissent les dirigeants et les politiques suivies. C'est le secrétaire d'État à l'Énergie qui nomme le président. De plus, un autre organisme est créé, l'Offshore Supplies Office, qui avantage les entreprises britanniques dans l'exploitation du pétrole de la mer du Nord en les encourageant à investir. Alors qu'avant 1974 la

95 5 AG 3 carton 995.

96 5 AG 3, carton 1946, ministère de l'Industrie et de la Recherche, 19 juin 1974.

97 5 AG 3, carton 995, note de Jean-Pierre Dutet, 18 juillet 1974.

98 5 AG 3, carton 996, Dutet, 23 février 1977.

99 René Leboutte, « La Grande-Bretagne et l'Europe face aux chocs pétroliers de 1974-1979 », dans Éric Bussière, Michel Dumoulin & Sylvain Schirmann (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au xx^e siècle*, op. cit., p. 94.

100 ADMAE, carton 4432, note du 22 septembre 1977.

prospection et l'exploitation étaient menées par des entreprises étrangères – américaines pour la plupart –, les compagnies britanniques regagnent le terrain perdu. « Dès 1977, un quart de l'exploitation est ainsi assuré par des entreprises britanniques, tandis que les sociétés américaines couvrent encore 43 % de la production, la France seulement 2 %¹⁰¹. » Les Français envient cette construction originale que représente le lien entre l'État et la BNOC. La toute-puissance de la Compagnie nationale de pétrole est critiquée, d'autant plus qu'elle est à l'origine d'une politique de prix qui ne sert pas les intérêts de la France : en effet, le prix du pétrole de la mer du Nord est fixé non pas par le gouvernement britannique mais par les compagnies productrices et la BNOC qui, pour des raisons fiscales, sont tenues de se conformer aux conditions du marché ; la référence étant le pétrole libyen ou algérien, l'alignement s'établit sur les prix des pays les plus radicaux de l'OPEP¹⁰². Cette politique énergétique permet à la Grande-Bretagne de s'assurer des revenus notables, ce que les Français ne manquent pas de souligner : « la hausse du prix du pétrole depuis deux ans a rapporté au gouvernement britannique 3,5 fois le montant de sa contribution nette à la CEE¹⁰³ ». Les Français réclament des accords de gouvernement à gouvernement, accords que les Britanniques ont beau jeu de refuser catégoriquement comme contraires à une politique énergétique commune qu'eux-mêmes récusent par ailleurs : « Il y a trop peu de pétrole dans la mer du Nord par rapport à la demande des pays membres. Si nous commençons à vendre de grandes quantités de pétrole en traitant avec des membres individuels de la CEE, nous entrerons rapidement en collision avec la loi communautaire¹⁰⁴. » Cette question est relancée par les Français à la suite du deuxième choc pétrolier et dans l'espoir qu'un gouvernement conservateur sera plus conciliant que le gouvernement travailliste : l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979 laisse espérer aux Français une amélioration des relations franco-britanniques sur les hydrocarbures : « Rompant avec le dirigisme et le nationalisme de M. Benn, le libéralisme des conservateurs devrait être plus favorable aux activités des entreprises françaises¹⁰⁵. » Les Français attendent une participation des groupes français à la relance de l'effort d'exploration. En effet, « les conservateurs, après avoir rendu responsables les travaillistes et la BNOC du ralentissement de l'exploration en mer du Nord, ont annoncé leur

101 *Ibid.*, p. 95.

102 ADMAE, carton 4432, note du 1^{er} septembre 1980.

103 « Les recettes fiscales s'élèveront à quatre milliards de livres en 1980-1981 alors que la contribution budgétaire est d'un milliard de livres. » (5 AG 3, carton 997, note de Guy de Panafieu, 11 février 1980.)

104 NA/FCO 30/3510, note du 7 décembre 1977.

105 ADMAE, 4433, note du 25 octobre 1979.

intention de relancer l'exploration dans l'offshore britannique¹⁰⁶ ». Du reste, la France compte bien profiter de cette relance pour acheter davantage de pétrole brut à la BNOC¹⁰⁷. Prenant note que « les domaines dans lesquels [les Français] recherch[ent] des contreparties se prêtent mal à une approche communautaire – [n'étant] pas forcément en harmonie avec ceux de [ses] partenaires¹⁰⁸ – », Paris privilégie les négociations sur une base bilatérale. En effet, la France se distingue des autres membres de la CEE : « Les Pays-Bas, avec la Grande-Bretagne, sont producteurs d'hydrocarbures ; l'Allemagne a une conception libérale de la politique économique et sa situation financière la rend moins vulnérable à la hausse des prix du pétrole ; l'Italie se trouve dans une situation comparable à la situation de la France mais sa faiblesse politique l'empêche de faire valoir ses vues¹⁰⁹. » Les Français attendent beaucoup du nouveau ministre britannique de l'Énergie, David Howell. Ce dernier a indiqué en effet que « les pouvoirs exorbitants de la Compagnie nationale de pétrole cesseraient et qu'une partie du domaine minier de la BNOC serait vendue aux autres compagnies¹¹⁰ », ce dont les Français se réjouissent¹¹¹. Au sein de l'Europe, la France est consciente qu'elle est « le pays qui a le plus intérêt à une politique européenne de l'énergie¹¹² ». À l'opposé, la Grande-Bretagne est, des Neuf, celle qui est la moins intéressée par cette politique. Cette situation est parfaitement résumée par l'entretien au sommet entre le président français, le Premier ministre britannique et les ministres des Affaires étrangères, lors du sommet franco-britannique des 19 et 20 novembre 1979. Lord Carrington pose une question, significative : « Que veut dire une politique énergétique communautaire dont on me parle à l'occasion dans les capitales européennes ? » Valéry Giscard d'Estaing répond : « La manière de gérer les ressources nationales, donc le pétrole britannique » ; le ministre britannique des Affaires étrangères reprend ensuite une revendication française : « Le Royaume-Uni devrait donner son pétrole à prix préférentiel ? Vous croyez au père Noël ! ». Le président français conclut sur la nécessité de mettre en place « une organisation du marché du pétrole »¹¹³. Les problématiques synthétisées dans cette confrontation illustrent bien l'enjeu spécifiquement

106 *Ibid.*

107 « Il est important pour notre approvisionnement de pouvoir disposer de ressources d'origine britannique. Les sociétés françaises veulent passer avec la BNOC des contrats à long terme portant sur des quantités significatives. » (*Ibid.*)

108 ADMAE, carton 4432, note du 1^{er} septembre 1980.

109 5 AG 3, carton 1946, note du 22 juillet 1973.

110 ADMAE, carton 4432, note du 5 novembre 1979. La BNOC, Compagnie nationale de pétrole, créée en 1975, est étroitement liée aux pouvoirs publics : choix des dirigeants, ressources financières, « ligne générale ».

111 « Il faut se féliciter de cette libéralisation qui renforcera l'effort d'exploration en mer du Nord et constitue une incitation supplémentaire pour la participation de nos compagnies. » (*Ibid.*)

112 5 AG 3, carton 1941, note du 29 juillet 1974.

113 5 AG 3, carton 996, compte-rendu du sommet des 19-20 novembre 1979.

bilatéral que cette question communautaire comporte¹¹⁴. Les espoirs français sont vite déçus. La BNOC, qui rencontre des difficultés financières importantes, demande un surprix ou « prime de sécurité d’approvisionnement » et cherche à obtenir le paiement d’avance, ce qui n’est pas du goût des Français. Si la Grande-Bretagne s’est dotée d’une politique énergétique qui pose des problèmes au plan communautaire, cette dernière lui permet d’atteindre dès 1978 son objectif prioritaire : l’autosuffisance des approvisionnements pétroliers.

Avec le second choc pétrolier, c’est l’hypothèse d’une crise mondiale durable qui conduit les gouvernements à rechercher le consensus¹¹⁵. Des solutions doivent être proposées au sommet économique mondial qui se tiendra à Tokyo les 28 et 29 juin et dont les travaux préparatoires ont commencé en mars. Les stratégies de coordination sont plus que jamais à l’ordre du jour, donnant lieu à des jeux d’échelles qui prennent place dans un calendrier bien préparé (tableau 5).

216

Le défi pétrolier en 1979 : la France, la Grande-Bretagne, l’Europe & le monde

Tableau 5. Le pétrole dans les échelles de négociation en 1979

12-13 mars	22-23 mars	18-19 mai	5 juin	13 juin	14-16 juin	21-22 juin	28-29 juin	19-20 nov.	29-30 nov.	4 déc.
Paris	Tokyo	Washington	Paris	Paris	Paris	Strasbourg	Tokyo	Londres	Dublin	Bruxelles
CE	Réunion préparatoire du G7	Réunion préparatoire du G7	Visite de Thatcher	Entretiens bilatéraux	Réunion préparatoire du G7	CE	G7	Entretiens ministériels Sommet franco-britannique	CE	Conseil énergie de la CEE

Échelle mondiale

Échelle communautaire

Échelle bilatérale

Un consensus franco-britannique doit d’abord être obtenu grâce aux entretiens bilatéraux. La visite de Margaret Thatcher le 5 juin à Paris accorde une large place à l’énergie, dans l’optique du G7. Le Foreign Office indique la ligne à suivre : « Il faut comparer nos notes sur le sommet de Tokyo à venir¹¹⁶. » Paris soumet à Londres un mémorandum sur les questions pétrolières et souhaite procéder à un échange de vues. C’est l’objet des entretiens du 13 juin, quelques jours avant le G7, au cours desquels Sir Jack Rampton, du département de l’Énergie et M. Hannay, du Foreign Office, sont chargés de faire part des réactions britanniques par rapport aux propositions françaises.

114 Voir annexe 6, p. 327-329.

115 *Ibid.*

116 NA/FCO 33/3957, préparation de la visite de Thatcher, note du 31 mai 1979.

Échelles bilatérale et européenne sont étroitement imbriquées. Les entretiens du 13 juin 1979 rappellent la nécessité d'élaborer une stratégie commune : « Nous avons souligné l'importance que nous attachions à ce qu'au terme des débats du Conseil énergie puis du Conseil européen, la Communauté puisse faire état d'une position commune à Tokyo. Le chef du département énergie du Foreign Office a déclaré partager d'une façon générale nos préoccupations¹¹⁷. » Après le G7, cette stratégie se poursuit : il s'agit de mettre au point, dans le cadre bilatéral, le suivi des décisions prises à Tokyo. Le secrétaire d'État à l'Énergie, David Howell, confirme cette stratégie : « J'ai rencontré Giraud le 19 novembre dans le cadre du sommet franco-britannique et nous avons discuté de la perspective de relations plus étroites sur les questions énergétiques. Nous sommes d'accord avec les Français : il faut sécuriser l'approvisionnement, maintenir l'élan donné au sommet de Tokyo fin juin¹¹⁸. » Cette rencontre entre ministres français et britannique de l'Énergie se place dans la perspective des rencontres entre ministres de l'Énergie des pays de la CEE qui sont intégrés au processus de préparation du Conseil européen. L'emboîtement des échelles entre bilatéral, européen et mondial devient crucial pour faire face à la crise. Il témoigne de la volonté d'agir de concert de façon rapide et efficace, contrairement aux errements de 1973. Cette action coordonnée s'inscrit de plus dans la durée : un groupe d'experts s'institutionnalise sous le nom de Monitoring Group et se réunira régulièrement pour prolonger cette concertation, bien après 1979¹¹⁹.

Sur cette question comme sur les autres, l'échelle bilatérale interagit sur les autres échelles. L'agenda et les questions traitées dans les différentes enceintes permettent d'en souligner la pertinence¹²⁰. L'échelle européenne joue un rôle croissant par le biais de la Commission et cherche à s'insérer dans l'échelle mondiale :

La Commission impose sa présence au sein de l'Agence internationale de l'énergie, représentative des intérêts occidentaux, où son influence grandit peu à peu. Elle parvient à convaincre les États membres de la nécessité d'appuyer ses efforts en matière de surveillance et de limitation des importations lors du second choc pétrolier par une action au sein de l'AIE que valident les décisions du G7 à Tokyo en juin 1979¹²¹.

117 ADMAE, carton 4432, télégramme n° 2123-2132, Sauvagnargues, 15 juin 1979.

118 NA/FCO 96/964, lettre de Howell au secrétariat à l'Énergie, 26 novembre 1979.

119 Noël Bonhomme, « Sommets du G7 et régulation économique internationale dans les années 1970 », *Relations internationales*, vol. 157, n° 2, 2014, p. 111-130.

120 Voir annexe 5, p. 325, 326.

121 Éric Bussière, « Au cœur d'un faisceau d'interdépendances : l'énergie », dans Eric Bussière, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow, Jon Willem Borouwer & Pierre Tilly (dir.), *La Commission européenne, op. cit.*, p. 385.

Cette négociation avait été préparée par le Conseil européen de Strasbourg peu de temps avant, les 21 et 22 juin¹²². Suite à une proposition française, le Conseil européen décide alors de limiter les importations pétrolières de la CEE à un niveau inférieur ou égal à celui de 1978. Cette décision est remarquable car elle permet aux Européens de présenter un front uni lors du sommet des pays industrialisés qui se réunit quelques jours plus tard à Tokyo. Forts de cette solidarité, les pays membres de la CEE parviennent ainsi à faire adopter une stratégie fondée sur l'économie d'énergie, les ressources alternatives et la coopération internationale, objectifs recherchés par le président français depuis 1974¹²³. Cependant, au moment où semble émerger une politique européenne de l'énergie, lors du sommet de Strasbourg de juillet 1979, les Britanniques prennent leurs distances et freinent le processus. En effet, Londres peut modifier la donne par sa politique de production. Ainsi, les Français soulignent que, depuis 1979, les estimations de production du Royaume-Uni n'ont cessé d'être revues à la baisse¹²⁴. Lors du sommet de Strasbourg, l'engagement de limitation des importations pour la CEE est établi à partir d'un chiffre de production britannique de 125 à 135 millions de tonnes pour 1980 qui permettait de dégager un excédent pour l'exportation de 30 à 40 millions de tonnes. Lors de l'éclatement de l'engagement communautaire en objectifs nationaux, Londres a indiqué que ce chiffre ne pouvait être retenu et a prudemment admis la production d'un surplus de 5 millions de tonnes¹²⁵. Le climat du sommet franco-britannique s'en ressent. Les entretiens entre les ministres David Howell et André Giraud mettent au jour la profondeur des désaccords entre Paris et Londres. En effet, le gouvernement conservateur a révisé à la baisse ses objectifs de production, rendant plus difficile la fixation par pays d'un objectif d'importations pour 1985 qui soit compatible avec l'engagement pris à Tokyo. L'Élysée dénonce cette stratégie « unilatérale¹²⁶ » qui « menace la réalisation des objectifs communautaires adoptés à Strasbourg et précisés à Tokyo, de réduire les importations de pétrole de la CEE de 1980 à 1985 au niveau atteint en 1978¹²⁷ ». Le ministre français s'inquiète d'ailleurs de la décision britannique de ne pas vendre de pétrole à la France en 1980 et 1981. David Howell justifie la position britannique qui selon lui « résulte des arrangements commerciaux

122 Voir annexe 5, p. 326.

123 *Ibid.*

124 ADMAE, carton 4449, note du 22 août 1980. Le livre brun publié en juin par le département de l'Énergie annonce pour 1980 une production de 80 à 85 millions de tonnes et, pour 1984, une production de 95 à 135 millions de tonnes de pétrole.

125 ADMAE, carton 4449, note du 22 août 1980.

126 5 AG 3, carton 996, note de Guy de Panafieu, préparation des entretiens Giraud-Howell, 15 novembre 1979.

127 *Ibid.*

conclus par la BNOC » et du fait que Total a « précisé ses demandes trop tard¹²⁸ ». Margaret Thatcher ajoute : « Nous vendons déjà 28 % de notre pétrole à l'Europe : nous n'avons rien à nous reprocher¹²⁹. » Au cours des entretiens, le président français critique également le niveau élevé du prix du pétrole britannique, « supérieur au prix irakien¹³⁰ ». Il demande une « organisation du marché du pétrole¹³¹ ».

La solidarité européenne difficilement acquise est donc malmenée par les Britanniques dont la politique pétrolière suscite des griefs français et communautaires. Les décisions de Strasbourg et Tokyo seront progressivement remises en cause par les Britanniques. Paris et Londres affichent des positions communes sur certains points mais les intérêts nationaux l'emportent, remettant en cause les décisions obtenues dans d'autres enceintes. Si le sommet franco-britannique de novembre évoque la nécessité d'assurer le suivi des acquis de Tokyo, plaçant l'échelle bilatérale dans la continuité des échelles communautaire et mondiale, ces jeux d'échelles ne parviennent pas à faire s'accorder des positions somme toute inconciliables. L'articulation recherchée par Paris et Londres entre les échelles de négociation s'avère donc peu efficace dans le cas du pétrole. L'exemple de l'année 1979 en apporte la preuve. La Grande-Bretagne a développé une politique énergétique qui laisse peu de place à la coopération avec la France. Trouver un terrain d'entente avec un pays qui possède d'importantes ressources énergétiques et qui compte garder les mains libres pour affronter les chocs pétroliers s'avère bien difficile. De son côté, la France développe d'autres ambitions.

Quelle place pour la Grande-Bretagne dans la stratégie nucléaire française ?

Pour faire face au défi énergétique engendré par les deux chocs pétroliers, la France choisit une autre voie, le nucléaire. La coopération avec les Britanniques est-elle plus aisée ? Dans ce domaine ce sont les Britanniques qui sont en position de demandeurs. Alors que la première moitié des années 1970 est marquée par le développement d'une politique énergétique britannique centrée sur le pétrole avec le début de l'exploitation des gisements en mer du Nord, le gouvernement conservateur à partir de 1979 relance le nucléaire. Les Britanniques reconnaissent la réussite du programme nucléaire français et le rôle du président français dans cette politique qui assure à la France une position inédite. Le Foreign Office fait un parallèle entre les politiques française et britannique en matière de politique

128 5 AG 3, carton 996, entretiens Giraud-Howell, 19 novembre 1979.

129 *Ibid.*

130 *Ibid.*

131 5 AG 3, carton 996, note de Guy de Panafieu, préparation des entretiens Giraud-Howell, 15 novembre 1979.

énergétique et souligne le bien-fondé des choix au plus haut niveau de l'État¹³². Au contraire, la politique nucléaire britannique est incertaine ; industriels et pouvoirs publics explorent donc les possibilités de coopération avec l'industrie européenne : « General Electric songe à une production de réacteurs PWR¹³³ au cas où cette filière serait retenue par le gouvernement. L'Agence britannique de l'énergie atomique veut valoriser son acquis technologique dans la construction des surrégénérateurs. La compagnie britannique d'électricité s'intéresse au programme Superphénix¹³⁴. » Les Français se disent prêts à des contacts exploratoires en vue de déterminer les orientations d'une coopération mais en posant des conditions : « Nous devons tenir compte de nos engagements internationaux, en particulier vis-à-vis des Allemands pour les surrégénérateurs et de nos partenaires du projet Superphénix. Nous estimons normal que soit prise en considération l'expérience industrielle que nous avons acquise pour certaines techniques (production de centrales électronucléaires¹³⁵). » La visite d'État en juin 1976 constitue une première étape dans l'évolution des relations nucléaires entre les deux pays. Le Foreign Office note que « le temps est venu [pour eux] de revoir [leur] notre attitude hésitante envers la France¹³⁶ ». Les conversations bilatérales favorisées par le schéma établi en 1976 permettent des avancées : les Britanniques abandonnent leur politique discriminatoire envers la France dans le champ nucléaire sur un point précis et sensible, celui de la vente de plutonium. En 1975, la Grande-Bretagne avait décliné la demande française d'approvisionnement en plutonium en arguant du fait qu'elle n'était pas en mesure de fournir la qualité requise, ce qui est un faux prétexte répondant à un calcul pour « ne pas fâcher » les Français, qui ont déjà dû essuyer « le refus du tunnel sous la Manche »¹³⁷. Cependant, c'est l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1979 qui permet aux Français d'envisager une véritable coopération dans le domaine du nucléaire, la Première ministre Margaret Thatcher annonçant dès juin 1979 que le gouvernement britannique devra « chercher des moyens de donner au nucléaire plus d'importance dans la relation¹³⁸ » entre les deux pays. Les Français remarquent que les conservateurs, moins sensibles que les travaillistes aux arguments antinucléaires, s'intéressent davantage à cette énergie dans le contexte de la nouvelle crise pétrolière. Le nouveau secrétaire d'État à l'Énergie, David Howell, est décrit comme « un

132 NA/FCO 96/964, ambassade britannique à Paris, Reginald Hibbert, 5 novembre 1979.

133 PWR : *pressurised water reactor* (réacteur à eau pressurisée).

134 5 AG 3, carton 995, note du 10 novembre 1976.

135 *Ibid.*

136 NA/FCO 33/3162, Palliser à Sir John Hunt, 9 juillet 1976.

137 NA/FCO 33/3162, note du 27 janvier 1975.

138 NA/FCO 33/2896, discours de Margaret Thatcher, juin 1979.

jeune technocrate qui veut pousser le nucléaire¹³⁹ ». Il procède à une réévaluation des besoins énergétiques à moyen terme de la Grande-Bretagne, estimant que l'énergie nucléaire est amenée inévitablement à jouer un grand rôle dans le futur. Les Français relèvent les signes de l'évolution des positions britanniques par rapport au gouvernement travailliste :

Depuis son élection, Thatcher a multiplié les déclarations favorables au développement de l'énergie nucléaire. Après avoir fait savoir combien elle avait été impressionnée par sa visite à des installations nucléaires en France, elle s'est rendue dans le centre britannique travaillant sur la technologie la plus avancée dans ce domaine, c'est-à-dire celle des surgénérateurs et a déclaré son intention de s'engager résolument dans cette voie¹⁴⁰.

Ce sont donc de nouvelles perspectives qui s'ouvrent à la collaboration franco-britannique. En témoigne par exemple la réflexion sur l'adoption de la technique PWR, c'est-à-dire la formule des réacteurs à eau ordinaire adoptée par tous les grands pays industriels. Ce choix constituerait un tournant puisque pendant des années, la Grande-Bretagne a choisi la filière AGR. Le Royaume-Uni est conscient de la nécessité d'un partenariat étranger : les principaux groupes industriels nucléaires britanniques, la Nuclear Power Company (NPC) et la United Kingdom Atomic Energy Authority (UKAEA) viennent rencontrer au printemps 1979 le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à Paris¹⁴¹. Les Français soulignent que le fait d'aider les Anglais à maintenir vivant leur programme pourra avoir pour effet bénéfique d'« éviter l'intervention américaine » et de « favoriser la standardisation des centrales européennes à partir du modèle français »¹⁴². Les négociations sont longues et incertaines et rien n'est encore réglé au début des années 1980. Les Français se plaignent des incertitudes britanniques, le gouvernement n'ayant « pas encore tranché entre la filière purement nationale (AGR) et le système PWR (licence Westinghouse)¹⁴³ ». Ils se méfient encore de la « relation spéciale » et pensent que, « malgré le choix logique d'un accord avec la France pour la licence d'exploitation, les Britanniques n'accepteront jamais d'être en position de demandeurs à l'égard des Français et rallieront le camp américain »¹⁴⁴. Il reste à la France pendant l'espoir d'une collaboration sur les réacteurs rapides :

139 ADMAE, carton 4432, article de la presse britannique : « Britain's North Sea Oil to Finance Nuclear Power », 8 juin 1979.

140 ADAME, carton 4447, fiche de préparation du sommet franco-britannique de novembre 1979.

141 ADAME, carton 4449, note du CEA, M. Lecourtier, 12 novembre 1979.

142 *Ibid.*

143 5 AG 3, carton 995, note de M. P. Emeury, 15 septembre 1980.

144 *Ibid.*

Dans ce domaine en revanche, notre avance et l'absence totale des États-Unis les inciteront à collaborer avec nous. Notre position est de maintenir notre supériorité dans la société SERENA (qui possède la licence en France des surgénérateurs) et de faire payer une somme forfaitaire comme droit d'entrée. Ces deux conditions posent au Royaume-Uni un problème politique et financier. Je ne pense pas que nous ayons intérêt à faciliter la solution en modérant nos exigences¹⁴⁵.

222

En outre, la convergence franco-britannique se développe dans le domaine du retraitement. Les deux pays ont atteint un niveau comparable de technologies qui favorise de nombreux échanges et un partage du marché. Cette question s'avère extrêmement sensible en ce que les aspects militaires du nucléaire sont étroitement liés à ses caractéristiques civiles. En 1973 et 1974, deux événements invitent à réfléchir au développement du nucléaire et à ses dangers : le choc pétrolier et l'explosion nucléaire indienne. La France et la Grande-Bretagne se rapprochent alors par la conscience commune d'une évolution dangereuse du monde qu'il faut contrôler. Valéry Giscard d'Estaing reconnaît le premier qu'il faut développer largement la puissance nucléaire, sinon, le monde manquera d'énergie, ce qui pourra mener à la guerre. Pour contrôler cette évolution, le président français crée un comité interministériel pour la politique nucléaire étrangère, qui se réunit initialement une fois par mois, puis tous les deux ou trois mois. Développer l'énergie nucléaire signifie développer le commerce nucléaire, d'où le problème de la non-prolifération. L'explosion nucléaire indienne de 1974 et le relatif succès de quelques autres pays mettent l'accent sur cet engrenage dangereux. Les États-Unis diffèrent le retraitement et le développement des surgénérateurs au titre de ce danger. Le président Ford suggère même un arrêt complet des opérations de retraitement¹⁴⁶. Mais les Français, attachés à préserver leur politique nucléaire indépendante, analysent autrement la position de Ford et Carter. Pour eux, il existe une politique américaine officieuse qui consiste à « s'assurer que le marché de l'uranium soit contrôlé à travers le droit de veto sur le retraitement¹⁴⁷ ». Ce contrôle américain constitue bien sûr pour la France une menace considérable. Sur ce plan, les Français sont soutenus par les Britanniques, signe de la convergence d'intérêts entre deux puissances nucléaires qui possèdent une forte expérience en la matière et tiennent à préserver leur avantage. Le Quai d'Orsay s'alarme des prises de position américaines et note que les Français ont, « face aux Américains, un intérêt commun avec les Anglais et les Allemands :

145 *Ibid.*

146 ADMAE, carton 4450, note du 22 février 1977.

147 NA/FCO 33/3162, réunion UKASE-CEA, 7 octobre 1977.

sauver le retraitement et les surgénérateurs¹⁴⁸ ». Craintes d'ailleurs partagées par le Foreign Office¹⁴⁹. Au sommet franco-britannique de novembre 1978, les deux gouvernements reconnaissent leur intérêt commun à démontrer que le retraitement n'augmente pas les dangers de prolifération nucléaire¹⁵⁰. Les Français et les Britanniques jouent un rôle actif pour diminuer les risques de prolifération nucléaire. Alors qu'il s'agit d'une politique traditionnelle pour ces derniers, cela constitue un tournant pour la France. Dépositaire avec les États-Unis et l'URSS du traité de non-prolifération (TNP), la Grande-Bretagne abrite le groupe qui a donné naissance aux « directives de Londres ». La présidence de Giscard constitue un tournant de la politique française de non-prolifération : si elle ne signe pas le TNP, la France accepte de rejoindre un régime multilatéral de contrôle en adhérant au club de Londres en 1975. Le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN) se réunit de manière informelle pour définir une politique commune de contrôle des exportations de biens et technologies nucléaires afin d'empêcher des proliférations incontrôlées. La décision française de rejoindre le groupe s'explique à la fois par les risques illustrés par l'essai indien de 1974, par la volonté présidentielle et par les pressions américaines, « les États-Unis conditionn[ant] la poursuite de leur assistance à la France sur le nucléaire militaire à sa coopération en matière de prolifération¹⁵¹ ». On mesure bien ici à quel point la frontière entre usages civils et militaires est perméable. La nouvelle politique française se traduit par des mesures concrètes en 1978 : Paris décide de ne pas livrer l'usine de retraitement vendue aux Pakistanais ; lors de sa rencontre avec Carter le 6 janvier, Giscard s'engage à ne fournir à ses clients que des technologies qui ne permettent pas de produire du plutonium ou de l'uranium hautement enrichi¹⁵². Les Britanniques soulignent les initiatives du président français, notamment la création d'un « Conseil de politique nucléaire extérieure » qui marque sa volonté de centraliser le contrôle des exportations nucléaires. Ils saluent en outre le rôle de Xavier de Nazelle¹⁵³, artisan aux côtés du président français du tournant de la politique française de non-prolifération

148 ADMAE, carton 4420, direction des affaires générales des relations culturelles, scientifiques et techniques, note du 12 janvier 1977.

149 « Nous partageons les inquiétudes françaises sur les propositions de non-prolifération avancées par Ford le 28 octobre, susceptibles de nuire aux intérêts français et britanniques ; nous devons rester en contact étroit. » (NA/FCO 33/2896, note du 4 novembre 1976.)

150 NA/FCO 33/3465, note du 24 novembre 1978.

151 Jean-Philippe Baulon, « Un tournant dans la politique française de non-prolifération : la présidence Giscard », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 126, n° 2, 2012, p. 137.

152 *Ibid.*

153 Xavier du Cauzé de Nazelle, diplômé de l'ÉNA, est conseiller à l'ambassade de Moscou avant d'être nommé conseiller technique chargé des affaires étrangères au secrétariat général de l'Élysée en 1969. En 1974, à quarante-huit ans, il devient directeur des affaires scientifiques au Quai d'Orsay. En 1981, il est nommé ambassadeur en RDA. Il quitte la politique en 1982. De 1982 à 1986, il est responsable des affaires internationales à la Croix-Rouge française.

et désigné pour présider le Groupe des fournisseurs nucléaires. Son action est jugée très méritoire par le Foreign Office : « Bien sûr Nazelle n'a pas tout fait tout seul. Il a dû surmonter les forces de l'administration française, en particulier du Commissariat à l'énergie atomique, mais il a été soutenu par Giscard¹⁵⁴. » Les Britanniques connaissent donc les divergences entre le chef de l'État et le CEA dirigé par André Giraud dont la politique « proliférante » provoquait l'« indignation » de Giscard¹⁵⁵. Ils sont conscients non seulement du rôle particulier du président français, mais aussi des contraintes qui pèsent sur lui et qui freinent le rapprochement avec la Grande-Bretagne sur la question de la prolifération. Il s'agit par exemple de contraintes liées à la politique intérieure avec la pression gaulliste, croissante à l'approche des élections législatives. Le Foreign Office observe alors que « les vues du CEA prennent plus d'importance » : « Il y a de bonnes raisons politiques qui expliquent que le gouvernement ne veuille pas prendre de risques sur les questions nucléaires en ce moment. Avec les élections législatives, il ne veut pas devenir une cible pour ses adversaires ou, plus grave, constituer une cause de dissensions au sein de la majorité, dont Chirac et le RPR pourraient profiter¹⁵⁶. »

La nouvelle convergence franco-britannique sur la non-prolifération, du fait du caractère hautement sensible de la question, rencontre de nombreuses limites. La priorité pour La France est de garder son indépendance et sa marge de manœuvre dans un secteur clé de sa puissance. Les Britanniques regrettent les réserves françaises et le manque d'engagement dans une structure multilatérale. Ils critiquent le rôle du Comité interministériel sur les exportations nucléaires et du CEA qui entrave les décisions du Groupe de fournisseurs nucléaires, reprochant aux Français de « traîner des pieds pour prévoir une réunion » et de suggérer que les problèmes soient discutés « par des canaux diplomatiques normaux plutôt que collectivement »¹⁵⁷.

Les négociations sur l'énergie : un révélateur de méthodes et pratiques toujours au cœur du bilatéral

Si la diplomatie évolue vers des formes nouvelles de coopération internationale, des pratiques traditionnelles subsistent, qui s'adaptent finalement très bien à la nouvelle architecture des relations internationales. Le *linkage* occupe une place de choix dans les stratégies de négociation entre la France et la Grande-Bretagne. Les deux partenaires cherchent une monnaie d'échange afin de faire prévaloir

154 NA/FCO 33/3162, note du 2 décembre 1977.

155 Georges-Henri Soutou, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands (1954-1996)*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du xx^e siècle », p. 36.

156 NA/FCO 33/3162, note du 2 décembre 1977.

157 *Ibid.*

leurs vues et d'atteindre leurs objectifs prioritaires. Lorsque les Britanniques comprennent que les Français sont intéressés par leur collaboration sur les PWR, ils envisagent immédiatement la contrepartie qu'ils pourraient en retirer sur le dossier qui leur tient le plus à cœur, le budget communautaire¹⁵⁸. Ce lien est d'autant plus important que les Britanniques sont conscients de la position centrale occupée par la France au sein de la CEE, les Français étant ceux qui « détiennent les clés de la question budgétaire », face à des Allemands qui ne leur « tiennent pas tête, ni sur le budget ni sur les autres affaires¹⁵⁹ ». Pour que le *linkage* soit efficace, il doit s'insérer dans les différentes échelles de négociation et donc s'adapter au calendrier. Les méthodes de négociation sont toujours reliées au calendrier : il s'agit d'utiliser au mieux la structure bilatérale du sommet pour se trouver en position de force. Le dossier du nucléaire doit donc avancer rapidement et faire en sorte « d'accélérer le processus de décision¹⁶⁰ » afin de permettre aux Britanniques d'avoir une monnaie d'échange lors du prochain sommet franco-britannique de novembre 1979. Les Français pratiquent également le *linkage*, par rapport à la question qui représente une source de tensions récurrentes dans les relations franco-britanniques, à savoir le pétrole. Une coopération franco-britannique sur le nucléaire pourrait avoir comme contrepartie pour la France des avantages dans le domaine du pétrole, ce qu'entrevoit la presse britannique : « Il faut savoir si les conservateurs chercheront un accord avec la France sur l'énergie nucléaire. La France pourrait vouloir en échange un accord d'accès privilégié au pétrole de mer du Nord¹⁶¹. » Dans la stratégie de *linkage*, les Britanniques se placent aussi sur le terrain communautaire. Si cette approche ne fait pas partie prenante de la politique énergétique britannique, en tant que membre de la CEE, la Grande-Bretagne ne peut l'ignorer : Londres tente de monnayer des concessions envers la CEE ou envers les initiatives du président français, en échange d'un rapprochement de la France de l'AIE : « Il peut y avoir un marchandage au sommet : les Français ont besoin du soutien de la Communauté pour la proposition de Giscard d'une conférence entre producteurs et consommateurs de pétrole ; nous espérons que les Français vont participer à l'AIE ou au moins qu'ils seront d'accord pour une participation communautaire¹⁶². » Mais les Britanniques mettent en balance

158 « Les Français veulent coopérer avec nous sur les surgénérateurs. C'est donc quelque chose à prendre en compte quand nous cherchons le moyen d'améliorer la négociation britannique sur le problème budgétaire. » (NA/FCO 96/964, James, ambassade britannique à Paris, 31 octobre 1979.)

159 *Ibid.*

160 NA/FCO 96/964, James, ambassade britannique à Paris, note du 26 octobre 1979.

161 ADMAE, carton 4432, article de la presse britannique : « Britain's North Sea Oil to Finance Nuclear Power », 8 juin 1979.

162 *Ibid.*

d'autres enjeux dans la négociation. En effet, la Grande-Bretagne renégocie en 1974 les termes de l'adhésion britannique et a besoin pour cela de la France : « La conférence producteurs-consommateurs est considérée à Bruxelles comme la conférence personnelle de Giscard. Nous sommes présentés comme ceux qui mettent des bâtons dans les roues, à cause de nos relations avec les Américains. Nous devons faire comme si nous soutenions les Français si nous voulons que Giscard fasse des concessions sur la renégociation en mars¹⁶³. » Un lien direct est donc établi par les Britanniques entre l'énergie et la renégociation.

226

Le fonctionnement traditionnel de la négociation franco-britannique se confirme dans un autre domaine : des partenaires privilégiés perturbent le couple franco-britannique. La Grande-Bretagne aspire à exister dans un schéma triangulaire. Cependant, alors que les Britanniques cherchent à instaurer une relation entre Paris, Bonn et Londres dans le domaine du nucléaire, les Français souhaitent préserver leur leadership. Ainsi, si le Commissariat à l'énergie atomique se montre favorable à une coopération franco-britannique, il tient à éviter de « transformer les accords actuels entre la France et l'Allemagne en accords à trois où la France perdrait immanquablement sa position majoritaire¹⁶⁴ ». Le cadre offert aux Anglais est donc celui d'un accord bilatéral. Les Britanniques quant à eux, après avoir échoué à trouver un accord sur les surgénérateurs avec les Français en 1973-1974, tentent en vain de provoquer la rupture des relations franco-allemandes¹⁶⁵. Les Français sont donc très méfiants, il importe selon eux de « maintenir, même si les perspectives sont limitées, des liens suffisants avec la Grande-Bretagne dans le domaine des réacteurs avancés, pour éviter l'amorce d'une coopération entre Londres et Bonn¹⁶⁶ ». Un autre acteur traditionnel s'invite dans les discussions entre la France et la Grande-Bretagne, rendant la négociation compliquée. Il s'agit des États-Unis, dont les Britanniques n'osent pas trop s'éloigner. Les Britanniques sont conscients de ne pas être en position de force dans le domaine de l'énergie nucléaire face à leurs partenaires européens. Ils comprennent que les Français « soient réticents à [leur] donner un rôle et un statut complet dans le partenariat européen » et jouent la carte de la prudence « vis-à-vis de ce qu'on [leur] propose¹⁶⁷ ». Les Britanniques continuent donc de négocier avec les Américains dans le dos des Français afin de conserver le plus longtemps possible toutes les options. Parallèlement les négociations se poursuivent avec les Français, lors du sommet franco-britannique de novembre 1979 entre le président français et le Premier

163 NA/FCO 2663, Acland, 27 janvier 1975.

164 NA/FCO 33/2876, note n° 17 sur la politique énergétique, 18 juin 1976.

165 ADMAE, carton 4449, note du 18 novembre 1978.

166 *Ibid.*

167 NA/FCO 96/964, note du 28 novembre 1979.

ministre britannique, et au cours des entretiens entre les ministres de l'Énergie Howell et Giraud. Les Français, prompts à dénoncer la « relation spéciale », ne sont pas dupes. Ils apprennent par le conseiller scientifique de l'ambassade française de Londres en visite aux États-Unis que « lors de la visite de Thatcher à Carter, les Britanniques ont proposé aux Américains d'étendre leur coopération aux surgénérateurs¹⁶⁸ ». Il a été proposé que le développement commun des travaux concernant ces réacteurs ait lieu en Grande-Bretagne où l'opposition antinucléaire est moins violente qu'aux États-Unis. La coopération qui touche au nucléaire apparaît donc comme très compliquée et risquée.

ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE, UN ATTRIBUT DE LA PUISSANCE

La France, la Grande-Bretagne & la défense de l'Europe : un lourd héritage

Un enjeu encore plus important, car lié à la défense de l'Europe, réunit la France et la Grande-Bretagne dans les années 1970. Il s'agit de la question de la coopération nucléaire franco-britannique en tant qu'élément constitutif d'un ensemble européen de défense. Cette problématique s'inscrit sur le long terme et permet de mettre en valeur la spécificité de la France et de la Grande-Bretagne comme seules puissances politico-militaires en Europe. Les avancées en matière de défense européenne ne peuvent donc se faire qu'avec la Grande-Bretagne¹⁶⁹. Avec la mise en place de l'Union de l'Europe occidentale et le rejet de la Communauté européenne de défense en 1954, la Grande-Bretagne a réussi à faire accepter par la France que l'Allemagne participe pleinement à la défense de l'Europe occidentale. Il s'agit donc pour elle d'une « victoire diplomatique¹⁷⁰ ». Cependant, il en découle un affaiblissement de sa position de leadership européen aux côtés de la France. En refusant les responsabilités pour exercer un condominium avec la France pour la défense de l'Europe, la Grande-Bretagne permet à l'Allemagne d'établir des relations bilatérales avec la France et d'acquiescer un partenariat stratégique avec cette dernière. Un autre facteur favorise l'éloignement entre la France et la Grande-Bretagne. Il s'agit de l'affaire de Suez qui entraîne des choix stratégiques opposés entre les deux pays. Une collaboration étroite dans le domaine du nucléaire se met en place entre la Grande-Bretagne et les États-Unis¹⁷¹. Au contraire, la France choisit

168 ADMAE, carton 4432, note de Sauvagnargues du 9 janvier 1980 : « Discussions anglo-américaines sur les surgénérateurs ».

169 Zaki Laïdi, *La Norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 22.

170 Claire Sanderson, *France, Grande-Bretagne et défense de l'Europe (1945-1958). L'impossible alliance ?* Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 358.

171 Des accords prévoient notamment des échanges d'informations sur les réacteurs militaires et sur les échanges de matières premières spéciales.

l'indépendance en accélérant son programme nucléaire. Quand le général de Gaulle propose en 1958 un directoire au sein de l'OTAN entre Français, Américains et Britanniques, la Grande-Bretagne refuse. Les obstacles à la constitution d'une défense européenne sont déjà présents¹⁷². La décision du général de Gaulle de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN en 1966 sonne le glas de l'entente franco-britannique sur la question de la défense européenne. Cette décision répond au refus britannique d'assurer à deux cette défense. Elle prend toute sa dimension si on la ramène à la signature du Pacte atlantique qui avait constitué l'apogée de l'entente sur la question de la défense européenne. Les bouleversements des années 1970 redonnent de l'actualité à cette problématique.

228

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing évoque l'éventualité d'un *pool*, autrement dit d'une mise en communs, franco-britannique des armes atomiques pour une défense européenne, domaine qu'il considère comme étant « un des éléments importants du développement de la politique de sécurité européenne », afin de « mieux utiliser ou coordonner leur action »¹⁷³ en la matière. Il s'agit d'un enjeu fondamental récurrent : le Premier ministre Heath attachait beaucoup d'importance à la coopération franco-britannique dans la défense. Il prononce une conférence à Harvard en mars 1967, qualifiée d'« expression la plus élaborée de ses théories sur la défense ». James Callaghan dans ses mémoires souligne que le but de Heath était de « réorganiser l'OTAN sur deux piliers, un pilier américain et un pilier européen, reposant sur la coopération nucléaire franco-britannique¹⁷⁴ ». Le 21 mai 1973, Heath et Pompidou posent en secret à Paris le problème d'une vraie défense européenne avec comme point de départ une coopération nucléaire franco-britannique¹⁷⁵. Cependant, l'Allemagne, qui joue un rôle politique croissant, ne peut être mise à l'écart de cette problématique de défense européenne : un mois après la rencontre Heath-Pompidou, le chancelier allemand Willy Brandt aborde avec le président français le thème d'une concertation franco-allemande en matière de défense. Pompidou assure le chancelier que « la France n'est pas favorable au projet qu'agitent officieusement les Anglais d'une force nucléaire franco-britannique¹⁷⁶ ». Certains souhaitent donner une suite aux conversations franco-britanniques : en 1979, Lord Soames confie à Jean-François Deniau, ministre français du Commerce extérieur : « Il faudrait un jour reprendre de façon très discrète les conversations entre Français

172 Claire Sanderson, *ibid.*, p. 407.

173 NA/FCO 30/2087, interview pour TF1, 13 mai 1974.

174 James Callaghan, *Time and Chance*, *op. cit.*

175 Lucien Bély, Georges-Henri Soutou, Laurent Theis & Maurice Vaïsse (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères (1589-2004)*, Paris, Fayard, 2005, p. 591.

176 Georges-Henri Soutou, *L'Alliance incertaine*, *op. cit.*, chap. x.

et Britanniques sur les problèmes de défense en Europe et notamment sur la coopération nucléaire. Dans les milieux dirigeants britanniques, les positions de fond à cet égard se sont profondément modifiées¹⁷⁷. » Cet entretien privé reflète le souhait de certains Britanniques de se rapprocher des Français dans ce domaine. Une réflexion se développe au sein du Foreign Office à la suite de l'entretien entre les ministres français et britannique de la Défense, Yvon Bourges et Frederick Mulley, le 4 avril 1977. Le Français soumet alors une proposition de contacts réguliers sur le nucléaire qui témoigne de l'intérêt que Valéry Giscard d'Estaing porte à la défense européenne. Les Britanniques s'interrogent sur le sens de cette proposition qui marquerait un glissement de la politique française de défense, les Français ne s'étant jusqu'alors jamais placés en position de demandeurs sur cette question¹⁷⁸. Le chef du département de la défense, Wilberforce, y voit trois raisons. Tout d'abord, les relations franco-britanniques ont pris un nouveau départ avec la visite d'État de 1976. Ensuite, les Français prennent conscience du coût financier et des problèmes techniques croissants liés au maintien et au développement de leurs forces nucléaires dans les années à venir. Enfin, ils s'inquiètent de la politique du président Carter et de ses positions antinucléaires¹⁷⁹. Wilberforce souligne par ailleurs le rôle déterminant du président français, « très intéressé par une politique de défense avec un aspect nucléaire ». Wilberforce, hostile à la proposition française, souligne l'opposition du Foreign Office¹⁸⁰. David Owen indique qu'il est impossible de donner une réponse positive à la proposition « d'une portée considérable » que Bourges a émise. Il rappelle la position du Premier ministre britannique formulée en décembre 1976 sur « la nécessité d'appréhender toute forme de collaboration nucléaire militaire avec la plus extrême prudence¹⁸¹ ». Cette méfiance n'a fait que se renforcer avec la perspective des élections en France qui pourraient voir arriver au pouvoir des ministres communistes. Cependant, le ministre des Affaires étrangères nuance ensuite sa position qui révèle la complexité de la question et les divisions au sein du Foreign Office prévoyant qu'une fois que la Communauté aura « avancé sur la route de l'intégration politique, il sera possible d'établir une institution de défense commune, où une force nucléaire franco-britannique pourrait logiquement constituer la composante nucléaire d'une capacité distincte de défense européenne¹⁸² ».

177 5 AG 3, carton 997, entretien Deniau/Soames, 4 septembre 1979.

178 « Les Français savaient que notre gouvernement était contre une collaboration sur le nucléaire militaire donc ils ne nous ont rien demandé jusqu'à présent. Pourquoi cette nouvelle approche aujourd'hui ? » (NA/FCO 33/3162, Wilberforce, 29 avril 1977.)

179 *Ibid.*

180 *Ibid.*

181 *Ibid.*

182 *Ibid.*

David Owen s'étonne que « les deux seules puissances nucléaires, membres de la même alliance, ne communiquent pas du tout sur la stratégie nucléaire ou sur d'autres questions nucléaires militaires¹⁸³ ». Il évoque l'éventualité d'une crise grave, conseillant au Premier ministre de « bien se concerter avec le président français sur un usage éventuel de l'arme nucléaire¹⁸⁴ ». Finalement, après avoir montré l'irréalité de l'approche française, Owen et Wilberforce en soulignent la pertinence, échangeant sur le fait qu'il serait bon « d'envisager au moins un début de dialogue, certes limité, avec les Français sur les questions militaires nucléaires, même si la coopération technique actuelle s'avère trop difficile pour l'instant ». Cette attitude illustre à nouveau que les Britanniques ont besoin des Français dans leur nouveau schéma des années 1970 au sein de l'Europe et qu'ils veulent donc les ménager : « Une réponse totalement négative à cette sorte d'approche ne s'accorderait pas à l'amélioration générale de nos relations avec la France de Giscard¹⁸⁵. » Cependant, la réponse très réservée et les circonvolutions employées dans le rapport émis par Wilberforce illustrent les réticences au sein du Foreign Office. Owen est considéré comme l'un des rares pro-Européens du Cabinet et cela transparait dans les échanges qui suivent l'entretien entre les ministres de la Défense. Le rapport de Wilberforce suscite des commentaires tranchés, tel celui du secrétaire privé Judd : « J'ai des idées bien arrêtées sur la collaboration avec la France et le concept d'une dissuasion nucléaire indépendante européenne. Ce serait un élément déstabilisateur dans l'équilibre mondial. Pour être crédible cette défense européenne devrait être étendue et donc coûteuse. Pour être réellement indépendante, elle devrait s'affranchir du parapluie américain¹⁸⁶. » Le rôle des États-Unis mentionné dans cette dernière phrase est évidemment déterminant. Les Britanniques sont conscients des contraintes qui pèsent sur eux et du caractère secret inhérent à ce type de conversations, à cause de leurs engagements vis-à-vis des Américains, « tout mouvement envers la France » devant « être mené avec la plus grande prudence et avec la caution de Carter, seulement après une consultation avec le président et les autorités américaines »¹⁸⁷. La nécessité de conversations franco-britanniques sur le nucléaire resurgit à l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1979. Le manque de connaissances mutuelles semble patent à la lecture du compte-rendu de l'entretien entre le président français et le Premier ministre britannique, le 19 septembre 1980, lors du sommet franco-britannique :

183 *Ibid.*

184 NA/FCO 33/3162, Wilberforce, 29 avril 1977.

185 *Ibid.*

186 NA/FCO 33/3162, Private Secretary, Judd, 5 mai 1977.

187 *Ibid.*

Thatcher. – Nos deux administrations pourraient-elles examiner la possibilité d'entreprendre une coopération plus étroite sur certains aspects de la défense ? Nos pays ont en commun, et eux seuls, d'être des puissances nucléaires en Europe. Or il semble qu'il n'y ait pas de coordination sur des problèmes tels que le déploiement ou les objectifs. Peut-on examiner ces questions ?

Giscard d'Estaing. – Ce serait sur un plan bilatéral. Y a-t-il eu un échange d'informations dans le passé entre nos États-Majors ? Le sujet mérite d'être examiné mais je ne connais pas la nature des relations entre votre politique de défense nucléaire et celle de l'OTAN.

Thatcher. – Nous avons une coordination, naturellement, et des objectifs fixés au sein de l'OTAN. Mais nous avons aussi la possibilité de reprendre la disposition de nos moyens nucléaires.

Giscard. – Nous n'avons pas de coordination avec l'OTAN pour nos forces nucléaires. Y a-t-il un domaine, pour la force nucléaire indépendante britannique, qui puisse être examiné avec nous indépendamment de l'OTAN ?

Thatcher. – Je crois. C'est à examiner.

Giscard. – Si c'est le cas, ce serait important et significatif. Qui est chargé d'examiner ces questions chez vous, le secrétariat à la Défense ou l'État-Major ?

Thatcher. – Le secrétariat à la Défense.

Giscard. – Chez nous de tels contacts ont lieu au niveau des militaires¹⁸⁸.

Si le gouvernement conservateur semble plus favorable à un rapprochement avec la France sur les questions de défense, le facteur américain cependant est toujours à prendre en considération. Le rôle des États-Unis apparaît bien ici comme un facteur incontournable des relations franco-britanniques et de leurs politiques nucléaires. Le contexte des années 1970 inquiète Français et Britanniques qui s'interrogent sur la pérennité de l'engagement américain en Europe. Le Centre d'analyse et de prévision en France met en garde contre un éventuel retrait américain et recommande la méfiance¹⁸⁹. Le contexte des négociations stratégiques américano-soviétiques inquiète beaucoup les partenaires européens des États-Unis. Les accords SALT de 1972, puis de 1979, permettent de s'interroger sur la valeur réelle désormais de la garantie nucléaire américaine à l'Europe. Les conversations entre les chefs des Planning Staffs

188 5 AG3, carton 996, Sommet franco-britannique, 19 septembre 1980.

189 Samy Cohen, « Prospective et politique étrangère. Le Centre d'analyse et de prévention du ministère des Relations extérieures », *Politique étrangère*, vol. 32, n° 6, 1982.

français et britanniques reflètent ces inquiétudes. Thierry de Montbrial évoque avec son homologue britannique la nécessité d'une organisation forte en matière de défense, sans laquelle « la Communauté ne pourra pas avoir de politique étrangère propre » ni d'autonomie. Il rappelle que la garantie américaine « n'est pas absolue » et qu'en conséquence « l'augmentation de la capacité de défense européenne devrait constituer l'objet premier d'une défense européenne », ce que les États-Unis attendent d'ailleurs des Européens¹⁹⁰. En outre, les Occidentaux craignent de plus en plus les progrès stratégiques des Soviétiques qui installent à partir de 1976 leurs SS 20 en Europe. En effet, la seule réaction possible pour les Américains consisterait dans des frappes en URSS, « ce qu'un président américain pouvait hésiter à décider en raison des risques encourus en retour sur les villes aux États-Unis¹⁹¹ ». De plus, les SS 20 n'entrent dans aucun des cadres de négociation sur les armements¹⁹². Les négociations entre les deux superpuissances inquiètent les alliés des États-Unis, justifiant le besoin de discussions bilatérales au plus haut niveau.

L'évolution de la politique de défense de la France

Une autre évolution favorise un rapprochement franco-britannique sur les questions politico-stratégiques. Les positions opposées suivies depuis Suez montrent davantage de convergence grâce au rapprochement progressif que le président français effectue à l'égard de l'OTAN. Cette évolution est favorisée par la prise en compte croissante de l'échelle mondiale et la volonté d'appréhender les problèmes sur le long terme. La mise en place du Centre d'analyse et de prévision en 1974 reflète ce souci de globalisation et d'anticipation, qui se développe sous Giscard et qui s'accompagne d'une tentative d'organiser le monde grâce à de nouvelles structures qui répondent à ces objectifs. Le CAP est à l'origine de l'évolution de la politique de défense de la France, qui va permettre de résoudre le paradoxe entre une politique de défense fondée sur le dogme de l'indépendance nationale et la priorité européenne de la politique étrangère de Valéry Giscard d'Estaing¹⁹³. En 1976, l'Élysée reconnaît l'utilité de la structure dans cette évolution en lui permettant de prendre part à la définition des objectifs de la politique de défense : le chef du CAP en particulier participe à un conseil de défense spécifique appelé « sécurité internationale ». Les Britanniques sont sensibles à l'importance nouvelle accordée par la France à l'approche globale et

190 NA/FCO 33/2873, « Anglo-French Planning talks », entretiens Montbrial-Butler, 24 février 1976.

191 Georges-Henri Soutou, *L'Alliance incertaine*, *op. cit.*, chap. x.

192 Engins nucléaires, ils n'entraient pas dans le cadre des MBFR ; engins d'une portée inférieure à 5 500 km, ils ne concernaient pas les SALT.

193 Samy Cohen, « Prospective et politique étrangère. Le Centre d'analyse et de prévention du ministère des Relations extérieures », *art. cit.*, p. 1055-1076.

prospective des nouveaux enjeux. Ils notent par exemple avec intérêt la création du nouveau centre de recherches dirigé par Thierry de Montbrial, l'Institut français des relations internationales, en 1979. L'ambassade britannique de Paris souligne que le président français veut rattraper le retard pris par la France dans ce domaine : l'ancêtre de l'Ifri, le Centre d'études de politique étrangère, avait peu d'impact à l'étranger. Les Britanniques soulignent en comparaison le poids de la recherche dans le domaine des relations internationales en Grande-Bretagne, qui dispose d'une institution renommée, Chatham House¹⁹⁴. Les Britanniques suivent de près la politique française de défense. Ils soulignent ainsi que « lors d'un récent discours à l'Institut français d'études de défense¹⁹⁵, Giscard a admis que le concept d'une France comme sanctuaire nucléaire n'était plus tenable » et font remarquer l'attitude « plus souple et pragmatique » du président français, qui semble « moins opposé à l'idée d'une collaboration entre forces françaises et forces de l'OTAN¹⁹⁶ ». Il s'agit en effet d'une évolution essentielle vers le concept de « sanctuarisation élargie ». Cette nouvelle doctrine fait l'objet de commentaires dans une publication de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres. La revue britannique voit dans les déclarations du général Méry en mars 1976 devant l'Institut des hautes études de défense nationale une critique rigoureuse du concept encore officiel de « représailles massives ». L'IISS souligne qu'en parlant de « sanctuarisation élargie », le chef d'état-major des Armées n'exclut pas que la France « prenne part à la bataille de l'avant ». Pour renforcer son analyse, la revue relève que le président, dans son discours du 1^{er} juin 1976, a qualifié les armes nucléaires tactiques d'« armes de combat » et a annoncé un effort en vue de l'accroissement des crédits pour les forces conventionnelles. Ces déclarations impliquent que Valéry Giscard d'Estaing ne pense pas que la France puisse s'isoler de l'Europe, dans l'hypothèse d'un conflit. C'est une nouvelle approche des problèmes de la défense et de la dissuasion selon la revue, qui estime que le président français accepte désormais les données de la « pensée stratégique occidentale »¹⁹⁷. Les Britanniques sont confortés dans leurs analyses par la décision de la France de rejoindre le Groupe européen indépendant de programme en 1976. La Grande-Bretagne avait pris l'initiative de créer l'Eurogroup en 1968 pour coordonner les positions européennes et celles de l'OTAN mais la France avait refusé d'y participer. Les Britanniques accueillent avec le plus grand intérêt les Français

194 NA/FCO 49/833, note de Gordon-Lennox, ambassade britannique à Paris, 26 janvier 1979.

195 Le 1^{er} juin 1976.

196 NA/FCO 33/2887, note du 16 juin 1976.

197 ADMAE, carton 4419, Londres, 10 mai 1977, l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne à Louis de Guiringaud : « La politique française de défense vue par l'Institut international d'études stratégiques de Londres », publication annuelle, *Strategic Survey* 1976.

dans le GEIP en 1976, le nouveau forum de la coopération européenne en matière d'armements, et soulignent l'évolution que cette nouvelle représente par rapport à l'indépendance chère aux Français¹⁹⁸. Les Britanniques se félicitent d'avoir pu ramener la France dans la coopération militaire au sein de l'Eurogroupe grâce au GEIP. Pour les Français l'intérêt n'est pas moindre ; il s'agit de structurer l'Europe pour peser plus lourd face à l'OTAN. La mise en place du GEIP va dans le sens des efforts du président français pour organiser à différentes échelles la concertation. Le GEIP en effet pourra « préparer des positions européennes dans le contexte d'une coopération avec les États-Unis et le Canada, avant la réunion avec l'OTAN¹⁹⁹ ». Cependant, les Français ont bien insisté pour faire rajouter le mot *indépendant* au nom choisi au départ, « Groupe européen de programme ». Cette demande reflète les divergences qui subsistent entre Français et Britanniques sur la relation à entretenir avec les États-Unis. Deux approches se côtoient, reflétant les divergences quant au dialogue transatlantique. Pour les Britanniques, un lien fort doit exister entre le GEIP et l'OTAN, ce qui ne correspond pas à la vision française. La première réunion, qui suit la création du GEIP, du groupe d'études stratégiques franco-britanniques à Londres le 1^{er} juillet 1977, est révélatrice de ces divergences. Alors que les Britanniques sont pressés de communiquer avec les Américains, les Français prônent l'attentisme.

198 « La France dans le passé n'a jamais été prête à coopérer sur la base multilatérale de la défense avec ses alliés européens. Mais cette année, elle a accepté de participer au travail du nouveau groupe qui tente d'harmoniser les politiques d'équipement des membres européens de l'Alliance. » (*ibid.*)

199 ADMAE, carton 4419, Londres, 10 mai 1977, l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne à Louis de Guiringaud.

Annexes

ENTRETIEN
AVEC LE PRÉSIDENT VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
LE JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012

Paris, rue Bénouville (xvi^e arrondissement)

Parmi les Premiers ministres britanniques qui se succèdent au cours de votre septennat, Harold Wilson, James Callaghan puis Margaret Thatcher, avec lequel avez-vous le plus facilement négocié ?

Wilson était difficile et déplaisant, mauvais humainement. Les réunions européennes étaient difficiles avec lui. Il était en fin de règne. Il ne cherchait pas à améliorer les relations.

Callaghan était pro-européen, ou plutôt intéressé par l'Europe. Il était courtois, cherchant à améliorer les relations.

Les relations étaient difficiles avec Thatcher. Elle voulait constamment affirmer sa supériorité, surtout la supériorité des femmes sur les hommes. C'était son caractère : elle voyait les négociations comme une bataille, avec vainqueurs et vaincus. Donc, ce qui était déplaisant, c'est qu'après une négociation dans laquelle tout le monde y avait trouvé son compte, elle affirmait publiquement avoir gagné sur les autres.

Pour le président, les deux pays les plus semblables sont le Royaume-Uni et la France :

Tradition monarchique, même culture intellectuelle, vieille démocratie, similitudes au niveau social, pays ayant eu un empire colonial et donc des responsabilités mondiales.

Mais les Britanniques ne voulaient pas d'une union contraignante (sauf peut-être Edward Heath).

Quels étaient les sujets les plus délicats que vous aviez à traiter avec les Britanniques ?

Pendant son mandat, deux moments importants de négociations :

Négociations monétaires (Jenkins, Callaghan). Callaghan n'y était pas complètement opposé mais n'a pas participé.

Négociations avec les États-Unis en matière de défense (euromissiles/SS 20). À la conférence de la Guadeloupe, Callaghan s'est montré très coopératif.

Il y a eu aussi l'affaire Thatcher, l'affaire irritante de son « I want my money back ». La situation était en trompe l'œil car d'apparence le Royaume-Uni était en déficit avec la CEE, à cause de ses droits de douane. C'était une période de tension, Thatcher avait un ton désagréable.

La France a-t-elle imposé ses vues au Royaume-Uni ?

Il n'y avait pas trop de contradiction entre les objectifs des deux pays. La France traitait plutôt de la construction européenne avec l'Allemagne et des affaires mondiales avec les Britanniques.

Qui a eu l'idée des rencontres régulières entre chefs d'État et de gouvernement et ministres français et britanniques (les sommets franco-britanniques) ?

310

C'était une idée de Pompidou. C'était une bonne idée, même s'il n'y avait pas de substance très intense, c'étaient des occasions de parler. C'étaient des rencontres plus détendues, moins formelles qu'avec les Allemands. Souvent, on choisissait des lieux avec des possibilités de détente (Rambouillet, la maison de campagne du Premier ministre britannique). Il n'y avait pas de conflit car chacun savait ce que voulait l'autre (par exemple l'accord monétaire européen en 1978). Vis-à-vis de la construction européenne, les Britanniques freinent mais veulent en être.

Le président français souligne qu'il apprécie la diplomatie britannique car elle a deux qualités principales :

Rapidité de circulation de l'information ; aisance de la mise en commun des informations (entre services).

Il conclut :

C'est une diplomatie très rapide.

La visite d'État de juin 1976 a été décrite à l'époque comme marquant un tournant historique dans les relations franco-britanniques. Qu'en avez-vous pensé à l'époque ? Et dans les années qui suivirent ?

Cette visite fut merveilleuse, avec un temps caniculaire. J'avais beaucoup de considération, de sympathie, pour la reine. Nous avons exactement le même âge, ce qui nous rapproche, crée des liens. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur, a tout organisé. C'est une visite sans grande portée. Il y eut un seul moment pénible : le discours à la Chambre, car tout le monde s'attendait à ce que je parle mal anglais. Avec la reine, nous avons échangé des cadeaux lors du dîner à Buckingham. Je vous livre une anecdote : l'ambassadeur britannique en France m'a demandé ce qui me ferait plaisir. Je ne savais pas trop quoi dire ; le montant

du plafond autorisé pour les cadeaux d'État était d'environ cinq mille francs. Je finis par demander un chien. Ce chien viendra d'une portée d'une chienne de la reine. Après Londres, la visite d'État s'est poursuivie en Écosse avec un dîner au château royal à Édimbourg dans une ambiance détendue.

Par rapport à vos prédécesseurs, avez-vous insufflé un changement avec le Royaume-Uni ?

Il n'y avait pas de contentieux (Pompidou avait permis au Royaume-Uni de rentrer dans la CEE) mais de la distance. (Pompidou n'aimait pas l'Allemagne.) Avec lui, l'ambiance se réchauffe.

Quels moyens utilisiez-vous pour communiquer avec le Royaume-Uni ?

Peu le téléphone, ce qui faisait une grande différence avec Helmut Schmidt, mais c'est logique car la France et la RFA s'étaient engagées à se consulter et à ne pas afficher de position différente, il fallait donc constamment se parler. Il n'y avait pas besoin de communiquer beaucoup car il y avait peu d'objectifs communs. La voie diplomatique classique était utilisée.

Jean François-Poncet était le plus anglophile de mes ministres des Affaires étrangères. J'avais de bonnes relations avec Henderson, mais avec ses prédécesseurs aussi. Les ambassadeurs britanniques avaient toujours quelque chose qui les rattachait à la France (une femme, une résidence secondaire...), ce qui facilitait les conversations.

Le Conseil franco-britannique avait peu ou pas d'influence.

Les Britanniques étaient-ils plus antisoviétiques que vous ?

Le président ne répond pas de manière tranchée :

Idéologiquement, c'est assez difficile à dire : Peut-être un peu plus. Il y avait un débat à l'ONU sur le désarmement et des propositions sur les moyens de contrôle. J'ai fait des propositions au niveau européen. Le Royaume-Uni n'était pas enthousiaste à cause de ses liens avec les États-Unis.

Comment fonctionnait le triangle Paris-Londres-Bonn ?

C'est une idée qui n'est pas pertinente, elle ne fonctionne pas. Ce n'est pas un triangle. Les relations avec le Royaume-Uni et la RFA étaient de même niveau mais sur des sujets différents : avec le Royaume-Uni, le monde ; avec la RFA, l'Europe, l'intégration.

Y a-t-il eu un Premier ministre britannique « européen » ?

Edward Heath autant que nous, décidé à aller aussi loin que nous.

Après lui, personne, même s'ils sont « soft » sur la construction européenne. Jenkins était favorable à un meilleur fonctionnement, une meilleure organisation de la CEE. Jenkins était hostile au système monétaire européen (à cause de la livre, de la politique active de la Banque d'Angleterre).

Sur la politique énergétique :

Il n'y avait pas de différences. Il y a eu une réunion du G7 à Londres sur les quotas d'achat de pétrole. La France et le Royaume-Uni étaient dans des situations différentes car le Royaume-Uni était producteur. Mais il n'y avait pas d'oppositions.

Sur l'Afrique :

Il n'y avait pas de conflit à propos des relations à avoir avec la Rhodésie ou l'Afrique du Sud car c'est clairement la zone d'influence britannique. Les deux pays avaient la même position sur l'apartheid, une position « prudente » pour qu'elle se termine sans engendrer le chaos.

312

Avez-vous été plus anglophile que vos prédécesseurs ?

Oui, je lis en anglais tous les soirs. Ma femme est de culture anglaise. Je ne lis le matin que des journaux de langue anglaise. Dans les négociations, je parlais anglais. Sauf quand les négociations étaient serrées ou techniques, je parlais français et je me faisais traduire car chaque mot compte à ce moment-là.

Y-avait-il des tensions, des conflits entre l'Élysée et le Quai d'Orsay ?

Non, il y avait une bonne communication. Louis de Guiringaud était très anglophile.

Sur le nucléaire :

Il n'y a pas eu de coopération nucléaire avec le Royaume-Uni car les Britanniques dépendaient totalement des États-Unis et la France avait fait le choix de l'indépendance totale. Il n'y a eu aucune volonté de la France ou du Royaume-Uni pour un projet européen sur ce sujet.

Sur l'aéronautique :

Dans le domaine de l'espace, les Britanniques se sont impliqués mais n'ont pas beaucoup participé. Sur Airbus, le projet était franco-allemand à la base ; il a fallu faire une place au Royaume-Uni et donc déterminer la part des avions à réaliser par eux (15 % dans le système).

Les questions agricoles ont-elles gêné les relations franco-britanniques ?

Oui, car ils trouvaient que la PAC coûtait trop cher, même s'ils en profitaient aussi. Il y avait un désaccord permanent. Ils remettaient ça sur la table chaque année au moment du vote du budget alors que la France voulait l'application simple du traité.

Y a-t-il eu un rapprochement britannique vers l'Europe à cause de la diminution de la relation spéciale avec les États-Unis ?

C'est difficile à dire. Il faudrait demander aux Britanniques. Je pense qu'à terme, les Britanniques rejoindront l'Europe sur la monnaie (dans une quarantaine d'années) car les États-Unis vont s'éloigner de plus en plus du modèle anglo-saxon et donc le Royaume-Uni sera amené à se rapprocher de l'Europe.

Les Britanniques avaient-ils une vision de l'Europe dans les années 1970 ?

Non, même Churchill n'en avait pas. À la rigueur peut-être Heath.

Remarques sur les acteurs de l'époque :

Gabriel Robin était très loyal, même s'il était assez « anti-OTAN » et de culture gaulliste. Claude Pierre-Brossolette, à l'époque secrétaire général de l'Élysée, ne s'occupait que des affaires internationales. Je le voyais tous les jours. Il recevait les ambassadeurs. Il traitait les télégrammes à me présenter. Il avait un bureau au même étage que moi.

DISCOURS DE VALÉRY GISCARD D'ESTAING
AU PARLEMENT LE 23 JUIN 1976

Monsieur le Lord chancelier, Monsieur le speaker, je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer pour m'accueillir dans ce palais de Westminster qui est, pour le peuple britannique, un haut lieu de son histoire et de ses institutions, et qui demeure pour le monde entier, et pour nous autres Français, le symbole d'une réussite inégalée dans l'art, pour les hommes libres, de se gouverner eux-mêmes. Parmi les vertus de votre Parlement, celle qui me paraît la plus digne d'admiration est la capacité qu'il a montrée, à chaque époque, de s'adapter aux temps nouveaux. Son rôle, sa composition, son équilibre interne se sont constamment modifiés depuis ses origines. Né d'une réaction de résistance à l'arbitraire du pouvoir, il s'est fait l'éducateur de la démocratie avant de s'en faire l'expression. Il a ouvert progressivement ses rangs à toutes les classes de la nation, et a toujours été assez sage pour consentir à temps aux réformes nécessaires. Il n'est pas étonnant que la nation britannique lui garde sa confiance. C'est à lui qu'elle doit, pour une large part, d'avoir traversé les siècles, comme ces navigateurs assez habiles pour tirer parti des vents contraires aussi bien que des vents favorables. Cette aptitude à s'adapter sans cesser d'être soi-même, cette faculté d'accepter le changement sans perdre la continuité sont les signes qui distinguent la vigueur des institutions. Elles sont aussi la marque des peuples forts. Si j'en parle aujourd'hui, c'est qu'elles me paraissent également nécessaires à nos deux pays pour s'adapter à une autre époque sur laquelle souffle ce que l'un de vos anciens Premiers ministres a appelé avec justesse le vent du changement. Or, ce vent, pour une fois, il ne souffle pas au travers de la Manche, d'un de nos pays vers l'autre, il vient de l'extérieur, et au lieu de nous éloigner, il nous rapproche. On peut parler sans fin des rapports de la Grande-Bretagne et de la France. On est sûr de faire sourire en évoquant l'histoire de cette très ancienne amitié, vaguement entrecoupée de huit siècles de rivalités et de guerre. Au xvi^e siècle, votre poète Philip Sidney en donnait la meilleure définition : « *That sweet enemy, France* ». Je noterai seulement que ce long antagonisme est pratiquement inséparable de la formation de nos personnalités historiques, et de même que l'adolescent se forme par antagonisme, de même les plus anciens États historiques d'Europe, je veux dire la France et la Grande-Bretagne, se sont largement constitués en s'opposant, ce qui est d'ailleurs une façon de s'appuyer l'un sur l'autre. Je n'abuserai pas de ce thème bien connu, si ce n'est pour vous

dire ceci : les motifs qui ont été à l'origine de la rivalité séculaire de nos deux pays sont ceux qui nous invitent aujourd'hui puissamment à nous rapprocher et à nous entendre. Je veux dire : le voisinage et la similitude de nos ambitions.

Le voisinage vient de prendre une forme organisée : celle de notre participation, pour la première fois dans notre histoire, à une même institution : la Communauté économique européenne. Depuis l'ouverture de la négociation d'adhésion en 1970, jusqu'au référendum de 1975, la Grande-Bretagne a annoncé, puis confirmé son choix historique. La France qui s'était interrogée, vous le savez, sur le sens de votre volonté, se réjouit d'être désormais votre partenaire. Depuis treize ans, nous avons dialogué des deux côtés de la porte, ce qui explique d'une part que nous nous soyons relativement peu rencontrés, et d'autre part que nous ne nous soyons pas toujours compris. Aujourd'hui, les données sont différentes. Nous souhaitons avoir avec vous des rapports aussi actifs et aussi confiants que ceux que nous entretenons avec nos premiers partenaires du Marché commun. Aussi, je souhaite que nous convenions d'organiser, avec votre Premier ministre, une rencontre annuelle régulière de nos deux gouvernements. Celle-ci serait complétée par un calendrier de consultations politiques, au niveau des ministres des Affaires étrangères, et des réunions appropriées de hauts fonctionnaires. Au sein de la Communauté, nous devons accroître nos relations bilatérales. Respectables mais insuffisantes sur le plan du commerce, prestigieuses, grâce au Concorde, mais limitées sur le plan industriel et technologique, nous devons faire plus et mieux. Je souhaite que nos gouvernements recherchent, avant leur prochaine rencontre, des domaines précis de haute technologie et des perspectives commerciales favorables où nous puissions associer nos efforts. La similitude de nos ambitions, source de nos anciennes rivalités, puisque nous voulions faire la même chose, mais l'accomplir à la place de l'autre, peut contribuer au progrès de l'Europe sur deux plans : l'organisation de l'Europe, et la définition de son rôle international. Le débat est ouvert, entre les membres de notre communauté, sur la manière d'organiser l'Europe. C'est un débat nécessaire. En son absence, nous prendrions des décisions dispersées, sans conception d'ensemble. Nous accumulerions des règlements et des administrations dont notre continent est suffisamment pourvu. Mais c'est un débat difficile parce qu'il a été longtemps obscurci et passionné par des querelles de doctrine. Aujourd'hui, après vingt-cinq ans d'une première expérience, nous devrions l'aborder dans le réalisme et la sécurité.

Aucun de nos États ne détient à lui seul une vérité que nous devons, au contraire, rechercher ensemble. C'est un fait, cependant que la longue expérience historique de la Grande-Bretagne et de la France peut être utile à cette recherche. Cette expérience montre que les mécanismes comptent moins que la volonté politique. La Grande-Bretagne s'est passée de Constitution

depuis les origines, la France en a usé un grand nombre, exemples différents, même leçon : l'organisation d'une nation se décrète moins par un traité qu'elle ne se définit progressivement par ses actes. C'est en réunissant l'action de nos gouvernements et en les faisant agir ensemble que nous forgerons notre unité européenne. L'Europe n'a pas jusqu'à présent de réalité politique mondiale. Elle participe assurément à des négociations commerciales et monétaires. Elle contribue largement à certains organismes de développement. Mais sur le plan politique, celui où se forme, au travers des luttes ou dans la proposition idéologique le destin des peuples, l'Europe est absente ou muette. Nous le savons bien, nous qui avons été conduits par la force de nos ambitions, et par la diversité de nos intérêts, vous plus encore que nous, à participer à tous les problèmes du monde. Puis-je vous dire l'impression profonde que m'a fait, il y a trois ans, le premier trajet qui m'a conduit de Malaisie en Inde, puis au Moyen-Orient, et que j'y ai découvert l'immense capacité de travail et d'organisation que vous avez déployée sur la plus vaste partie du monde. Nous avons renoncé ensemble aux empires et aux impérialismes. Mais nous en avons gardé un intérêt pour les grands problèmes de notre univers et un réseau d'amitié qui nous y associe. Il me paraît utile que nous travaillions ensemble, avec nos partenaires, à donner une présence politique internationale à l'Europe, présence pacifique mais forte d'une expérience qui peut contribuer à dénouer les crises, à réduire les tensions, et à exprimer la vitalité des institutions démocratiques.

Monsieur le Lord chancelier, Monsieur le speaker, il ne suffit pas que je vous rende visite pour m'imaginer que nous traversons une circonstance historique. Et pourtant, voici que je suis le premier chef d'État français à être reçu au Parlement britannique depuis que nous faisons partie d'une même organisation. Les Plantagenêts, les Tudors, Charles VI et Charles VII, Henri VIII et François I^{er}, Napoléon, Pitt et Wellington, verraient-ils dans cette réunion la ruine ou la consécration de leurs efforts ? Chercheraient-ils à vaincre ou à s'unir ? Puisque nous voici ensemble, je souhaite que nous apportions une même contribution à l'organisation de l'Europe, faite de nos souvenirs et de notre expérience. Je souhaite que nos deux vieux pays se réjouissent d'entrer dans une époque où ils pourront, sans arrière-pensées, réaliser leur ancienne idée de se rapprocher, de se comprendre et sans doute de s'unir¹.

1 Ce discours est disponible en ligne : <http://discours.vie-publique.fr/notices/767013900.html>.

ANNEXE 3

DÉCLARATION COMMUNE DU 24 JUIN 1976

En anglais. Source : NA/ FO 33/2885

TABLEAU SYNOPTIQUE DES RÉUNIONS :
FRANCE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE, CE, G7

Les échelles de négociations			
Présidence des Communautés	Type de réunions	Lieu	Date
Luxembourg	Visite d'État	Londres	22-25 juin
	G7	San Juan (Porto Rico, États-Unis)	27-28 juin
Pays-Bas	Sommet franco-allemand	Hambourg	5-6 juillet
	CE	Bruxelles	12-13 juillet
	Sommet franco-britannique	Rambouillet	11-12 novembre
	CE	La Haye	29-30 novembre
Royaume-Uni	Sommet franco-allemand	Paris	3-4 février
	G7	Londres	7-8 mai
	Sommet franco-allemand	Bonn	16-17 juin
Belgique	CE	Bruxelles	5-6 décembre
	Sommet franco-britannique	Chequers	12-13 décembre
Danemark	Sommet franco-allemand	Paris	6-7 février
	CE	Copenhague	7-8 avril
Allemagne	CE	Brême	6-7 juillet
	G7	Bonn	16-17 juillet
	Sommet franco-allemand	Aix-la-Chapelle	14-15 septembre
	Sommet franco-britannique	Paris	24 novembre
	CE	Bruxelles	4-5 décembre
France	Conférence de la Guadeloupe		5 janvier
	Sommet franco-allemand	Paris	20-22 février
	CE	Paris	12-13 mars
	Visite de Thatcher	Paris	5 juin
	CE	Strasbourg	21-22 juin
	G7	Tokyo	28-29 juin
Irlande	Sommet franco-allemand	Bonn	1-2 octobre
	Sommet franco-britannique	Londres	19-20 novembre
	CE	Dublin	29-30 novembre
Italie	Sommet franco-allemand	Paris	4-5 février
	CE	Venise	12-13 juin
	G7	Venise	22-23 juin
Luxembourg	Sommet franco-allemand	Bonn	10-11 juillet
	Sommet franco-britannique	Paris	19 septembre
	CE	Luxembourg	1-2 décembre
Pays-Bas	Sommet franco-allemand	Paris	5-6 février
	CE	Maastricht	23-24 mars

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ENJEUX

Enjeux croisés dans les échelles de négociation				
Présidence des Communautés	Type de réunion	Lieu	Date	Enjeux croisés
Luxembourg	Visite d'État	Londres	22-25 juin	Déclaration commune: nouvelle coopération, dans une perspective européenne pour agir sur les orientations mondiales
	G7	San Juan (Porto Rico, États Unis)	27-28 juin	Stabilité monétaire Économie d'énergie Libéralisme Dialogue Nord Sud
Pays-Bas	CE	Bruxelles	12-13 juillet	Convergence des politiques économiques Interdépendance
	Sommet franco-britannique	Rambouillet	11-12 novembre	Crise (industries traditionnelles) Concurrence du Japon Importations de pétrole Relations Est-Ouest
	CE	La Haye	29-30 novembre	Relations avec le Japon CCEI Commerce international
Royaume-Uni	G7	Londres	7-8 mai	Stabilité monétaire Économie d'énergie Libéralisme Dialogue Nord Sud
Belgique	CE	Bruxelles	5-6 décembre	Solidarité monétaire Détérioration des relations commerciales (Japon) Relations Est-Ouest
	Sommet franco-britannique	Chequers	12-13 décembre	Problèmes commerciaux internationaux Comité de Coopération industrielle (CCI) Énergie SALT
Danemark	CE	Copenhague	7-8 avril	Relance de l'économie mondiale : stratégie communautaire Croissance des échanges mondiaux Relations avec Japon
Allemagne	CE	Brême	6-7 juillet	SME Énergie Dialogue Nord-Sud
	G7	Bonn	16-17 juillet	Réduction de la dépendance énergétique Libéralisation Intégration des PED

1976

1977

1978

Enjeux croisés dans les échelles de négociation

Présidence des Communautés	Type de réunion	Lieu	Date	Enjeux croisés	
Allemagne	Sommet franco-britannique	Paris	24 novembre	SME NCM Coopération industrielle Détente	1978
	CE	Bruxelles	4-5 décembre	SME : effet stabilisateur sur l'économie mondiale Relations Est-Ouest	
France	Conférence de la Guadeloupe		5 janvier	Relations Est-Ouest SALT	1979
	CE	Paris	12-13 mars	Coordination des politiques économiques Énergie Japon	
	Visite de Thatcher	Paris	5 juin	Énergie SME Conjoncture mondiale	
	CE	Strasbourg	21-22 juin	SME Japon Énergie	
	G7	Tokyo	28-29 juin	Stratégie énergétique commune Plafond d'importations pétrolières Renforcer le GATT Relations Nord-Sud Lutter contre l'inflation	
Irlande	Sommet franco-britannique	Londres	19-20 novembre	Pétrole : dialogue producteurs-consommateurs SME Détente	1980
	CE	Dublin	29-30 novembre	Convergence des économies Politique énergétique Pétrole : dialogue producteurs-consommateurs	
Italie	CE	Venise	12-13 juin	Coopération avec PED Crise économique Énergie	1981
	G7	Venise	22-23 juin	Équilibre à trouver entre approvisionnement et demande d'énergie Relations avec PED Inflation	
Luxembourg	Sommet franco-britannique	Paris	19 septembre	Énergie Industrie Relations Est-Ouest	1981
	CE	Luxembourg	1-2 décembre	Inflation SME : contribution à un nouvel ordre monétaire Innovation et recherche Commerce international	
Pays-Bas	CE	Maastricht	23-24 mars	Politique monétaire : intensifier le dialogue avec États-Unis Restructuration de la sidérurgie Relations Nord-Sud	1981

LES ENJEUX DE LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE DANS LES SOMMETS

Les sommets franco-britanniques sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing				
Dates et lieu des sommets	Thèmes	Objectifs français spécifiques	Objectifs britanniques spécifiques	
Coopération économique bilatérale :				
11-12 novembre 1976 Rambouillet	Industrie :			
	Armement.			
	Aéronautique : avion européen à cent places	Engagement renforcé sur la coopération européenne	Prix plancher du pétrole importé (MSP)	
	Sidérurgie : crise, concurrence japonaise	Pétrole : contrats d'exploitation	Coopération à Superphénix	
	Automobile, chantiers navals, électricité	Collecteur pour le gaz		
	Énergie :			
	Nucléaire			
	Pétrole, gaz			
	Questions communautaires :			
	Énergie			
Pêche				
PAC	Politique énergétique commune UEM	Maintien des MCM		
Approfondissement et élargissement		Coopération politique		
Élections directes du Parlement européen				
Coopération bilatérale :				
12-13 décembre 1977 Chequers	Consultations périodiques entre experts économiques et Comité de coopération industrielle (CCI)			
	Armement : avion de combat tactique; coopération trilatérale			
	Énergie : achats français d'électricité en Grande-Bretagne par câble transmanche	Prépondérance franco-allemande dans Airbus Industrie	Rôle majeur pour la Grande-Bretagne	
	Industrie : aéronautique (avion civil 160 places)			
	Coopération culturelle : échanges, conseil franco-britannique			

Les sommets franco-britanniques sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing

Dates et lieu des sommets	Thèmes	Objectifs français spécifiques	Objectifs britanniques spécifiques
12-13 décembre 1977 Chequers	Questions communautaires : Énergie Pêche Aéronautique Situation monétaire PAC Élargissement : Grèce, Portugal, Espagne Défense : GEIP ; garantie nucléaire franco-britannique pour l'Europe ?	Réforme d'Euratom	
	Questions multilatérales : Afrique : Zaïre, Rhodésie Commerce (NCM) SALT et sécurité européenne (missiles de croisière)	« Croissance ordonnée des échanges » Question américano-soviétique	Forum euro-stratégique
24 novembre 1978 Paris	Questions bilatérales : Coopération industrielle		Promouvoir le CCI
	Questions communautaires : Comité des Trois Sages Avenir de l'Europe à la veille de l'élection au suffrage direct Union économique et monétaire (UEM)	Composition et mandat des « trois sages » SME	
	Questions multilatérales : Détente et relations Est-Ouest Désarmement Moyen-Orient Afrique	Conférence européenne sur le désarmement	
19-20 novembre 1979 Londres	Questions bilatérales : Pétrole Nucléaire civil Nucléaire militaire Câble transmanche	Participation à l'exploration off-shore	Coopération avec Framatome
	Questions communautaires : Pétrole : répartition par pays des importations : dialogue producteurs-consommateurs Budget Mouton SME Désarmement	Budget, mouton : questions à traiter au CE uniquement	Budget : assurer les positions britanniques avant le CE de Dublin SME : attendre la stabilisation de la livre après la suppression du contrôle des changes
	Questions mondiales : Pétrole Afrique : Rhodésie, Afrique du Sud Pétrole : forum spécial Place de la France et de la Grande-Bretagne dans le monde Détente	Dialogue producteurs-consommateurs	Afrique : Obtenir le soutien de la France

Les sommets franco-britanniques sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing			
Dates et lieu des sommets	Thèmes	Objectifs français spécifiques	Objectifs britanniques spécifiques
19 septembre 1980 Paris	Coopération bilatérale :		Libéralisme économique
	Industrie	Baisse des prix du pétrole britannique	Modernisation de la force de dissuasion
	Pétrole		Relance du programme nucléaire
	Nucléaire		
	Questions communautaires :		
Pêche	Budget : à réserver au cadre communautaire		
Mouton			
Beurre néo-zélandais			
Sucre			
	Budget		
Questions mondiales :			Position très ferme à l'égard de l'URSS
	Relations Est-Ouest		

ENTRETIEN
 AVEC LE PRÉSIDENT VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
 LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

Paris, rue de Bénouville (xvi^e arrondissement)

Les relations franco-britanniques apparaissent comme une série d'occasions manquées. Vous avez lancé beaucoup d'initiatives, les Britanniques relèvent la présence d'une vision de l'Europe qui n'existe pas chez eux. Dans les archives britanniques on trouve pour vous désigner le terme « *The idea's man* ». Tout était-il joué dès le début ?

Les Britanniques ont une vision de l'Europe en fait. Ce n'est pas une vision très explicite (donc pas dans les discours). C'est plutôt une espèce de culture. C'est cette vision que j'ai pu observer : d'une part, ils n'aiment pas le continent européen et ne le respectent pas. Ils considèrent que par rapport à eux, à l'éducation, aux différences culturelles, aux bonnes manières... l'Europe est en-dessous d'eux. Et donc, ils veulent bien avoir des relations avec l'Europe, mais ils ne pensent pas qu'ils en font partie. Ils n'ont pas participé aux avancées européennes : Schengen, l'euro, Maastricht... Tout cela vient de leur culture collective, c'est profond en eux.

Depuis dix ans, ils sont de moins en moins européens à cause de leur problème central : l'immigration, qu'ils ont pourtant voulue au départ. Souhaitée pour la main d'œuvre, elle est devenue excessive. Ils ont donc cherché à la limiter. Dès ce moment se répand une campagne selon laquelle l'Union européenne était une prison : on pouvait y entrer mais l'on ne pouvait pas en sortir. J'ai voulu y répondre en rédigeant moi-même un article sur la sortie de l'Union. Cet article est intégré dans le traité de Lisbonne. C'est un article assez simple, qui devrait rendre beaucoup moins compliquée la sortie. Les négociations sont aujourd'hui trop longues, trop compliquées à cause de la Commission. Il y a un problème difficile, et un seul c'est le problème financier.

Avez-vous cru pendant votre septennat que les Britanniques allaient jouer le jeu finalement ? Quand vous avez mené les négociations sur le système monétaire européen par exemple, vous avez laissé la porte ouverte pour que les Britanniques puissent le rejoindre plus tard. Y avez-vous cru ?

Non. Il y a une différence entre espérer et croire. Normalement, comme nous sommes le plus petit continent (face à l'Amérique du Nord, la Chine), il faut

que tout le monde soit ensemble. À propos de l'intégration monétaire, peut-être y arriverait-on un jour, mais j'étais très sceptique.

Dans les années 1970, l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE était vue en France comme une chance pour l'Europe ; Jean-Marie Soutou pose la question : « Que pourra être une Europe sans l'Angleterre ? » L'adhésion devait permettre d'accroître le poids de l'Europe dans le monde. Cela a-t-il été le cas selon vous ?

Il n'y a pas de réponse catégorique. La Grande-Bretagne avait une image de solitude, avec une démarche particulière. Par exemple, pour l'entrée de la Turquie, alors que certains pays y étaient opposés, les Britanniques ont multiplié les démarches en faveur de cette entrée. Dans les relations euro-américaines, l'aspect positif était que la Grande-Bretagne était du côté européen dans les négociations, en dépit de sa relation spéciale avec les États-Unis. Le jeu n'était pas faussé ici.

332

La Grande-Bretagne était un obstacle à l'intégration européenne dans un certain nombre de domaines, notamment la défense. Durant votre septennat, avez-vous été bloqué par les Britanniques ?

Non, car on savait qu'ils ne participeraient pas aux projets. C'était négatif pour les petits pays tels que le Danemark ou la Norvège qui étaient retenus par leurs liens traditionnels avec la Grande-Bretagne.

Le chancelier allemand Helmut Schmidt écrit dans son livre *L'Europe s'affirme* (2001) qu'il a été très déçu par les Anglais et très rapidement et il écrit en 2001 qu'il n'attend plus rien d'eux, et que la Grande-Bretagne constitue juste un frein pour l'Europe. À partir de quand est-il devenu si pessimiste ?

Les Allemands étaient plus optimistes que nous sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe. Helmut Schmidt ne voyait pas d'obstacle insurmontable à une bonne intégration. C'était un sujet abordé très souvent avec lui. Helmut Schmidt s'est lassé des Britanniques et a cédé pour apaiser les relations Grande-Bretagne – CEE, même si ce n'était pas justifié.

Vous étiez plus proche de la Grande-Bretagne quant à la place et au poids dans le monde : vous pouviez parler des affaires mondiales. C'était un avantage d'avoir la Grande-Bretagne dans l'Europe ?

Il ne faut pas exagérer le poids des affaires mondiales dans la vie de l'Europe. Ce n'était ni un obstacle ni un atout. Helmut Schmidt ne s'intéressait en dehors de l'Europe qu'à la Chine. Moi-même aussi et un peu à l'Amérique latine. L'Europe pouvait se permettre de gérer son organisation sans pression

extérieure. Mais la globalisation est apparue avec Clinton et son ministre des Finances, un ancien de Goldman Sachs, ce qui signifiait globalisation comme ouverture du monde aux États-Unis.

Avec le Brexit, pensez-vous que l'Europe va s'affaiblir ? Ou au contraire est-ce une chance à saisir ?

Elle s'affaiblit un peu en poids, par le nombre d'habitants, un tissu industriel... En sens inverse, un handicap est levé pour courir plus vite : l'intégration européenne est libérée d'un poids. Entre Maastricht et le traité de Paris, la Grande-Bretagne n'a cessé de jouer le mauvais rôle. Le Brexit dépouille la démarche européenne de l'un de ses obstacles, elle était devenue compliquée. La volonté européenne devient plus unanime, donc cela augmente les chances de réussite. Mais le monde change, avec la technologie, la création d'un changement de civilisation, il faut que l'Europe s'adapte.

Lundi 13 novembre 2017, vingt-trois pays de l'Union européenne se sont engagés à Bruxelles à relancer l'Europe de la défense : ce qui n'a pas pu se faire avec les Britanniques est-il possible maintenant ?

Non. L'Europe de la défense est une illusion. Les textes nécessaires existent depuis longtemps mais on n'a rien fait. Le problème c'est que la sécurité globale du continent est assurée par l'OTAN, mais la sécurité partielle, c'est-à-dire de chaque État, l'est par eux-mêmes et le problème central ce sont les frontières méditerranéennes.

Par exemple, la construction d'un avion de combat ? Cela avait échoué dans les années 1970...

Il est probable que la nouvelle génération d'armement sera issue de l'Europe continentale, mais peut-être avec une coopération britannique.

Êtes-vous aussi optimiste que Federica Mogherini qui a parlé d'un « moment historique pour la défense européenne » ?

Non, ni pessimiste. Pour les fabrications en matière de défense, au contraire, car la France et la Grande-Bretagne dépensaient le plus. Les accords bilatéraux pourront continuer.

Que pensez-vous des positions du président Emmanuel Macron sur l'Europe ?

Macron est sincèrement européen, mais il faut prendre de bonnes mesures. Par exemple avec la défense : le problème nucléaire ? La France qui est le seul pays détenteur de l'arme atomique maintenant dans l'Union partagera-t-elle

ses moyens ? Il faut procéder dans l'ordre : création d'un ordre économique cohérent, après une monnaie, ensuite la fiscalité, et ensuite les dettes...

Êtes-vous pour une refonte des traités ?

Non. Le problème c'est de mieux les appliquer, mettre fin au harcèlement bureaucratique de la Commission : elle est sortie de son rôle. Il y a trop de commissaires, le bon chiffre, comme le disait le dernier bon président de la Commission Jacques Delors, c'est treize. À vingt-huit, tout se complique, tout s'alourdit avec des cabinets trop volumineux. Il faut aussi revoir leur application. Par exemple, la Commission n'a pas à prendre parti en matière diplomatique. C'est le rôle du Conseil européen, comme le fait depuis quelques mois le président actuel. Il faut un président du Conseil fort. Il faut faire attention à l'idée absurde de l'égalité entre les États (comme par exemple Chypre et l'Allemagne). Il faudrait un système où les pays les plus peuplés se concertent avant. Le nouveau système de vote issu de la Constitution est un bon système avec une majorité qualifiée et non avec l'unanimité. Il faut l'utiliser davantage. Il faut que la Commission et le Conseil rentrent dans leur domaine de compétence. C'est le monde annexe, sans légitimité, qui irrite les opinions publiques.

334

À la fin des années 1970 déjà, il était question d'une Europe à deux vitesses et le cas de la Grande-Bretagne était parfois posé (fallait-il la mettre à l'écart de certains projets ?) : cela aurait-il permis d'éviter le Brexit ?

À deux vitesses, c'est trop compliqué. Depuis le début, il y a deux projets européens : un projet de libre-échange avec un marché unique et un projet d'intégration pour ceux qui le veulent. Le deuxième a besoin d'être encouragé pour faire face aux défis du monde mais le problème c'est l'engagement des pays. Les volontaires sont les six fondateurs, avec l'Espagne, le Portugal et l'Autriche. La Grèce a trop de problèmes, elle ne peut pas en supporter le poids. D'autre part, il faut regarder de plus près les négociations commerciales (comme l'a dit Macron) et ceux qui négocient car ils sont souvent d'un faible niveau, notamment de responsabilité et de légitimité.

Voyez-vous les Britanniques revenir sur leur décision ?

Non. Ils vont essayer de développer leurs relations avec leur ancien empire, l'Australie, le Canada...

L'opinion britannique dans les années 1960 n'était pas pro-européenne...

Oui, c'est vrai, il n'y avait pas d'attachement à l'Europe. D'autant plus que la presse, presque unanime, n'aime pas l'Europe et met en exergue tous ses défauts.

Aurait-on pu éviter le Brexit ?

À mon avis, non. Il n'y a pas eu de rapprochement des identités. Qui était pro-européen ? Ted Heath était le seul vrai européen, il voulait devenir européen. Roy Jenkins était pro-européen par raisonnement, d'où une bonne gestion des relations Royaume-Uni – Europe ; il participait aux discussions. L'ambassadeur Nicholas Henderson était européen dans sa façon de vivre.

Le Brexit viendrait d'un manque d'éducation européenne ?

L'Europe a déclenché deux guerres mondiales, on ne peut pas effacer tout cela d'un seul coup. Il y a les obstacles des langues et des cultures. Pour les langues, on n'y peut rien, mais on pourrait suivre la règle d'utiliser l'anglais courant pour négocier et conserver les langues nationales pour les textes officiels et le domaine juridique. Il faut par ailleurs développer l'enseignement de l'allemand. Partout en Europe, finalement, on a des cultures assez proches, il existe bien une culture européenne.

BIBLIOGRAPHIE

DYNAMIQUES DES SYSTÈMES INTERNATIONAUX

- ALLAIN, Jean-Claude (dir.), *La Moyenne Puissance au XX^e siècle. Recherche d'une définition*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale/Institut d'histoire des conflits contemporains, 1989.
- BADEL, Laurence, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXI^e siècle », *Relations internationales*, n° 157, 2014/1, p. 3-23.
- , « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006/2, p. 169-185.
- BADIE, Bertrand, « L'adieu au gladiateur ? La mondialisation et le renouveau des relations internationales », *Relations internationales*, n° 124, 2005/4, p. 95-106.
- BÉLY, Lucien, SOUTOU, Georges-Henri, THEIS, Laurent & VAÏSSE, Maurice (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères (1589-2004)*, Paris, Fayard, 2005.
- & SOUTOU, Georges-Henri, « Les relations internationales », dans SIRINELLI, Jean-François, CAUCHY, Pascal & GAUVARD, Claude (dir.), *Les Historiens à l'œuvre (1995-2010)*, Paris, PUF, 2010, p. 261-286.
- CHASSAIGNE, Philippe & MARX, Roland, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004.
- , *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*, Paris, Colin, 2009.
- , *Les Années 1970. Fin d'un monde et origine de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2012.
- DULPHY, Anne & MANIGAND, Christine, « Entretien avec Robert Frank », *Histoire@Politique*, n° 19, 2013/1, p. 216-227.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, « Politique intérieure et politique extérieure », *Relations internationales*, n° 37, printemps 1984, p. 7-16.
- , *Tout empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992.
- FRANK, Robert, « La France et son rapport au monde au XX^e siècle », *Politique étrangère*, vol. 65, n° 3-4, 2000, p. 827-839.
- , « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français de relations internationales*, n° 4, 2003, p. 42-65.
- (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012.
- GENESTE, Pascal, *Archives de la présidence de la République française. Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Archives nationales/Somogy, 2007.

- GIRAULT, René « L'histoire des relations internationales peut-elle être une histoire totale ? », dans *Enjeux et puissances. Pour une histoire des relations internationales au XX^e siècle : mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 29-39.
- , *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- GOMART, Thomas, « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 65-66, « Hommage à René Girault », janvier-juin 2002, p. 65-68.
- GUILLEN, Pierre, « Politique intérieure et relations internationales », *Relations internationales*, n° 41, printemps 1985, p. 111-124.
- , « Écrire l'histoire de la politique extérieure de la France », *Relations internationales*, n° 83, 1995, p. 131-137.
- JEANNESSON, Stanislas, « Diplomatie et politique étrangère de la France contemporaine : un bilan historiographique depuis 1990 », *Histoire, économie & société*, vol. 31, n° 2, « Nouvelles approches en histoire de la France contemporaine », 2012, p. 88-98.
- LAÏDI, Zaki, *La Norme sans la force. L'Énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- RENOUVIN, Pierre & DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1995.
- SANDERSON, Claire & GUIEU, Jean-Michel (dir.), *L'Historien et les relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.
- SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- , *Dictionnaire des relations internationales. Approches, concepts, doctrines*, Paris, Dalloz, 2006.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest (1943-1990)*, Paris, Fayard, 2001.
- , « Introduction à la problématique des mondialisations », *Relations internationales*, n° 123, 2005, p. 8-9.
- Relations internationales*, n° 82, « Conjoncture économique et relations internationales », 1995 ; n° 123, « Mondialisations-1 », 2005/3 ; n° 124, « Mondialisations-2 », 2005/4.

ACTEURS

Biographies

Valéry Giscard d'Estaing

- BERNARD, Mathias, *Valéry Giscard d'Estaing. Les Ambitions déçues*, Paris, Armand Colin, 2014.
- BOTHOREL, Jean, *Un si jeune président*, Paris, Grasset, 1995.
- CORCELETTE Jean-Pierre & ABADIE, Frédéric, *Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008.
- DUHAMEL, Alain, *La République giscardienne*, Paris, Grasset, 1980.
- HARGROVE, Charles, *L'Autre Giscard. Valéry Giscard d'Estaing vu par un Anglais*, Paris, éditions J. A., 1981.
- VALANCE, George, *VGE. Une vie*, Paris, Flammarion, 2011.

Jean François-Poncet

- DULPHY, Anne & MANIGAND, Christine, « Portrait de Jean François-Poncet », *Histoire@Politique*, n° 1, 2007/1, p. 11-15.

Élisabeth II d'Angleterre

- PIMLOTT, Ben, *The Queen. A Biography of Elizabeth II*, London, HarperCollins, 1998.
- ROCHE, Marc, *Élisabeth II. Une vie, un règne*, Paris, La Table Ronde, 2012.

James Callaghan

- CONROY, Harry, *Callaghan*, London, Haus Publishing, 2006.
- MORGAN, O. Kenneth, *Callaghan. A Life*, Oxford, OUP, 1998.

Margaret Thatcher

- CAMPBELL, John, *The Iron Lady. Margaret Thatcher from Grocer's Daughter to Prime Minister*, London, Penguin Books, 2011.
- SERGEANT, Jean-Claude, *La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher (1979-1990)*, Paris, PUF, coll. « Perspectives anglo-saxonnes », 1994.
- THIÉRIOT, Jean-Louis, *Margaret Thatcher. De l'épicerie à la Chambre des lords*, Paris, Éditions de Fallois, 2007.

Harold Wilson

- PIMLOTT, Ben, *Harold Wilson*, London, HarperCollins, 1993.
- ROUTLEDGE, Paul, *Wilson*, London, Haus Publishing, 2007.
- ZIEGLER, Philip, *Wilson. The Authorised Life*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1993.

CAMPBELL, John, *Roy Jenkins. A Well-rounded Life*, London, Jonathan Cape, 2014.

LUDLOW, N.Piers, *Roy Jenkins and the European Commission Presidency, 1976-1980, at the heart of Europe*, Palgrave, Macmillan, 2016.

Mémoires et témoignages

BARRE, Raymond, *L'Expérience du pouvoir. Entretiens avec Jean Bothorel*, Paris, Fayard, 2007.

CALLAGHAN, James, *Time and Chance*, London, Politico's, 2006.

COLES, John, *Making Foreign Policy. A Certain Idea of Britain*, London, John Murray, 2000.

FRANCOIS-PONCET, Jean, *37, quai d'Orsay*, Paris, Odile Jacob, 2008.

FROMENT-MEURICE, Henri, *Vu du Quai*, Paris, Fayard, 1998.

340 GISCARD D'ESTAING, Valéry, *Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976.

–, *Le Pouvoir et la Vie*, Paris, Le Livre de poche, 2007.

–, Entretiens du 20 septembre 2012 et du 22 novembre 2017 avec Laurence Baratier-Negri.

HARGROVE, Charles, *Un gentleman du Times*, Paris, Tallandier, 2001.

HENDERSON, Nicholas, *The Private Office*, London, Littlehampton Book Services Ltd., 1984.

–, *Channels and Tunnels: Reflections on Britain and Abroad*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1987.

–, « Valedictory dispatch », 31 mars 1979, dans HENDERSON, Nicholas, *Channels and Tunnels. Reflections on Britain and Abroad*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1987, p. 143-158.

–, *Mandarin. The Diaries of an Ambassador*, London, Phoenix Press, 2000.

JENKINS, Roy, *European Diary (1977-1981)*, London, Collins, 1989.

–, *A Life at the Centre. Memoirs of a Radical Reformer*, London, Random House, 1993.

PALLISER, Michael, « L'élargissement de la Communauté vu de Londres », dans BERNARD, Jean-René, CARON, François, VAÏSSE, Maurice & WOIMANT, Michel (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Paris, éditions Complexe, 1995.

ROBIN, Gabriel, *Entre empire et nations. Penser la politique étrangère*, Paris, Odile Jacob, 2004.

SCHMIDT, Helmut, *Des Puissances et des hommes*, Paris, Plon, 1989.

–, *L'Europe s'affirme*, Paris, Éditions de Fallois, 2001.

SOUTOU, Jean-Marie, *Un diplomate engagé*, Paris, Éditions de Fallois, 2011.

THATCHER, Margaret, *10 Downing Street*, Paris, Albin Michel, 1993.

WILSON, Harold, *The Governance of Britain*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1976.

–, *Final Term: Labour Government (1974-1976)*, London, Weidenfeld & Nicholson, 1979.

LES SYSTÈMES DE REPRÉSENTATIONS

BITSCH, Marie-Thérèse, LOTH, Wilfried & BARTHEL, Charles (dir.), *Cultures politiques, opinions publiques et intégration européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2007.

COURCEL, Geoffroy de, « France et Grande-Bretagne, une complémentarité difficile », *Politique étrangère*, vol. 46, n° 1, 1981.

CROUZET, François, *De la supériorité de la France sur l'Angleterre. L'économie et l'imaginaire (XVII-XX^e siècle)*, Paris, Perrin, 1985.

–, « Images d'outre-Manche : la France vue par les Britanniques, la Grande-Bretagne vue par les Français (1904-2004) », *Histoire, économie & société*, vol. 25, n° 1, 2006, p. 131-141.

DAUDY, Philippe, *Les Anglais*, Paris, Plon, 1989.

DAVID, François, *Autopsie de la Grande-Bretagne*, Paris, Hachette, 1976.

DAVIS, Richard, « Les relations franco-britanniques vues à travers les dessins de presse de la Troisième à la Cinquième République », *Revue LISA E-journal*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 55-74.

–, « Français et Anglais, quels Européens ? », dans GAZEAU, Véronique & GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, actes du colloque du GDR 2136, CNRS-Paris I, Caen, 20 septembre 2007, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

FRANK, Robert, « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », dans JEANNENEY, Jean-Noël (dir.), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 17-26.

GENET, Jean-Philippe & RUGGIU, François-Joseph (dir.), *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècle)*, Paris, PUPS, 2007.

GUIFFAN, Jean, *Histoire de l'anglophobie en France. De Jeanne d'Arc à la vache folle*, Paris, Terre de brume, 2004.

LE BRETON, Jean-Marie (dir.), *La France et la Grande-Bretagne. Mythes et préjugés*, Paris, L'Harmattan, 2007.

SANDERSON, Claire, « British Public Opinion and Europe Since 1973: Ambivalence or Mis-representation? », dans DULPHY Anne & MANIGAND, Christine (dir.), *Public Opinion and Europe: National Identity in a European Perspective*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004, p. 151-163.

–, « La notion de civilisation dans la politique étrangère britannique de 1945 à nos jours », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 123, n° 2, « La notion de civilisation dans le système international européen (XIX^e-XX^e siècles) », dir. SOUTOU, Georges-Henri, 2009, p. 163-175.

SINCLAIR-STEVENSON, Christopher, *That Sweet Enemy: A Personal View of France and the French*, London, Jonathan Cape, 1987.

TACHIN, Agnès, *Amie et rivale. La Grande-Bretagne dans l'imaginaire français à l'époque gaullienne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.

–, « Le voyage officiel du général de Gaulle à Londres en avril 1960, regards croisés franco-britanniques », dans GAZEAU, Véronique & GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, actes du colloque du GDR 2136, CNRS-Paris I, Caen, 20 septembre 2007, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

TOMBS, Isabelle & TOMBS, Robert, *La France et le Royaume-Uni. Des ennemis intimes*, Paris, Armand Colin, 2012.

342

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET PROCESSUS DE DÉCISIONS

BARTLETT, Christopher J., *British Foreign Policy in the Twentieth Century*, London, Macmillan, 1989.

BERSTEIN, Serge, RÉMOND, René & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Institutions et pratiques politiques (1974-1978)*, Paris, Fayard, 2003.

– & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. 1978-1981 : les institutions à l'épreuve ?*, Paris, Armand Colin, 2010.

CHARLOT, Monica, *L'Angleterre (1945-1980). Le temps des incertitudes*, Paris, Imprimerie nationale, 1981.

COHEN Samy, « Prospective et politique étrangère. Le CAP du ministère des Relations extérieures », *Revue française de science politique*, vol. 32, n° 6, 1982, p. 1055-1076.

– et SMOUTS, Marie-Claude, *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.

–, *La Monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la V^e République*, Paris, Hachette, 1986.

–, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », dans SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, chap. III, p. 75-91.

DICKIE, John, *Inside the Foreign Office*, London, Chapmans, 1992.

HARRIS, Trevor, *Une certaine idée de l'Angleterre. La Politique étrangère britannique au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2008.

- HENNESSY, Peter, *The Prime Minister: The Office and its Holders Since 1945*, London/New York, St. Martin's Press, 2001.
- KESSLER, Marie-Christine, *La Politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- LERUEZ, Jacques, *Le Système politique britannique depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1994.
- LA GORCE, Paul-Marie de, « Bilan d'un septennat, la politique extérieure française », *Politique étrangère*, vol. 46, n° 1, 1981, p. 89-104.
- LA SERRE, Françoise de, LERUEZ, Jacques & WALLACE, Helen, *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Paris/New York, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Berg, 1990.
- OTTE, Ythomas G., *The Makers of British Foreign Policy: From Pitt to Thatcher*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002.
- PARR, Helen, « Un Foreign Office miniature dédié à l'Europe ? », dans BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005, p. 207-237.
- REYNOLDS, David, *Britannia Overruled. British Policy and World Power in the Twentieth Century*, London, Longman, 1993.
- SANDERSON, Claire, « Margaret Thatcher et la politique extérieure du Royaume-Uni : vision, conviction, intransigeance », dans DELAUNAY, Jean-Marc & DENECHÈRE, Yves (dir.), *Femmes et relations internationales au XX^e siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 27-37.
- SANDERSON, Claire, *Perfide Albion ? L'affaire Soames et les arcanes de la diplomatie britannique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.
- & TORRENT, Mélanie (dir.), *La Puissance britannique en question. Diplomatie et politique étrangère au XX^e siècle*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2012.
- TRISTRAM, Frédéric, « Un instrument politique mal assumé ? L'entourage de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée de 1974 à 1981 », *Histoire@Politique*, n° 8, mai-août 2009.
- VÀISSE, Maurice, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998.
- , *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009.
- WALLACE, William, *Foreign Policy and the Political Process*, London, Macmillan, 1972.
- , *The Foreign Policy process in Britain*, London, Royal Institute of International Affairs, 1975.

WARLOUZET, Laurent, « Le Quai d'Orsay face au traité de Rome, la direction des affaires économiques et financières de 1957 à 1975 », dans BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005, p. 139-169.

LA FRANCE, LE ROYAUME-UNI ET L'EUROPE

BADEL, Laurence & BUSSIÈRE, Éric, *François-Xavier Ortoli. L'Europe, quel numéro de téléphone ?*, Paris, Descartes & Cie, 2011.

BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919-1975)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005.

344 BERBÉRI, Claude, *Le Parti travailliste et les syndicats face aux questions monétaires européennes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

BERSTEIN, Serge & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Valéry Giscard d'Estaing et l'Europe (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2006.

BITSCH, Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles, éditions Complexe, 2003.

BOSSUAT, Gérard, *Faire l'Europe sans défaire la France. Soixante ans de politique d'unité européenne des gouvernements et des présidents de la République française (1943-2003)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2005.

BRIVATI, Brian & JONES, Harriet, *From Reconstruction to Integration: Britain and Europe since 1945*, Leicester, Leicester UP, 1993.

BUSSIÈRE, Éric & WILLAERT, Émilie, *Un projet pour l'Europe. Georges Pompidou et la construction européenne*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2010.

–, DUJARDIN, Vincent, DUMOULIN, Michel, LUDLOW, Piers, BOROUWER, Jon Willem & TILLY, Pierre (dir.), *Histoire et mémoires d'une institution. La Commission européenne (1973-1986)*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2014.

DELOGE, Pascal : « La coopération aéronautique européenne : à quel prix ? Le dilemme belge », *Histoire, économie & société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010.

– & BURIGANA, David, « Les coopérations aéronautiques en Europe dans les années 1950-1980 : une opportunité pour relire l'histoire de la construction européenne ? », *Histoire, économie & société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010, introduction.

DROIT, Yohan, « L'European Fighter Aircraft : le rendez-vous manqué de la coopération aéronautique européenne, 1978-1985 », *Histoire, économie &*

- société*, vol. 29, n° 4, « L'Europe des coopérations aéronautiques », 2010, p. 103-116.
- , *L'Avion de combat Rafale. De la matrice européenne à l'avion mondial ? Histoire d'un programme d'armement majeur des années 1970 à nos jours*, thèse de doctorat sous la dir. d'Éric Bussière, université Paris-Sorbonne, 2014.
- DULPHY, Anne & MANIGAND, Christine, *La France au risque de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2006.
- DU RÉAU, Élisabeth, *L'Europe en construction*, Paris, Hachette, 2001.
- FRANK, Robert et DU RÉAU, Élisabeth (dir.), *Dynamiques européennes. Nouvel espace, nouveaux acteurs (1969-1981)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- , *Les Identités européennes au XX^e siècle. Diversités, convergences et solidarités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.
- GĂINAR, Maria, *Aux origines de la diplomatie européenne. Les Neuf et la coopération politique européenne de 1973 à 1980*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2012.
- GEORGE, Stephen, *An Awkward Partner: Britain in the European Community*, Oxford, OUP, 1998.
- GERBET, Pierre, *La Construction de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2007.
- GILMOUR, Ian, « L'Europe politique », *Politique étrangère*, vol. 45, n° 2, 1980, p. 487-498.
- GRYGOWSKI, Dimitri, *Les États-Unis et l'unification monétaire de l'Europe*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.
- LA SERRE, Françoise de, « Quelle Europe pour quelle Grande-Bretagne ? », *Politique étrangère*, vol. 45, n° 3, 1980.
- , *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, Paris, PUF, 1987.
- LUDLOW, Peter, *Making of the European Monetary System*, London, Elsevier Science & Technology Books, 1982.
- MAY, Alex (dir.), *Britain, the Commonwealth and Europe: The Commonwealth and Britain's Applications to Join the European Communities*, London, Palgrave Macmillan, 2001.
- MÖCKLI, Daniel, *European Foreign Policy During the Cold War: Heath, Brandt, Pompidou and the Dream of Political Unity*, London/New York, Tauris, 2008.
- MOURLON-DRUOL, Emmanuel, « Economist or Monetarist? The Difficult Creation of an Internal French Consensus about European Monetary Integration (1974-1976) », dans AFFINITO, Michele, MIGANI, Guia & WENCKEL, Christian (dir.), *Les Deux Europes*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2009, p. 213-225.
- , « Filling the EEC Leadership Vacuum? The Creation of the European Council in 1974 », *Cold War History*, vol. 10, n° 3, 2010, p. 315-339.

- , *A Europe Made of Money. The Emergence of the European Monetary System*, Ithaca, Cornell UP, 2012.
- PARR, Helen, « Anglo-French Nuclear Collaboration and Britain's Policy Towards Europe », dans VAN DER HARST, Jan (dir.), *Beyond the Customs Union: the European Community's Quest for Completion, Deepening and Enlargement (1969-1975)*, Bruxelles, Bruylant, 2007, p. 35-61.
- , « “The Nuclear Myth”: Edward Heath, Europe, and the International Politics of Anglo-French Nuclear Cooperation 1970-3 », *International History Review*, vol. 35, n° 3, 2013, p. 534-555.
- RÜCKER, Katrin, « Le plan Werner, le système monétaire européen et l'europanisation dans les années 1970 », *L'Europe en formation*, n° 353-354, 2009.
- , « Diplomatie européenne et relations internationales : la dimension internationale du premier élargissement de l'Union européenne », *Relations internationales*, n° 146, 2011/2, p. 109-124.
- SAINT PÉRIER, Amaury de, *Valéry Giscard d'Estaing, la France et l'Europe monétaire. La persévérance récompensée*, thèse de doctorat sous la dir. d'Éric Bussière, université Paris-Sorbonne, 2008, 315 p.
- , *La France, l'Allemagne et l'Europe monétaire de 1974 à 1981. La persévérance récompensée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- SANDERSON, Claire, *L'Impossible Alliance ? France, Grande-Bretagne et défense de l'Europe (1945-1958)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.
- , « France/Grande-Bretagne, regards croisés sur la défense européenne », *Relations Internationales*, n° 117, printemps 2004, p. 87-100.
- , « Coopération franco-britannique et défense européenne : une perspective historique », *Les Champs de Mars*, n° 15, « Cent ans d'Entente cordiale : la défense au Royaume-Uni », dir. CHARILLON, Frédéric, 2004, p. 15-36.
- , « La Grande-Bretagne et l'Europe de l'après-guerre à Maastricht : le règne de l'ambivalence », dans BEAUPRÉ, Nicolas & MOINE, Caroline (dir.), *L'Europe de Versailles à Maastricht. Visions, moments et acteurs des projets européens*, Paris, Seli Arslan, 2007, p. 217-224.
- SCHNAPPER, Pauline, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Paris, Presses de Science Po, 2000.
- TREVOR, Harris, *La Grande-Bretagne et l'Europe depuis 1945*, Paris, Ellipses, 1999.
- VÀISSE, Maurice, « Valéry Giscard d'Estaing et la défense européenne », dans BERSTEIN, Serge, RÉMOND, René & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Valéry Giscard d'Estaing et l'Europe (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2006.

VARSORI, Antonio & MIGANI, Guia (dir.), *L'Europe sur la scène internationale dans les années 1970. À la découverte d'un nouveau monde*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011.

WALLACE, William, *Britain in Europe*, London, Heinemann, 1980.

LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI FACE À LA CRISE DES ANNÉES 1970, ENTRE SOLUTIONS NATIONALES ET TRANSNATIONALES

BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas & LUDLOW, Piers (dir.), *Les Administrations nationales face aux défis européens du XX^e siècle*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2005.

BERSTEIN, Serge, RÉMOND, René, & SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Les Années Giscard. Les réformes de société (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2007.

–, CASANOVA, Jean-Claude & SIRINELLI, Jean-François, *Les Années Giscard. La politique économique (1974-1981)*, Paris, Armand Colin, 2009.

BLOCH-LAINÉ, François (dir.), *La France en mai 1981. Forces et faiblesses*, Paris, La Documentation française, 1982.

BONHOMME, Noël, « Les Européens au G7 : entre intérêts communautaires et gouvernance mondiale, 1975-1985 », *Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX^e siècle », 2012/1, p. 73-89.

–, « Sommets du G7 et régulation économique internationale dans les années 1970 », *Relations internationales*, Paris, n° 157, 2014/1, p. 111-130.

BUSSIÈRE, Éric, DUMOULIN, Michel & SCHIRMANN, Sylvain (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La crise des années 1970. De la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2006.

–, DUMOULIN, Michel & SCHIRMANN, Sylvain (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, Paris, CHEFF, 2007.

ELLI, Mauro, « The UK Role in the European Community. EEC Energy Policy at the Eve of the Oil Crisis », dans AFFINITO, Michele, MIGANI, Guia & WENCKEL, Christian (dir.), *Les Deux Europes*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, coll. « Euroclio », 2009, p. 295-311.

GARAVINI, Giuliano & PETRINI, Francesco, « Continuity or Change? The 1973 Oil Crisis Reconsidered », dans VARSORI, Antonio & MIGANI, Guia (dir.), *L'Europe sur la scène internationale dans les années 1970. À la découverte d'un nouveau monde*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011, p. 211-231.

LAVERDINES, Georges, « Le libéralisme organisé ou le combat de Jacob », *Pouvoirs*, n° 9, « Le giscardisme », 1979, p. 17-26.

- Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX^e siècle [actes de la table ronde des 15 et 16 décembre 2011] », 2012/1.
- LE BRETON, Jean-Marie (dir.), *La France et le Royaume-Uni dans un monde en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- , *France-Grande-Bretagne. Réussites et défis*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- MÉNIL, Georges de, « De Rambouillet à Versailles : un bilan des sommets économiques », *Politique étrangère*, vol. 47, n° 2, 1982, p. 403-417.
- MOURLON-DRUOL, Emmanuel, « Integrating an International Political Economy Dimension into European Integration History: The Challenges of the 1970s », *Journal of European Integration History*, vol. 17, n° 2, 2011, p. 335-341.
- , « Regional Integration and Global Governance: The Example of the European Council (1974-1986) », *Les Cahiers Irice*, n° 9, « Régionalisme européen et gouvernance mondiale au XX^e siècle », 2012/1, p. 91-104.
- , « Managing from the Top: Globalisation and the Rise Of Regular Summitry, mid 1970's-early 1980's », *Diplomcy and Statecraft*, vol. 23, n° 4, 2012, p. 679-703.
- & ROMERO, Federico (dir.), *International Summitry and Global Governance: The Rise of the G7 and the European Council (1974-1991)*, London/New York, Routledge, 2014.
- POPE, Rex, *The British Economy since 1945: A Study in Decline?*, London, Routledge, 2013.
- POTTIER, Frédéric, « La rencontre de Rambouillet », *Politique étrangère*, vol. 41, n° 1, 1976, p. 13-25.
- VAN LAER, Arthe, « Quelle politique industrielle pour l'Europe ? Les projets des Commissions Jenkins et Thorn (1977-1984) », dans BUSSIÈRE, Éric, DUMOULIN, Michel & SCHIRMANN, Sylvain (dir.), *Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La relance des années quatre-vingt (1979-1992)*, CHEFF, Paris, 2007, p. 7-53.

FRANCE ET ROYAUME-UNI : DÉTENTE ET DÉFENSE NATIONALE

- BAULON, Jean-Philippe, « Au risque de l'isolement ou de l'alignement : la politique de la France dans la crise des euromissiles (1977-1987) », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 124, n° 2, 2010, p. 163-187.
- , « Un tournant dans la politique française de non-prolifération : la présidence Giscard », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 126, n° 2, 2012.
- BILANDŽIC, Vladimir, DAHLMANN, Dittmar & KOSANOVIĆ, Milan (dir.), *From Helsinki to Belgrade: The First CSCE Follow-up Meeting and the Crisis*, Bonn, Bonn UP, 2012.

- BOZO, Frédéric, *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Paris, Masson, 1991.
- BROWN, Martin D., « A Very British Vision of Détente, The United Kingdom's Foreign Policy During the Helsinki Process (1969-1975) », dans BOZO, Frédéric, REY, Marie-Pierre, LUDLOW, Piers & ROTHER, Bernd, *Visions of the End of the Cold War in Europe (1945-1990)*, New York, Berghahn Books, 2012, p. 121-134.
- DUMOULIN, André, *Histoire de la dissuasion nucléaire*, Paris, Argos, 2012.
- DUVAL, Marcel et LE BAUT, Yves, *L'Arme nucléaire française. Pourquoi et comment ?*, Paris, SPM, 1992.
- KLEIN, Jean, « La France, l'arme nucléaire et la défense de l'Europe », *Politique étrangère*, vol. 44, n° 3, 1979, p. 461-479.
- LOTH, Wilfried & SOUTOU, Georges-Henri (dir.), *The Making of Détente: Eastern and Western Europe in the Cold War (1965-1975)*, London, Routledge, 2008.
- MARESCA, John, *To Helsinki: The Conference on Security and Cooperation in Europe, 1973-1975*, London, Duke UP, 1985.
- PISAR, Samuel, *Transactions entre l'Est et l'Ouest*, préface de Valéry Giscard d'Estaing, Paris, Dunod, 1972.
- PONS, Silvio & ROMERO, Federico, « Europe Between the Superpowers, 1968-1981 », dans VARSORI, Antonio & MIGANI, Guia (dir.), *L'Europe sur la scène internationale dans les années 1970. À la découverte d'un nouveau monde*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011, p. 85-99.
- SCHÜTZE, Walter, « Les options », *Politique étrangère*, vol. 43, n° 6, 1978, p. 693-732.
- SOUTOU, Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest (1943-1990)*, Paris, Fayard, 2001.
- , « Valéry Giscard d'Estaing and his Vision of the End of the Cold War », dans BOZO, Frédéric, REY, Marie-Pierre, LUDLOW, Piers & ROTHER, Bernd (dir.), *Visions of the End of the Cold War in Europe (1945-1990)*, New York, Berghahn Books, 2012, p. 208-225.
- TATU, Michel, « Valéry Giscard d'Estaing et la détente », dans COHEN, Samy & SMOUTS, Marie-Claude, *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.
- VÄISSE, Maurice, « Le chemin de Varsovie. La France face à l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979-juin 1980) », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 120, n° 2, 2006.
- , « L'historiographie française relative au nucléaire », *Revue historique des armées*, n° 262, 2011, p. 3-8.

WALLACE, William, « What Price Independence? Sovereignty and Interdependence in British Politics », *International Affairs*, vol. 62, n° 3, 1986, p. 367-389.

LES RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES AU FIL DU TEMPS

BELL, Philip M. H., *France and Britain (1900-1940). Entente and Estrangement*, London, Longman, 1996.

—, *France and Britain (1940-1994). The Long Separation*, London, Longman, 1997.

BONNAUD, Laurent, *France-Angleterre. Un siècle d'entente cordiale (1904-2004)*, Paris, L'Harmattan, 2004.

CHASSAIGNE, Philippe & DOCKRILL, Michael (dir.), *Anglo-French Relations, 1898-1990: From Fashoda to Jospin*, London, Palgrave Macmillan, 2002.

350 —, « L'Angleterre, ennemie héréditaire ? », *Revue historique des armées*, n° 264, 2011, p. 3-10.

COOPER-RICHET, Diana & RAPOPORT, Michel (dir.), *L'Entente cordiale. Cent ans de relations culturelles franco-britanniques (1904-2004)*, Grâne, Créaphis, 2006.

CROUZET, François, BÉDARIDA, François & JOHNSON, Douglas, *De Guillaume le Conquérant au Marché commun. Dix siècles d'histoire franco-britannique*, Paris, Albin Michel, 1979.

GAZEAU, Véronique & GENET, Jean-Philippe (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, actes du colloque du GDR 2136, CNRS-Paris I, Caen, 20 septembre 2007, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

GIBSON, Robert, *Best of Enemies. Anglo-French Relations since the Norman Conquest*, London, Sinclair-Stevenson, 1995.

LUDLOW, Piers, « Problematic partners: de Gaulle, Thatcher, and their Impact », dans JONES, Erik, MENON, Anand & WEATHERILL, Stephen (dir.), *The Oxford Handbook of the European Union*, Oxford, OUP, 2012, p. 206-218.

MAYNE, Richard, JOHNSON, Douglas & TOMBS, Robert (dir.), *Cross Channel Currents: 100 Years of the Entente Cordiale*, London, Routledge, 2004.

PASTOR-CASTRO, Rogelina & YOUNG, J. W. (dir.), *The Paris Embassy: British Ambassadors and Anglo-French Relations (1944-1979)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.

VIOT, Jacques & RADICE, Giles (dir.), *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004.

- BUFFET, Cyril, « Une étrange histoire d'amour. Le facteur britannique dans les relations franco-allemandes, 1945-1963 », dans BAECHLER, Christian & MÜLLER, Klaus-Jurgen (dir.), *Les Tiers dans les relations franco-allemandes*, München, Oldenburg Verlag, 1996.
- CHASSAIGNE, Philippe, *Royaume-Uni/États-Unis (1945-1990). La « relation spéciale »*, Paris, Atlande, 2003.
- COGAN, Charles, *Alliés éternels, amis ombrageux. La France et les États-Unis depuis 1940*, Bruxelles, Bruylant, 1999.
- DOBSON, Alan, *Anglo-American Relations in the Twentieth Century. Of Friendship, Conflict, and the Rise and Decline of Superpowers*, London, Routledge, 1995.
- DURAND, Pierre-Michel, « Les relations Paris-Moscou et la guerre froide africaine des années 1970 », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 120, n° 2, 2006.
- HEUSER, Béatrice, *NATO, Britain, France, and the FRG: Nuclear Strategies and Forces for Europe (1949-2000)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.
- FRANK, Robert, « Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938 : problématiques et méthodes », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 28, « Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938 », dir. FRANK, Robert & LE PULCH, Maryvonne, 1994.
- , « Français et Allemands face aux enjeux institutionnels de l'union monétaire : du plan Werner à l'euro (1970-2000) », dans BITSCH, Marie-Thérèse, *Le Couple France-Allemagne et les institutions européennes. Une postérité pour le plan Schuman*, Bruxelles, Bruylant, 2001, p. 537-558.
- , « Hans Tietmeyer et le plan Werner : le débat politique franco-allemand », dans *Le Rôle des ministères des Finances et de l'Économie dans la construction européenne (1957-1978). Actes du colloque tenu à Bercy les 26, 27 et 28 mai 1999*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, t. I, p. 308-314
- LARRES, Klaus & MEEHAN, Elizabeth (dir.), *Uneasy Allies: British-German Relations and European Integration since 1945*, Oxford, OUP, 2000.
- Les Cahiers Charles V*, n° 35, « Le Royaume-Uni et les États-Unis depuis 1945. Une "relation spéciale" », dir. SANDERSON, Claire, 2003.
- LUDLOW, Piers, « The End of Symbiosis: the Nixon Era and the End of Comfortable Coexistence Between European and Atlantic Integration », dans SCOTT-SMITH, Gils, AUBOURG, Valerie & BOSSUAT, Gérard (dir.), *Atlantic, Euratlantic, or Europe-America? The Atlantic Community and the European Idea From Kennedy to Nixon*, Paris, Soleb, 2011, p. 38-60.
- , « The Real Years of Europe? U.S.-West European Relations During the Ford Administration », *Journal of Cold War Studies*, vol. 15, n° 3, 2013, p. 136-161.

- Les Cahiers Charles V*, n° 35, « Le Royaume-Uni et les États-Unis depuis 1945. Une “relation spéciale” », dir. SANDERSON, Claire, 2003.
- MÉLANDRI, Pierre, *Une incertaine alliance. Les États-Unis et l'Europe (1973-1983)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- , « Une relation très spéciale : la France, les États-Unis et l'année de l'Europe, 1973-1974 », dans BERNARD, Jean-René, CARON, François, VAÏSSE, Maurice & WOIMANT, Michel (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Paris, éditions Complexe, 1995.
- et RICARD, Serge (dir.), *Les Relations franco-américaines au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- MIARD-DELACROIX, Hélène, *Partenaires de choix ? Le chancelier Helmut Schmidt et la France (1974-1982)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 1993.
- MORGAN, Roger & BRAY, Caroline, *Partners and Rivals in Western Europe: Britain, France and Germany*, Aldershot, Gower Publishing Company, 1986.
- NARINSKII, Mikhaïl & VAÏSSE, Maurice, *Les Crises dans les relations franco-soviétiques (1954-1991)*, Paris, Pedone, 2009.
- NOAKES, Jeremy, WENDE, Peter & WRIGHT, Jonathan (dir.), *Britain and Germany in Europe (1949-1990)*, London, German Historical Institute London/OUP, 2002.
- PÉAN, Pierre, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983.
- REY, Marie-Pierre, *La Tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.
- ROBB, Thomas, « The “Limit of What is Tolerable”: British Defence Cuts and the “Special Relationship” (1974-1976) », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 22, n° 2, 2011, p. 321-337.
- ROMANO, Angela, *From Détente in Europe to European Détente: How the West Shaped the Helsinki CSCE*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2009.
- RÜCKER-GUITELMACHER, Katrin, *Le Triangle Paris-Bonn-Londres et le processus d'adhésion britannique au Marché commun (1969-1973). Quel rôle pour le trilatéral au sein du multilatéral ?*, thèse sous la dir. de Maurice Vaïsse et Wolfgang Krieger, IEP de Paris/ université de Marbourg, 2009.
- SCHNAPPER, Pauline, « Mythes et réalité de la relation spéciale », dans ALEXANDRE-COLLIER, Agnès (dir.), *La « Relation spéciale » Royaume-Uni/ États-Unis (1945-1990)*, Paris, Éditions du Temps, 2002, p. 37-46.
- SOKOLOFF, Georges et WILD, Gérard, « Les relations économiques de la France avec l'Est », dans COHEN, Samy & SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de Sciences politiques, 1985.
- SOUTOU, Georges-Henri, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands*, Paris, Fayard, 1996.

- , SZABO, Stephen & WELLS, Samuel (dir.), *The Strategic Triangle*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 2007.
- TOINET, Marie-France, « Valéry Giscard d'Estaing et les États-Unis », dans COHEN, Samy & SMOUTS, Marie-Claude (dir.), *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1985.
- VÄISSE, Maurice, « Le chemin de Varsovie. La France face à l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979-juin 1980) », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 120, n° 2, 2006.
- WAUTHIER, Claude, *Quatre présidents et l'Afrique. De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Quarante ans de politique africaine*, Paris, Les éditions du Seuil, 1998.
- WEINACHTER, Michèle, *Valéry Giscard d'Estaing et l'Allemagne. Le double rêve inachevé*, Paris, L'Harmattan, 2004.

SOURCES

ARCHIVES FRANÇAISES

QUAI D'ORSAY

Série Europe, sous-série Grande-Bretagne (1971-juin 1981)

Carton 321 : défense nationale, contacts militaires de la France avec la Grande-Bretagne.

Carton 333 : relations économiques franco-britanniques.

Carton 362 : Europe-Grande-Bretagne : Bertrand Lacampagne, *Le Parti travailliste et le référendum sur l'Europe*, mémoire de DESS en sciences politiques, université de Paris I par, décembre 1975.

Carton 383 : rencontre entre Valéry Giscard d'Estaing et Harold Wilson, 18-19 juillet 1974.

Carton 384 : relations politiques France-Grande-Bretagne.

Carton 3889 : désarmement ; nouvelle approche française du désarmement ; organisations et questions internationales.

Carton 4084 : communautés européennes ; affaire Tindemans.

Cartons 4117, 4118 : presse et information en Grande-Bretagne.

Carton 4147 : organisation de la coopération politique européenne : enquête sur l'avenir de la construction européenne.

Carton 4157 : politique extérieure des Communautés européennes : organisation de la coopération politique européenne.

Cartons 4159, 4160 : présidence française des Communautés européennes (premier semestre 1979).

Carton 4210 : CSCE (1977-1979).

Carton 4417 : Grande-Bretagne : État et politique intérieure.

Carton 4419 : Grande-Bretagne : affaires militaires, relations avec la France.

Carton 4420 : Grande-Bretagne : affaires militaires, relations extérieures, OTAN, services de renseignements français et étrangers.

Cartons 4431, 4432 : Grande-Bretagne, affaires économiques, situation économique.

Carton 4433 : affaires économiques, coopération industrielle et énergétique.

Cartons 4435, 4436 : affaires économiques, relations avec la CEE.

Carton 4439 : politique étrangère.

Cartons 4447-4449 : relations politiques France-Grande-Bretagne.

Carton 4450 : relations politiques France-Grande-Bretagne, colloque de Bordeaux.

Série Europe, sous-série RFA

Carton 2988 : relations RFA – Grande-Bretagne (1976-1980).

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les fonds d'archives de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing sont conservés au CARAN sous la cote 5 AG 3.

Dossiers des conseillers diplomatiques

Carton 923 : Union européenne (1974-1979).

Carton 995 : Grande-Bretagne (1974-1976).

Carton 996 : entretiens franco-britanniques (1977-1980).

Carton 997 : relations franco-britanniques (1974-1981).

356

Carton 1894 : François Polge de Combret : matières premières et relations internationales (1973-1976).

Cartons 1941-1946 : François Polge de Combret : énergie et relations internationales.

Carton 2565 : Emmanuel Rodocanachi : CEE (1978-1981).

Carton 2566 : élargissement de la CEE.

Cartons 2567-2569 : Emmanuel Rodocanachi : politique agricole commune (1978-1981).

Carton 2570 : CEE, montants compensatoires monétaires (1978-1981).

Dossiers de Jacques Wahl

Carton 815 : correspondance de l'ambassadeur Geoffroy de Courcel (1979).

Dossiers des conseillers presse et communication

Carton 3127

ARCHIVES BRITANNIQUES

THE NATIONAL ARCHIVES, KEW, LONDRES

FCO : Foreign and Commonwealth Office.

CAB : Cabinet.

PREM : *Prime Minister's Papers*.

FCO, Western European Department (WED)

FCO 05

Carton 201 : conversations franco-britanniques sur l'Afrique du Sud (1979).

FCO 28

Carton 4018 : conversations franco-britanniques sur l'URSS et l'Europe de l'Est (1980).

Carton 4058 : visite de Valéry Giscard d'Estaing à Varsovie (mai 1980).

FCO 30

Carton 2087 : relations franco-britanniques (1974).

Cartons 3482, 3841, 3842 : relations franco-britanniques, aspects communautaires (1976-1977-1978).

Cartons 4117, 4118, 4320 : relations franco-britanniques, aspects communautaires (1978-1979-1981).

Carton 4151 : visite de Valéry Giscard d'Estaing en Grande-Bretagne (19-20 novembre 1979).

Carton 3510 : visites ministérielles françaises en Grande-Bretagne (1977).

FCO 33

Cartons 2410, 2411 : relations politiques franco-britanniques (1974).

Cartons 2662-2666 : relations politiques franco-britanniques (1975).

Cartons 2872-2877 : relations politiques franco-britanniques (1976).

Cartons 2879-2887 : visite d'État de Valéry Giscard d'Estaing à Londres (1976).

Cartons 2893-2896 : visite du Premier ministre britannique en France (11-12 novembre 1976).

Cartons 3141, 3142 : Relations politiques franco-britanniques (1977).

Carton 3159 : France-Grande-Bretagne, coopération défense (1977).

Carton 3162 : collaboration nucléaire (1977).

Cartons 3453-3455 : relations politiques franco-britanniques (1978).

Carton 3465 : conversations ministérielles et sommets (1978).

Carton 3468 : coopération industrielle (1978).

Carton 3940 : visite du Premier ministre Harold Wilson en France, aspects financiers (1974).

Cartons 3938, 3939, 3957, 3958 : relations politiques franco-britanniques (1979).

Carton 3957 : visite du Premier ministre Margaret Thatcher à Paris, 5 juin 1979.

Carton 3959 : visite du ministre français des Affaires étrangères (1979).

Cartons 3963, 3964 : conversations bilatérales sur le nucléaire (1979).

Carton 5229 : réunions tripartites France – RFA – Grande-Bretagne (1981).

FCO 41

Carton 1406 : conversations politico-militaires (1974).

FCO 46

Carton 2118 : coopération sur le nucléaire (1979).

Cartons 2187, 2608 : OTAN – France – Grande-Bretagne : coopération politico-militaire (1980-1981).

Carton 2397 : réunions quadripartites (1980).

FCO 49

Cartons 627, 833, 875 : Conversations entre les Planning Staff (1976-1979).

FCO 59

Carton 1183 : visite du Premier ministre Harold Wilson en France (1974).

FCO 96

Carton 964 : Coopération nucléaire franco-britannique (1979).

358

FCO 98

Cartons 620-622 : attitude de la France envers la coopération politique et conversations avec les directeurs politiques français (1978-1979).

Cartons 337, 338 : France – Grande-Bretagne – CEE (1978).

FCO 105

Carton 463 : Afrique du Sud (1980).

Carton 507 : conversations tripartites France – Grande-Bretagne – RFA sur l'Afrique du Sud (1980).

CAB

CAB 164 / 1599 : tunnel sous la Manche.

DEFE 72 / 152 : coopération militaire : avion tactique de combat.

PREM 16

Carton 883 : préparation de la Visite d'État (janvier 1975-juin 1976).

Carton 1271 : visite d'État de Valéry Giscard d'Estaing à Londres (juin 1976).

Carton 1272 : commerce mondial (1977).

Carton 1274 : relations avec le Parti socialiste français ; entretien Callaghan-Mitterrand (1977).

Carton 1275 : visite de Raymond Barre (1977).

Carton 1650 : sommet franco-britannique de Chequers (12-13 décembre 1977).

INDEX DES NOMS

A

ATTALI, Jacques 154, 155.

B

BARRE, Raymond 23, 160.

BEAUMARCHAIS, Jacques de *voir* DELARÛE-CARON DE BEAUMARCHAIS, Jacques.

BENN, Anthony Neil Wedgwood, *dit* Tony 86, 87, 99, 214.

BILLECOCQ, Pierre 119.

BOURGES, Yvon 229.

BRAITHWAITE, Rodric Quentin 36, 73.

BRANDT, Karl Herbert Frahm, *dit* Willy 161, 228.

BRJNEV, Leonid Ilitch 279, 280, 282, 291.

BRZEZINSKI, Zbigniew Kazimierz, *dit* Zbig 35, 131.

C

CALLAGHAN, Leonard James 56, 83, 123, 228, 237, 293 ;

– secrétaire d'État 40, 56, 84, 86, 104, 122, 238, 239, 242, 280, 281, 294 ;

– Premier ministre 32, 37, 41, 42, 47, 56, 58, 61, 64, 65, 87-91, 103, 107, 110-112, 114, 116, 121, 126, 132, 133, 136, 140-143, 145, 147, 154, 155, 157-160, 162, 163, 171, 173, 174, 184, 185, 201, 209, 238, 241, 244, 258, 259, 297, 300, 309.

CARRINGTON, Peter Alexander Rupert, baron 110, 127, 128, 215, 250, 271, 282, 301.

CARTER, James Earl, *dit* Jimmy 35, 133, 135, 141, 143, 145, 147, 171, 174, 185, 222, 223, 227, 229, 230, 268, 276, 284, 285, 289, 290.

CHEYSSON, Claude 295, 296.

CHIRAC, Jacques 22, 92, 95-98, 107, 116, 146, 224.

CHURCHILL, Winston Leonard Spencer 12, 38, 108, 313.

CLAPPIER, Bernard 160.

COLES, John 27.

COT, Jean-Pierre 154.

COURCEL, Geoffrey Chodron, de 114, 115, 120.

COUVE DE MURVILLE, Maurice 25, 52.

COUZENS, Kenneth, *dit* Ken 160.

CROSLAND, Anthony 41, 51, 79, 88, 89, 94, 95, 106, 110, 112, 113, 120, 163, 193, 257.

D

DAVIGNON, Étienne 205, 207.

DEBRE, Michel 52, 95-97.

DELARÛE-CARON DE BEAUMARCHAIS, Jacques 37, 45, 46, 88, 115, 238, 273.

DELL, Edmund Emanuel 89, 206.

DENIAU, Jean-François 229.

E

EDELMAN, Maurice 118, 119.

ELISABETH II, reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, d'Irlande, cheffe du Commonwealth 65-68, 108, 109, 118, 119, 124, 192, 310, 311.

F

FONTAINE, André 53, 56, 64.

FORD, Leslie Lynch King Jr, *dit* Gerald Rudolph 132, 169, 170, 176, 178, 222.

FRANÇOIS-PONCET, Jean 20, 21, 25, 34, 41, 42, 44, 79, 94, 97, 98, 110, 143, 257, 311.

FROMENT-MEURICE, Henri 25, 33, 160, 168, 177, 254, 278, 290, 292, 299, 300.

G

GAULLE, Charles de 51, 52, 65, 74, 77, 97, 98, 105, 108, 115, 142, 149, 153, 167, 178, 180, 192, 228, 278, 279.

GENSCHER, Hans Dietrich 152, 154.

GERGORIN, Jean-Louis 34-36.

GIRAUD, André 206, 208, 217, 218, 224, 227.

GROMYKO, Andreï Andreïevitch 279, 281, 282, 292.

GUIRINGAUD, Louis de 25, 110, 136, 288, 294, 297, 312.

H

HABERER, Jean-Yves 160.

HARGROVE, Charles 20, 22, 37, 39, 50, 61, 154.

HEATH, Edward 26, 37, 50, 81, 116, 157, 176, 224, 232, 299.

HENDERSON, Nicholas 26, 29, 37, 39, 40-45, 47, 51, 56, 58, 64-67, 73, 77-79, 88, 94, 99, 112, 113, 115, 150, 152-154, 158, 161, 164, 166, 169, 172, 177, 180, 181, 184, 193, 194, 206, 208, 209, 238, 239, 249, 254, 255, 297, 305, 311, 335.

HIBBERT, Reginald 37, 39, 45, 47, 48.

HOWELL, David Arthur Russell, baron Howell of Guildford, *dit* 215, 217, 218, 219, 221, 227.

J

JAY, Peter 172, 184.

JENKINS, Roy Harris, baron Jenkins of Hillhead, *dit* 46, 50, 64, 68, 86, 88, 89, 139-141, 147, 156, 157, 203, 205, 239, 241-245, 252, 257, 304, 305, 310, 312, 335.

JOBERT, Michel 25, 34, 170, 175, 176.

JOSEPH, Sinjohn Keith, baron 208.

K

KENNEDY, John Fitzgerald 168, 169, 177.

KISSINGER, Henry Alfred 35, 167, 170, 176, 178, 300.

KOSSYGUINE, Alekseï Nikolaïevitch 280, 282.

L

LABOULAYE, Lefebvre de Laboulaye, François, *dit* 112, 172.

LEUSSE, Bruno, baron Bruno de Leusse de Syon, *dit* de 25, 47, 286.

LEVITTE, Jean-David 23.

LIKI, Takeo 132.

M

MACMILLAN, Harold, comte de Stockton 30, 177, 192.

MCNALLY, Tom, baron 32.

MAUROY, Pierre 152-154.

MÉRY, Guy (général) 233.

PALLISER, Arthur Michael 33, 45, 107, 113, 115, 126, 163, 165, 249, 259, 273.

MITTERRAND, François 99, 153-155, 196.

MONNET, Jean 97, 236, 242.

MONORY, René 202.

MONTBRIAL, Thierry de 34, 35, 232, 233.

MORO, Aldo 132, 133.

MULLEY, Frederik William, baron, *dit* Fred 229.

N

NAZELLE, Xavier de 229.

NIXON, Richard Milhous 169, 178.

O

ORTOLI, François-Xavier 92, 139, 140, 204, 205, 253.

OWEN, David Anthony Llewellyn, baron 47, 58, 76, 77, 90, 110, 136, 154, 164, 171, 206, 229, 230, 259, 281, 297.

P

PIERRE-BROSSOLETTE, Claude 20, 21, 42, 44, 45, 52, 67, 111, 113-115, 151, 313.

POMPIDOU, Georges 22, 52, 92, 98, 118,
161, 167, 170, 178, 180, 228, 236, 253,
278, 280, 310, 311.

PONTILLON, Robert 154.

PRENTICE, Reginald Ernest Prentice,
baron, *dit* Reg 87.

PYM, Francis Leslie, Baron 250.

R

REAGAN, Ronald 185.

ROBIN, Gabriel 42, 85, 97, 98, 124, 151,
184, 268, 283, 290, 313.

ROCARD, Michel 154.

S

SAUVAGNARGUES, Jean 34, 35, 37, 46, 47,
76, 79, 90, 98, 104, 114, 120, 166, 170,
176, 177, 184, 185.

SCHMIDT, Helmut (Chancelier) 13, 50,
60-65, 68, 104, 109, 123, 128, 131,
132, 134, 135, 138, 139, 141, 143, 145,
147, 152, 153, 156, 157, 160-165, 170,
174, 239, 246, 258, 271, 294, 311, 332.

SERISE, Jean 21, 93.

SHORE, Peter David, baron Shore of
Stepney, *dit* 89.

SOAMES, Arthur Christopher John, baron
28, 38, 39, 51, 174, 229, 249.

SOUTOU, Jean-Marie 24, 25, 30, 48, 150,
165, 172, 235, 267, 332.

T

THATCHER, Margaret 31-33, 39, 50,
58-61, 65, 91, 103, 110, 135, 137, 165,
166, 182, 184, 185, 191, 196, 203, 214,
216, 219, 221, 227, 231, 247, 248,
250-252, 260, 282, 291-293, 301, 309,
310, 323, 326.

TINDEMANS, Leonard Clemence, *dit* Leo
94, 158, 246, 266.

TOMKINS, Edward Emile 37-40, 45, 53,
69, 105, 111, 161.

V

VANCE, Cyrus Roberts 172.

VARLEY, Eric Graham, baron 87, 152,
202, 206, 208.

VEDRINE, Hubert 25.

VEIL, Simone 97, 256.

W

WAHL, Jacques 47.

WALLACE, Helen Sarah, Lady Wallace of
Saltaire, *dit* 37.

WILLIAMS, Shirley Vivian Teresa Brittain,
baroness Williams of Crosby, *dit* 86.

WILSON, Harold 28, 40, 52, 53, 55, 56,
65, 84-87, 104, 111, 114, 118, 122,
132, 138, 141, 151, 162, 176, 181, 237,
239, 242, 254, 280, 294, 309.

WRIGHT, Patrick Richard Henry, baron
Wright of Richmond, *dit* 41, 164.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Image en introduction (p. 10). © Jacob Sutton/Gamma- Rapho/Getty Images

Fig. 1. © PA Archive/PA Images

Fig. 2. © Keystone/Getty Images

Fig. 3. © Rolls Press/Popperfoto / Getty Images

Fig. 4. © Gary Weaser/Getty Images

Fig. 5. © Heinrich Sanden/AFP Sources Extra

Fig. 6. © The Asahi Shimbun/Getty Images

Fig. 7. © Bettmann/Getty Images

Fig. 8. © Rolls Press/Popperfoto/Getty Images

Image de couverture (haut). © Central Press/Hulton Archive/Getty Images

Image de couverture (bas). © Jacob Sutton/Gamma- Rapho/Getty Images

Clarification des droits avec la collaboration de l'agence La Collection.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et sigles.....	8
Introduction.....	11

PREMIÈRE PARTIE

LES ACTEURS

DE LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE

CHAPITRE I	
Centralisations et hiérarchies.....	19
CHAPITRE II	
L'Europe au cœur de la relation franco-britannique : « l'équation personnelle »	49
CHAPITRE III	
Acteurs, mentalités & opinions publiques	69
CHAPITRE IV	
Acteurs & partis politiques.....	83

DEUXIÈME PARTIE

LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE : FONCTIONNEMENT & MÉTHODES

CHAPITRE V	
Les structures de concertation	103
CHAPITRE VI	
Le triangle Paris-Londres-Bonn.....	149
CHAPITRE VII	
Les États-Unis dans la relation franco-britannique.....	167

TROISIÈME PARTIE

LES ENJEUX DE LA RELATION FRANCO-BRITANNIQUE

CHAPITRE VIII	
Des défis de même nature	189
CHAPITRE IX	
Quelle Europe pour la France et pour le Royaume-Uni ?	235
CHAPITRE X	
La France, le Royaume-Uni & le monde	275
Conclusion.....	303

ANNEXE 1	
Entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing le jeudi 20 septembre 2012	309
ANNEXE 2	
Discours de Valéry Giscard d'Estaing au Parlement le 23 juin 1976	315
ANNEXE 3	
Déclaration commune du 24 juin 1976.....	319
ANNEXE 4	
Tableau synoptique des réunions : France, Grande-Bretagne, Allemagne, CE, G7	323
ANNEXE 5	
Tableau synoptique des enjeux	325
ANNEXE 6	
Les enjeux de la relation franco-britannique dans les sommets	327
ANNEXE 7	
Entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing, le mercredi 22 novembre 2017	331
Bibliographie.....	337
Sources.....	355
Index des noms.....	359
Crédits photographiques.....	362
Table des matières.....	363